

Un sondage révèle la montée du «ticket» Mondale-Ferraro

NEW YORK (d'après AP et AFP) — M. Walter Mondale et Mme Geraldine Ferraro ont rattrapé le président Ronald Reagan et le vice-président George Bush dans les intentions de vote, après la convention démocrate de San Francisco, indique un sondage publié par l'hebdomadaire américain Newsweek.

Jusqu'à présent, les sondages donnaient un très net avantage à l'équipe Reagan-Bush sur leurs adversaires démocrates pour l'élection présidentielle de novembre.

Selon l'enquête de Newsweek, réalisée par l'Institut de sondage Gallup

auprès d'un échantillon national d'un millier de personnes jeudi et vendredi dernier, 48% des personnes interrogées se sont déclarées favorables au «ticket» démocrate, contre 46% à leurs adversaires républicains. 6% étaient encore indécises. La marge d'erreur pour ce type d'échantillon est de plus ou moins 4%, ce qui veut dire que M. Reagan pourrait l'emporter par 50% contre 44% comme perdre par 52% à 42%.

De son côté, Mme Geraldine Ferraro, la colistière du candidat à la présidence, M. Walter Mondale, s'est contentée de lancer un «Wow!» so-

nore tandis que M. Mondale a interrompu quelques instants ses vacances dans le Minnesota pour déclarer: «Je pense que le peuple américain a accepté la vision d'espoir que représente notre ticket et surtout le message qu'a laissé notre convention».

Une étude similaire publiée la semaine dernière par Newsweek donnait une avance de 6 points (49%-43%) au «ticket» républicain et un sondage du New York Times rendu public le 14 juillet accordait un avantage beaucoup plus net à M. Reagan et Bush, qui auraient alors disposé de 53% des voix de l'électorat contre 38% à leurs adversaires.

Newsweek souligne toutefois que la remontée de M. Mondale et de Mme Ferraro s'explique vraisemblablement, en partie, par la vague de publicité qu'a suscitée la convention nationale démocrate de la semaine dernière.

Près de la moitié des personnes interrogées (45%) ont déclaré que ce qu'elles avaient vu ou lu à propos de la convention, les rendait plus susceptibles de voter démocrate, et 52% s'estiment plus favorables au «ticket» démocrate du fait du choix de Mme Ferraro comme candidate à la vice-présidence.

65% des personnes interrogées considéraient d'autre part désormais que Mme Ferraro est parfaitement qualifiée pour ce poste, contre 51% il y a une semaine.

Toutefois, toujours selon ce son-

Voir page 8: Un sondage



Nouvelle vedette politique des médias américains, Mme Geraldine Ferraro, la candidate démocrate à la vice-présidence, a passé le week-end à New York où les photographes et caméraman l'ont littéralement suivie pas à pas. On la voit ici, samedi, faire ses emplettes chez un marchand de fruits et légumes près de chez elle. (Photolaser AP)

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

Premier Choix/TVEC

La fusion des deux réseaux Premier Choix et TVEC n'a pas pour autant réglé les problèmes de la télévision payante francophone. Au contraire. Dans une entrevue au DEVOIR, le nouveau président de la compagnie Premier Choix-TEVEC, M. Robert Harel, a fait état du long chemin qui reste à parcourir avant de parvenir à la rentabilité. C'est d'ailleurs là-dessus que portent tous les efforts de la compagnie, avant même les promesses faites au CRTC. Page 9

Déréglementer le taxi?

Selon un professeur d'économie de transport, le trop grand nombre de chauffeurs, donc la situation économique, l'immigration, etc. constitue le vrai problème du taxi à Montréal. Pour remédier à la situation, il propose de déréglementer cette industrie, une solution qui a donné d'excellents résultats aux États-Unis. Page 11

LE WEEK-END SPORTIF



Triomphe de Ballesteros

L'Espagnol Severiano Ballesteros a remporté hier l'Open de Grande-Bretagne pour la deuxième fois de sa carrière, faisant échec à Tom Watson qui tentait d'égaliser le record du Britannique Harry Vardon, vainqueur du tournoi à six reprises. Ballesteros a ramené une dernière carte de 69, trois coups sous la normale, tandis que Watson a rendu une carte de 73, hier. Page 15

La ruée vers l'or de LA

Le boycottage soviétique des prochains Jeux olympiques de Los Angeles devrait permettre aux Américains de récolter la moitié des médailles d'or à l'enjeu des JO d'été. A Montréal, les États-Unis avaient pris la troisième place derrière l'URSS et la RDA. Page 14

Victoire de Niki Lauda

L'Autrichien Niki Lauda, sur McLaren, a remporté hier une victoire facile dans le Grand Prix d'Angleterre de Formule un, interrompu après 12 tours en raison d'un accident de Jonathan Palmer. Niki Lauda s'est ainsi approché d'un point et demi du Français Alain Prost au championnat du monde des conducteurs. Page 15

Les Concorde battus 31-28

Les Concorde ont subi une deuxième défaite en trois matchs, s'inclinant 31-28 devant les Rough Riders d'Ottawa au Stade olympique, samedi. Le quart-arrière J.C. Watts a complété trois passes de touché dans la victoire de son équipe. Page 14



Le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, s'est adressé à une foule de 10,000 de ses concitoyens, samedi, à Jérusalem, dans une ultime tentative d'amener les électeurs à reporter son parti, le Likoud, au pouvoir. (Photolaser AP)

Israël: les élections pourraient conduire à une nouvelle coalition multipartite

JÉRUSALEM (d'après AFP et AP) — Les électeurs israéliens se rendent aujourd'hui aux urnes pour élire la onzième Knesset, le Parlement de l'État hébreu, mais rarement depuis la création du pays en 1948 la bataille électorale aura comporté tant d'enjeux dramatiques et impliqué de tels choix de société.

À une crise économique et sociale sans équivalent depuis l'indépendance s'ajoutent encore le «bourbier» de la guerre du Liban, l'impasse israélo-arabe dans les territoires occupés et l'apparition d'un terrorisme juif anti-arabe.

Paradoxalement, en dépit de ces problèmes, la campagne électorale aura été l'une des plus calmes des dernières années, comme si les électeurs et les militants étaient écrasés par l'importance et la difficulté des questions à résoudre, no-

tent les observateurs.

Tous les sondages indiquent que l'électorat est resté relativement stable depuis 1981, date des dernières élections. Les chiffres ne prévoient aucun raz-de-marée en faveur du Likoud au pouvoir ou de l'opposition travailliste.

Un écart de quelques dizaines de milliers de voix (sur 2,652,000 électeurs inscrits) sera vraisemblablement insuffisant pour permettre à Yitzhak Shamir, chef du Likoud, ou Shimon Pérès, chef des travaillistes, de gouverner seul. Comme lors de chaque scrutin, depuis l'indépendance, c'est un gouvernement de coalition qui sortira des urnes et la plus grande incertitude régnait encore hier sur l'identité du futur vainqueur.

L'ampleur et la complexité des problèmes posés à la société isra-

Voir page 8: Israël

La bataille de Manicouagan

La campagne débute avec une heureuse «coïncidence»

(PC-LE DEVOIR) — Une semaine à peine après le début de la campagne électorale dans la circonscription de Manicouagan, le gouvernement fédéral a annoncé officiellement la création d'un parc national dans la circonscription où M. Brian Mulroney est candidat. Selon le député libéral, M. André Maltais, il ne s'agit là que d'une «simple coïncidence».

Aux yeux des conservateurs, il ne fait pas de doute que cette annonce n'a d'autres buts que «d'acheter des votes». Selon M. Roger Nantel, coprésident des communications de la campagne conservatrice, les électeurs de Manicouagan se doutent bien que les millions vont pleuvoir

d'ici au 4 septembre pour tenter de les influencer.

Lors d'une entrevue téléphonique accordée de Sept-Îles samedi, M. Maltais a fait valoir que l'investissement du gouvernement fédéral de \$6,2 millions dans l'archipel des Îles Mingan n'avait pas été décidé dans cette intention.

«Nous ne voulions pas que cela joue un rôle dans la campagne, non, absolument pas», a soutenu M. Maltais.

Le projet de Parcs Canada en Minganie, un parc national marin, est bien connu du public, particulièrement depuis qu'il a acheté, l'an dernier, l'archipel sous le nez du gou-

vernement québécois qui tentait, lui aussi, de se l'approprier et l'avait même classé arrondissement naturel en 1978.

L'automne dernier, Parcs Canada avait entrepris des consultations publiques, qui se sont poursuivies au printemps, sur son concept d'aménagement et de mise en valeur des îles. Quelques jours avant que le premier ministre ne déclenche des élections, Parcs Canada a publié le compte-rendu des audiences publiques.

La réalisation de ce projet n'était pas prévue avant quelques années. «Le calendrier actuel de mise en

Voir page 8: La campagne

10 circonscriptions à surveiller

MICHEL C. AUGER

OTTAWA (PC) — La présence d'un chef conservateur du Québec et le départ de M. Pierre Trudeau feront de l'élection du 4 septembre prochain l'une des plus vivement contestées depuis des décennies au Québec.

Voici une liste d'une dizaine de comtés à surveiller au cours de la campagne:

■ MANICOUAGAN — M. Brian Mulroney retourne dans son comté natal

pour s'y faire élire, mais la lutte ne sera pas facile. Dans l'entourage du chef conservateur, on affirme que même les sondages du parti mettent M. Mulroney derrière le député libéral sortant André Maltais, qui aura l'avantage de pouvoir passer toute la campagne dans le comté, alors que le chef conservateur doit, évidemment, parcourir le pays.

La question de la «fermeture» de Schefferville, au nord du comté, par l'Iron Ore, dont M. Mulroney était le

président, sera sans doute exploitée par ses adversaires qui notent que plusieurs villes du comté ont aussi été affectées par les décisions de l'Iron Ore.

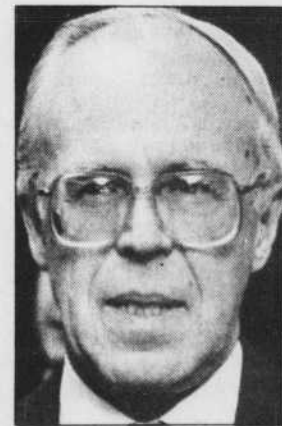
En 1980, les libéraux l'avaient emporté par plus de 16,000 voix sur le candidat conservateur, qui n'avait recueilli qu'un maigre appui de 4,844 voix.

■ LAVAL-DES-RAPIDES — La rentrée politique de M. Raymond Gar-

Voir page 8: Circonscriptions



André Maltais



Lawrence Hanigan



Gabrielle Bertrand



Robert René de Cotret

Chirac réclame à son tour la dissolution de l'Assemblée

PARIS (Reuter) — M. Jacques Chirac, président du Rassemblement pour la République (RPR, néo-gaulliste) et considéré comme le chef de file de l'opposition en France, a réclamé hier à Paris la dissolution de l'Assemblée nationale.

M. Chirac est la troisième personnalité politique française à demander la dissolution de l'Assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées.

MM. Jean Lecanuet, président de l'UDF, et Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale,

l'ont fait au cours de la semaine écoulée.

M. Chirac a donné une certaine solennité à son initiative en convoquant un congrès extraordinaire de son parti.

Cette initiative intervient après une série d'événements qui ont marqué la vie politique en France: annonce d'un référendum, changement de gouvernement, et retrait des communistes du gouvernement.

Prenant la parole devant les 440 membres du comité central du RPR, le chef de file de l'opposition a justifié son appel en faisant valoir

que l'actuel chef de l'État ne disposait plus de l'assise populaire suffisante pour continuer à gouverner.

M. Chirac a notamment évoqué à ce propos le résultat des récentes élections européennes, où le Parti socialiste a recueilli 21% des voix.

M. Chirac a déclaré que les buts du référendum proposé par le chef de l'État et visant à modifier la constitution pour élargir le champ des référendums «ne sont pas clairs».

«Or, a poursuivi M. Chirac, le pays a besoin de se prononcer en toute clarté sur les choix politiques

majeurs et sur les équipes capables de les appliquer».

«En vérité, il existe à ce problème une solution, d'esprit démocratique, claire, et prévue par la constitution: la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République et l'organisation d'élections législatives».

M. Chirac a rappelé que trois fois déjà depuis l'avènement de la Ve République, la dissolution de l'Assemblée nationale avait été opérée, permettant selon lui de «redéfinir une ligne politique claire».

Il a souligné que c'était M. Mitter-

rand qui, la troisième fois, en 1981, avait dissous une Assemblée élue trois ans plus tôt.

«M. Mitterrand dira-t-il aujourd'hui que ce qui était possible quand cela lui était commode ne l'est plus quand cela ne lui convient pas?» s'est exclamé M. Chirac — qui est aussi maire de Paris — devant les membres du comité central.

Pour M. Chirac, «le contrat de confiance passé en mai et juin 1981 entre le pouvoir actuel et les citoyens n'existe plus».

Tout en reconnaissant que la

Voir page 8: Chirac

Les couleurs de Montréal: les peintres disent vrai

Il y a quelques années, les couleurs ensoleillées de quelques maisons anciennes du quartier Saint-Louis valaient à la communauté portugaise un prix d'excellence de la Société d'architecture de Montréal. En rénovant des maisons vouées à coup sûr, à ce moment-là, à la démolition, et en les signant d'un trait culturel bien lisible, les Portugais avaient, disait-on alors, vaincu la grisaille de la ville.

La tristesse de la vieille ville, avec ses façades grises et son nuage de pollution, avait incité des milliers de personnes, encouragées dans leur exode par une politique d'arasement du bâti urbain, à s'en éloigner comme d'un mauvais souvenir.

On s'étonne que des artistes peintres aient pu traiter le paysage urbain avec une lumière et des couleurs que la réputation de la ville ne lui attribue pas.

Déjà, l'été dernier, l'exposition des toiles de Georges Delfosse dans le hall de l'hôtel de ville montrait le Vieux-Montréal dans des couleurs quasi inconnues des gens d'aujourd'hui. L'exposition de cet été, *Montréal vu par les peintres* souligne davantage cette impression d'étrangeté comme si l'oeil du peintre avait pris des libertés, préférant la fantaisie à la réalité de la grisaille urbaine.

Faux. Les peintres disent vrai. Il suffit de regarder un immeuble fraîchement ravalé pour s'en rendre compte. Presque noir hier, il réapparaît aujourd'hui dans les couleurs chaleureuses qui étaient les siennes à son inauguration.

Mais ils sont, semble-t-il, peu nombreux les peintres qui ont perçu dans le paysage urbain un sujet tout aussi beau et aussi stimulant que l'ont été les paysages ruraux et sauvages. «Il y a une soixantaine d'années, peintres et collectionneurs ne prisaient guère la ville comme thème pictural», écrit Esther Trépanier, profes-

LE PATRIMOINE

ALAIN DUHAMEL

seur d'histoire de l'art, dans l'introduction du catalogue de l'exposition. «De fait, le paysage dominait littéralement la peinture canadienne. L'illustration du terroir ou celle des forêts sauvages du nord ontarien semblaient être le devoir assigné aux communautés artistiques francophone et anglophone.»

Un peintre, Adrien Hébert (1890-1967), se distingue de ses contemporains et prend la ville comme thème principal de son oeuvre. «Envers et contre tous, écrit Esther Trépanier, tout au long de son oeuvre, il traite abondamment des grandeurs de l'architecture portuaire, de la beauté monumentale des éleveurs à grains et des transatlantiques, de la vie intense des rues commerciales et des quartiers du centre-ville. Défenseur dans ses articles du droit de l'artiste à peindre les sujets qu'il veut, défenseur aussi des beautés de la ville qu'il trouve comparables à celles d'une campagne qu'on imposait alors d'office comme sujet à nos artistes, Hébert mériterait à lui seul une exposition.»

Dans la seconde moitié du XIXe siècle et durant la première moitié de ce siècle, la ville reste un sujet minoritaire dans la peinture. Ce sont plutôt les photographes qui s'en emparent comme en témoignent les fonds d'archives conservés dans diverses institutions. Le Centre d'interprétation de l'histoire de Montréal, Place D'Youville, en donne un exemple saisissant en exposant une série de photographies de William Notman, accomplissant du regard un

cercle complet sur la ville.

La photographie d'aujourd'hui a un intérêt documentaire certain car elle témoigne précisément de l'état d'un paysage urbain.

L'exposition des peintres de Montréal réhabilite en quelque sorte, la ville et invite à la découverte de ses paysages bâtis et rebâtis de mains d'homme.

L'exposition de l'hôtel de ville, ouverte gratuitement au public tous les jours entre 10 heures et 18h30, présente 60 tableaux exécutés par 40 peintres de 1838 à nos jours.

Publications — L'Institut québécois de recherche sur la culture vient de publier, sous la direction de M. Serge Gauthier, une bibliographie de Charlevoix avec le concours du Groupe de recherche sur l'histoire de Charlevoix et du Musée régional Laure-Conan. Cette publication est destinée à un public de chercheurs, spécialistes ou amateurs passionnés, puisqu'elle constitue un instrument de travail facilitant la découverte d'un pays réputé pour son paysage et sa beauté. On peut se procurer cet ouvrage pour la somme de \$18 en communiquant avec l'Institut québécois de recherche sur la culture, 93 rue Saint-Pierre, Québec, G1K 4A3.

Pour souligner de 350e anniversaire de la ville de Trois-Rivières, Statistique Canada vient de publier *Trois-Rivières, profil d'une métropole*. Il s'agit d'un ouvrage qui, à partir des données du recensement de 1981, présente un portrait statistique de la ville et de sa région et en retrace l'évolution. Ceux qui connaissent l'aridité habituelle des publications de Statistique Canada seront agréablement surpris de cette publication abondamment illustrée de photographies et de tableaux. Elle est en vente au prix de \$8,50 chez les libraires agréés du gouvernement canadien.



Le peintre Gille Labranche a réalisé cette toile intitulée «Sous le pont Jacques-Cartier» en 1982. Elle est exposée avec plusieurs autres cet été dans le hall de l'hôtel de ville de Montréal.

Réal Fortin et Jean-Yves Thérberge publient aux Éditions Mille Roches *La MRC du Haut-Richelieu, d'hier à aujourd'hui*, un petit ouvrage fort bien fait, qui servira de manuel aux écoliers du deuxième cycle du

niveau primaire dans leur étude du patrimoine et de l'histoire de leur région. Le Haut-Richelieu désigne un territoire essentiellement agricole allant de la frontière américaine jusqu'à Chambly, près de Montréal, de

part et d'autre de la rivière Richelieu. Son paysage, son histoire et son patrimoine constituent un sujet inépuisable de découvertes et de recherches. L'ouvrage est en vente dans la région au prix de \$4,95.

Informatique, télématique et industries culturelles

Le groupe de travail franco-québécois se réunira en septembre

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — La France et le Québec attendent beaucoup des travaux du groupe de travail bilatéral qu'ils ont institué en avril pour définir les perspectives de leur coopération dans les domaines de la micro-informatique, de la télématique et des industries culturelles.

Face à l'implantation de l'ordinateur dans tous les aspects de la vie, les pays francophones doivent-ils se concerter pour produire une technologie originale ou adapter selon leurs besoins des produits conçus pour la plupart en anglais?

Devant l'invasion menaçante des produits culturels américains, doit-on protéger les marchés francophones, favoriser la co-production, traduire ou adapter les productions anglophones?

Voilà les questions auxquelles le groupe de travail Harvey — De Saint-Robert (du nom de leurs deux coprésidents Pierre Harvey, directeur de l'école des Hautes Études commerciales, et Philippe de Saint-Robert, commissaire général de la langue française dans l'Hexagone) tentera d'apporter des

réponses avec le maximum d'implications économiques et de soutien à la culture francophone. Bref, déterminer les grands enjeux de la francophonie et définir des programmes d'action.

«Nous sentons que nous avons des intérêts liés mais il faut bien examiner en quoi ils le sont et préciser les domaines de coopération auxquels nous devons nous attaquer avec l'assurance qu'ils auront un impact», explique M. Jacques Côté, directeur des Affaires francophones au ministère québécois des Relations internationales.

M. Côté est en quelque sorte la cheville ouvrière du comité pour le côté québécois étant donné les lourdes fonctions qu'occupent déjà M. Harvey qui, au surplus, ne fait pas partie de la Fonction publique. La cheville française est M. André Abbou, chargé de mission et directeur des services de diffusion du Commissariat dirigé par M. de Saint-Robert.

«Nous attachons beaucoup d'importance à ce que le comité fonctionne, que son travail s'inscrive dans la coopération franco-québécoise et qu'en même temps, il soit éventuellement le moteur d'une coopération plus élargie dans le monde francophone», déclarait à la Presse canadienne, M. de Saint-Robert, de passage à Québec la semaine dernière.

Le comité s'est divisé après quelques tâtonnements en trois com-

missions ayant chacune son président et ses collaborateurs français et québécois.

M. Jacques Maillet, pdg d'Intertechniques France, préside la Commission Informatique et micro-informatique. Son vis-à-vis québécois est M. Gérald Lizée, vice-président informatique chez Vidéotron.

La commission des Industries culturelles est sous la responsabilité de M. Christian Mons, vice-président de Sogitec (France), et de M. Pierre-A. Deschênes, président de la Société québécoise de développement des industries de la culture et des communications (SODICC).

Enfin, le domaine linguistique sera à la charge de M. Bernard Quemada (France), directeur de l'Institut national de la langue française, organisme rattaché au Centre national de recherche scientifique, et de M. Michel Plourde, président du Conseil de la langue française.

Déjà les responsables des trois commissions québécoises se sont réunis au moins trois reprises avec MM. Harvey et Côté afin de définir précisément leur champ de recherche.

Du côté français, le travail a débuté moins rondement en raisons de difficultés, semble-t-il, à nommer les présidents de commissions.

MM. Harvey et de Saint-Robert se sont quant à eux rencontrés déjà à trois reprises depuis avril.

Une première réunion des dirigeants français et québécois était prévue tout juste avant la visite que devait effectuer au Québec en juillet l'ex-premier ministre Pierre Mauroy. Elle a été reportée à l'automne et aura lieu en France.

La longue marche de la Namibie vers l'indépendance

Le Conseil de l'ONU tient un colloque à Montréal pour dresser un bilan

CLÉMENT TRUDEL

Namibie: le seul pays dont l'accession à l'indépendance est une responsabilité des Nations Unies. On le connaissait autrefois sous l'appellation Afrique du Sud-Ouest, qui avait connu la férule de l'Allemagne, celle du général Von Trotha qui essaya même de gommer entièrement l'ethnie des Hereros, au début du siècle.

Croyant se dégarer de l'oppression allemande après le traité de Versailles (1919), les habitants de la Namibie passèrent ensuite sous la tutelle des Sud-Africains qui poursuivirent la politique du fouet, trahissant leurs promesses initiales de mener la «South West Africa» au stade de pays autonome. La densité actuelle de l'occupation militaire serait de un soldat (ou mercenaire) par 12 habitants. La répression y a cours, sous un régime d'apartheid dirigé depuis l'Afrique du Sud, pays auquel l'ONU signifiait, en 1966, que le mandat de tutelle prenait fin — Pretoria a ignoré depuis toutes les condamnations et toutes les pressions tendant à lui faire lâcher prise sur ce vaste et riche territoire (en uranium notamment) dont le principal port de pêche, Walvis Bay, fut «annexé» en 1976, et relié à la province du Cap (Afrique du Sud).

La Namibie est à l'ordre du jour jusqu'à vendredi dans une rencontre organisée à Montréal par le Conseil des Nations Unies pour la Namibie. Des colloques similaires se sont déroulés à San José (Costa Rica) et à Ljubljana (Yougoslavie) et un autre

est prévu en août à Genève. Le but de telles rencontres est de faire le point sur cette lente marche vers l'indépendance dont le principal protagoniste, côté namibien, est la SWAPO (South West Africa People's Organization), qui s'autorise d'une longue tradition de résistance au «colonialisme» pour appuyer ses revendications d'une lutte armée face au régime sud-africain.

La SWAPO dénonce la complicité économique et politique que certains pays occidentaux apportent à l'Afrique du Sud et son président, M. Sam Nujoma, disait en avril 1983 à Paris que les cinq pays qui avaient formé le «groupe de contact» destiné à en arriver à une solution plus rapide du dossier namibien — Canada, États-Unis, France, Royaume-Uni et République Fédérale d'Allemagne — avaient en fait «monté une opération de secours en faveur des occupants illégaux blancs et racistes». Au surplus, ajoutait Nujoma, ces cinq puissances occidentales ont joué un rôle qui «a cessé d'être celui de courtiers honnêtes en ce qui concerne l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité». Cette résolution rappelle que l'ONU exige le retrait de l'administration illégale (Afrique du Sud) et le transfert de pouvoir au peuple namibien, avec l'aide des Nations Unies.

Samedi, un représentant du ministère canadien des Affaires extérieures, M. Eric Bergebusch (Directeur des Affaires africaines à ce ministère) a inauguré les travaux au nom du pays hôte, suivi immédiatement du représentant de la SWAPO, or-

ganisme que l'ONU considère comme seul représentant légitime du peuple namibien. Une large portion des exposés et discussions doit porter sur la responsabilité onusienne face à la Namibie. Mercredi, on s'attachera à identifier les obstacles au règlement de la question namibienne (institutions fantômes en Namibie et tentatives de déstabilisation des pays dits de «première ligne», dont l'Angola qui accueille plus de 70 000 réfugiés namibiens). Jeudi est consacré à un tour d'horizon des intérêts stratégiques que détiennent certains pays occidentaux en Namibie et du rôle qu'y jouent plus d'une centaine de sociétés multinationales, dont 10 ont leur siège principal au Canada, au nombre desquelles la Noranda Mines, la Hudson's Bay Co., Bata, la Falconbridge, la Rio Algom Ltd. et Massey-Ferguson.

Une douzaine de journalistes ont bénéficié, la semaine dernière, de rencontres préparatoires avec des organisateurs de ce séminaire, dont M. Amitav Banerji, représentant de l'Inde au Conseil des Nations Unies pour la Namibie. Ce dernier a fait valoir qu'il n'y a pas de compromis possible avec l'apartheid; il confiait aussi le côté frustrant d'une démarche qui, après 18 années, n'a pas encore abouti, et s'appliquait à préciser le rôle que devraient jouer les médias et l'opinion publique dans ce dossier qui met à nu une situation «intolérable, révoltante».

M. Asheekie, adjoint à l'observateur permanent de la SWAPO aux Nations Unies, parle de la Namibie comme d'un défi pour quiconque

chérit la justice et la liberté. Le Conseil pour la Namibie est à étudier des actions en justice à l'encontre des firmes qui ne respectent pas le «décret no 1» de l'ONU portant sur la protection des richesses naturelles de ce pays (cuivre, diamants, agriculture, etc.) et il est possible que, dans quelques mois, le Conseil de sécurité ait à s'occuper pour arrêter des mesures propres à faire respecter ses décisions touchant la Namibie (capitale: Windhoek).

Par la bande, le dossier de la Namibie risque de raviver le débat autour du «nouvel ordre de l'information» dont il est question depuis plusieurs années à l'UNESCO (rapport McBride). Les données disséminées en Occident sur les luttes menées en Namibie en faveur de l'indépendance correspondraient, ont soutenu quelques participants à la rencontre préparatoire, à une vision nombrière et biaisée d'Occidentaux profitant à plein d'une main-d'œuvre corvéable à souhait, le revenu d'un Blanc étant (en 1980) 24 fois supérieur à celui de l'Africain en Namibie où le Blanc seul est visé par la scolarisation obligatoire. Des documents de la SWAPO établissent aussi que le régime raciste consacre \$1500 US à chaque élève blanc par année, soit sept fois plus que les sommes prévues pour les élèves noirs ou «coloured». L'ONU a heureusement mis sur pied un Institut de formation qui prépare des cadres à assumer, le plus tôt possible, souhaite-t-on, les responsabilités-clés dans le futur États indépendant.

La FMVJ prépare le rendez-vous de Montréal

RABAT (AFP) — Les travaux du conseil de présidence de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ) ont pris fin, samedi soir, à Rabat au terme d'une journée au cours de laquelle ont été étudiés les préparatifs du congrès de la fédération à Montréal et le projet de convention intergouvernemental reconnaissant la fédération d'utilité publique internationale.

Dans ce projet, dont l'auteur est l'ancien premier ministre français, Pierre Mauroy, le conseil a d'autre part fixé les contributions financières — non révélées — que devront verser, après signature de la convention, les pays dont les villes sont membres de la fédération.

A l'issue de deux séances à huis-clos, le conseil a examiné, outre différentes recommandations qu'il soumettra au 11ème congrès de Montréal (septembre 1984), les réalisations accomplies par la fédération depuis son 10ème sommet de Casablanca, en novembre 1981.

ABONNEMENT AU DEVOIR

Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.

Cochez le tarif choisi:

☐ 32\$ (13 semaines) ☐ 62\$ (26 semaines) ☐ 120\$ (52 semaines)

(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____ Ville _____

Code postal _____ Tél. _____

Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:

LE DEVOIR — Abonnements
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1

Je m'abonne
au DEVOIR

Nathalie est chanceuse

Simple contusion lui a-t-on dit à l'hôpital. Quelle chance de s'en tirer de cette façon après le plongeon qu'elle a effectué dans une piscine insuffisamment profonde.

Nathalie aime toujours autant se baigner. Mais elle réserve maintenant ses plongeurs aux endroits où il y a assez d'eau.



Pour des renseignements supplémentaires:

Régie de la sécurité dans les sports
100, rue Laviolette
bureau 114
Trois-Rivières, Qc
G9A 6S9
(819) 473-8111

guérin
l'éditeur
qui
édite

BIOLOGIE
3e SEC.
LE CORPS
HUMAIN
EN SANTÉ

Approuvé par le M.E.Q.

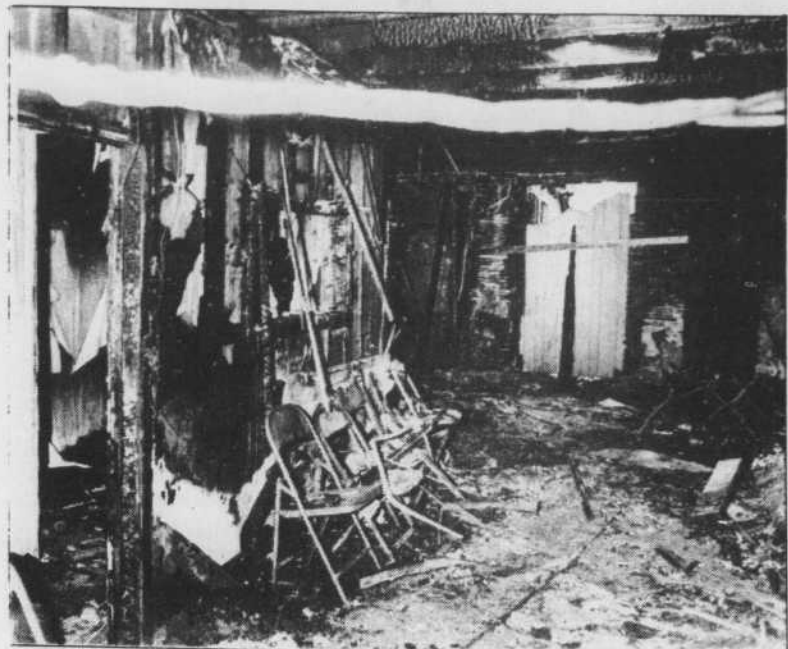


Auteurs:
Darveau/Marcoux/Hallé
530 pages, 4 couleurs,
couverture cartonnée
manuel de l'élève...14,95 \$

PRÉSENTÉMENT À LA RE-
LIURE... SERA DISPONIBLE
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112	Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525	168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647	4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241
---	---	--	---



Un incendie d'origine encore inconnue a détruit, tôt hier matin, le local de la candidate du Parti conservateur, Mme Lorraine Duguay, 1701, rue Saint-Hubert dans la circonscription électorale de Saint-Jacques. L'alerte a été donnée peu après 5h00 du matin et quelque 60 pompiers ont lutté jusqu'à 7h00 avant de maîtriser le sinistre qui a fait des dégâts «très importants», nous a déclaré un porte-parole du Service des incendies. Comme on n'a pas découvert l'origine du feu, on a confié le dossier au service des enquêtes des pompiers. Cela ne veut pas dire pour autant, a-t-il précisé, qu'il s'agisse d'un incendie criminel. Pour l'instant, on n'en sait rien. Au Parti conservateur, on considère cette incendie comme un «fait divers sans aucune signification politique», nous a confié l'attaché de presse M. Guy David. Rien, pour l'instant, ne laisse penser qu'il s'agit d'un incendie criminel. En tout cas, Mme Duguay, n'a jamais reçu la moindre menace. Celle-ci se cherche donc un autre local.

(Photo: Réjean Meloche)

EN BREF...

■ Les affaires? Jamais le dimanche

MONCTON (PC) — À la suite de plaintes des églises du Nouveau-Brunswick, des accusations de contravention à la loi du jour du Seigneur ont été portées contre trois marchés d'alimentation de la région de Moncton. Les magasins visés sont un Thrift Store, de Moncton et les magasins Sobeys et Save Easy, de Riverview, accusés d'avoir ouvert leurs portes le dimanche. Le premier a nié sa culpabilité et sa cause a été reportée au 19 octobre, alors les propriétaires des deux autres doivent comparaître aujourd'hui. D'ici octobre, la Cour suprême du Canada devrait avoir rendu sa décision sur la constitutionnalité de la loi sur les heures d'ouverture le dimanche.

■ La Grèce tout feu tout flamme

ATHÈNES (AFP) — Quelque mille hectares d'arbustes, de pins et d'oliviers ont été dévastés dans l'île de Thassos (nord de la mer Égée) par un violent incendie que les pompiers s'efforçaient toujours hier soir de maîtriser. L'incendie qui a éclaté samedi matin pour des raisons inexplicables a pris de très grandes proportions à cause des vents violents. Les pompiers ont réussi à circonscrire les flammes sur deux fronts, mais un troisième front menaçait toujours dimanche la partie est de l'île. Les pompiers sont notamment aidés par l'armée et équipés de plusieurs avions Canadair. Par ailleurs, un autre incendie qui avait commencé il y a trois jours près d'Igoumenitsa (ouest de la Grèce) a pu être maîtrisé. Plus de 300 hectares de forêts et de maquis ont été ravagés, selon les autorités de la région. Les sapeurs-pompiers ont continué d'autre part à surveiller dimanche le secteur de Bogiati, à 20 km au nord d'Athènes, où un important incendie a menacé pendant toute la journée de samedi la banlieue nord de la capitale. Plus de 120 hectares de forêts et de cultures ont notamment été dévastés par cet incendie qui pourrait être d'origine criminelle, selon la gendarmerie.

■ Les recherches se poursuivent

Les membres des Forces armées et de la Garde côtière ont repris hier les recherches abandonnées samedi soir, en vue de retrouver un petit avion porté disparu depuis vendredi soir dans la région de Rivière-du-Loup. L'appareil, un Cessna 150, a quitté l'aéroport de St-Irénée, dans la région de Charlevoix, vers 17h00 vendredi après-midi, pour une envolée de 20 minutes. Un homme et une femme prenaient place à bord de l'appareil.

■ René Jalbert décoré pour sa bravoure

OTTAWA (PC) — M. René Jalbert, sergent d'armes à l'Assemblée nationale du Québec, va recevoir la Croix de bravoure, le 7 septembre prochain, au cours d'une cérémonie à Rideau Hall. Cinq autres personnes, à la même occasion, vont être décorées de l'Étoile du courage, et 11 de la Médaille de bravoure. M. Jalbert, le 8 mai dernier, a convaincu un homme armé d'une mitraillette de se livrer à la police, à l'Assemblée nationale. Trois personnes avaient déjà été tuées et 13 autres avaient été blessées. L'Étoile du courage sera décernée aux personnes suivantes: Frederick Beck, de Gladstone, Ont.; Mario Cortese, Hemmingford, Qué.; Terrence Dixon, Delta, C.B.; Kenneth Nicolle, et Buddy Osborne, tous deux de Murray Harbour, (I.P.E.). Les titulaires de la Médaille de bravoure: Calvin Aussenhus, de Didsbury, Alta.; Danny Daye, Hinton, Alta.; Douglas Lowe, Brussels, Ont.; Cap. Joseph Macauley, Medicine Hat, Alta.; Wilfred MacKenzie Jr., New Waterford, N.E.; George Makowski, Vancouver; Robert Niford, Bridgewater, N.E.; Tracey Provost, Hemmingford, Qué.; Normand Themens, Verdun, Qué. et Robert Warnock, Ville Lasalle, Qué.

■ Plus de femmes policières en Ontario

Le nombre de femmes policières a doublé depuis la tenue d'une campagne de recrutement lancé par la Police provinciale de l'Ontario pour encourager la gent féminine à se joindre au corps policier. La constable Sherry Baker a souligné que les candidatures féminines ont grimpé à 170% durant les premiers six mois de 1984 comparativement à la même période l'an dernier. La plupart d'entre elles se sont inscrites en juin après une tournée de sensibilisation dans la province, a précisé Mme Baker qui a déjà donné 150 entrevues aux médias dans 16 districts policiers de l'Ontario durant les sept semaines de la campagne qui a commencé à la mi-mai. Une proportion de 21% des aspirants-policiers est de sexe féminin (9% l'an dernier) sur les 2,016 candidatures reçues. Mme Baker fait partie du premier contingent des quinze premières femmes à entrer dans les forces policières de la province de l'Ontario il y a dix ans. Aujourd'hui, il y a 107 femmes constables sur un total de 4,100 policiers. La campagne de recrutement se poursuivra à long terme, Mme Baker ayant l'intention de faire une tournée dans les écoles pour parler du métier de policière aux jeunes finissantes qui auront à faire un choix de carrière.

■ Septuagénaire de Rawdon recherché

Les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Rawdon, au nord-est de Montréal, recherchaient toujours en fin de semaine un septuagénaire qui a subitement disparu de son domicile. La famille de M. Armand Massicotte, qui est âgé de 78 ans, s'inquiète du fait que ce dernier n'a donné aucune nouvelle depuis 17h30, vendredi après-midi. Le vieillard souffrirait parfois d'amnésie. Au moment de sa disparition, M. Massicotte était vêtu d'un pantalon vert foncé et d'une chemise vert pâle. Il portait également une casquette bleu royal.

■ Sur les traces de son ancien patron

M. MacKinnon, 31 ans, un ancien collaborateur de l'ex-ministre libéral Allan MacEwen aujourd'hui sénateur, a été choisi samedi candidat libéral dans la circonscription de Highlands-Canso de Cape Breton. Il a défait son plus proche rival Steve Rankin, alors que deux autres aspirants se sont désistés de la course après le premier tour de votation parmi les 371 délégués. Le libéral affrontera le conservateur Lawrence O'Neil à l'élection du 4 septembre et le NPD choisira son candidat vendredi prochain.

Aux assemblées de mise en candidature

Presque tous les députés libéraux se font élire sans opposition

Les nombreuses assemblées électorales du Parti libéral du Canada tenues au Québec durant le week-end n'ont donné lieu à aucune surprise. Il y a eu élection véritable que dans deux circonscriptions, Matane laissé vacant par le départ de M. Pierre Debané, et Frontenac où le député sortant avait un adversaire.

Dans Matane, Mme Jocelyne Lévesque l'a emporté sur M. Jean-François Thibault. Dans Frontenac, M. Corriveau a défait hier M. Maurice Tardif. Ailleurs, les élections ont eu lieu sans opposition.

Ainsi dans Saint-Hyacinthe, l'ancienne circonscription conservatrice de Claude Wagner où se présente maintenant pour le PC Mme Andrée Champagne, les militants libéraux

ont réélu hier M. Marcel Ostiguy. On y avait délégué comme orateur le ministre André Ouellet, l'homme de confiance de M. Turner au Québec.

Dans Roberval, la députée sortante Mme Suzanne Beauchamp-Niquet sera de nouveau candidate. Le président du PLC, M. Marcel Lessard, est venu lui accorder son support.

Dans Shefford, on a choisi à nouveau M. Jean Lapierre, récemment nommé par M. Turner ministre d'État à la jeunesse.

Dans Sherbrooke, où M. Serge Joyal avait été invité à prendre la parole, les militants libéraux feront encore confiance à M. Irénée Pelletier.

Samedi, les libéraux d'Abitibi ont reconduit leur député sortant, M.

René Gingras.

Vendredi soir, M. Michel Veillette a été élu par acclamation dans Champlain, M. Ian Watson dans Châteauguay, M. Yves Demers dans Duvernay, M. David Berger dans Laurier, M. Marcel Roy dans Laval, M. Jacques Olivier dans Longueuil, M. André Maltais dans Manicouagan (il fera la lutte au chef du PC, M. Brian Mulroney), M. Claude Tessier, dans Mégantic-Compton-Stanstead, M. Paul-André Massé dans Saint-Jean, M. Hal Herbert dans Vaudreuil et M. Raymond Savard dans Verdun-Saint-Paul.

D'autres assemblées de mise en candidature sont prévues pour ce soir dans plusieurs autres circonscriptions.

Le PN a choisi 51 candidats

Monière promet une tornade nationaliste sur le Québec

DENIS DUFRESNE

(PC) — Le chef du Parti nationaliste, M. Denis Monière, a présenté en fin de semaine les 51 premiers candidats de sa formation politique en vue des élections fédérales du 4 septembre, en promettant une «tornade nationaliste sur le Québec».

Ces candidats sont âgés en moyenne de 40 ans et exercent diverses professions: enseignants, hommes d'affaires, administrateurs, etc. On y retrouve entre autres 7 femmes, neuf personnes âgées de 20 à 30 ans et quelques retraités.

Devant une foule de militants enthousiastes réunis dans les locaux du parti à Montréal, M. Monière, qui se présente dans la circonscription de Duvernay, a décrit les nouveaux candidats comme étant «à l'image de la population et non de la haute-finance», qui agissent comme «les porte-parole de ce qui nous tient à cœur: l'affirmation du Québec».

Après avoir dénoncé les liens de M. M. Turner et Mulroney avec l'es-

tablishment financier, M. Monière s'en est particulièrement pris au nouveau chef libéral sur sa position face au rétablissement du droit de veto du Québec. Il a également blâmé le gouvernement fédéral pour son refus d'aider financièrement la compagnie Pétromont, de Varennes, qui doit fermer ses portes, en l'accusant «d'assassiner l'industrie pétrochimique québécoise».

M. Monière a expliqué en entrevue que son parti, qui compte 11,200 membres, présentera des candidats dans les 75 circonscriptions du Québec, mais concentrera ses efforts dans certaines régions.

Il a affirmé «avoir bon espoir» que son parti remportera au moins cinq circonscriptions, soit celles de Matane, Duvernay, Témiscamingue, Lévis et Abitibi, sur la base de deux critères: le pourcentage de «Oui» au référendum de mai 1980 et la popularité des candidats locaux.

Le choix des 51 candidats, a indiqué M. Monière, «a été fait de concert avec les exécutifs régionaux du Parti québécois». Mais, a-t-il souli-

gné, malgré des sympathies évidentes envers le PQ, «il s'agit de deux structures différentes».

Le Parti nationaliste, a ajouté M. Monière, bénéficie de l'appui total du PQ et de celui de huit ministres du gouvernement fédéraux, dont MM. Yves Bérubé, Bernard Landry, Denis Lazure, Gilbert Paquette, Jacques Léonard, et Jean Garon.

Au cours de la campagne qu'il mènera uniquement en français, le Parti nationaliste mettra l'accent sur le thème de l'économie, en insistant sur le droit au travail et la parité des emplois industriels avec l'Ontario.

Pour M. Monière, ces premières élections offrent l'occasion «de semer pour l'avenir». Dans la perspective d'un gouvernement minoritaire «il pourrait y avoir des élections dans deux ans, permettant de faire une percée significative», a-t-il expliqué.

M. Monière entame une campagne qui le mènera dans une vingtaine de circonscriptions d'ici la mi-août.

McDermott espère que le NPD parviendra à conserver ses acquis

OTTAWA (PC) — Le Nouveau parti démocratique sait que «à moins d'un miracle, le Parti libéral ou le Parti conservateur dirigera le gouvernement», a déclaré hier M. Dennis McDermott, président du Congrès du Travail du Canada (CTC).

Le NPD ne croit pas être en mesure de remporter les prochaines élections, mais désire «conserver ce qu'il a acquis et accroître le nombre de ses députés par 11 ou 12», a affirmé M. McDermott lors d'une entrevue à la station de radio CFGO.

Le dirigeant du CTC, qui regroupe deux millions de membres, a ajouté qu'il lui importait peu que les libéraux ou les conservateurs forment le prochain gouvernement, précisant qu'il n'y avait pas de différences fondamentales entre les deux partis.

Par ailleurs, selon M. McDermott, les sondages d'opinion publique ne font que «créer l'opinion et la manipuler plutôt que la refléter».

Des sondages nationaux ont indiqué que le NPD obtient l'appui de 9,5% des électeurs décidés. Le parti a fait élire 32 députés à l'élection de 1980, la plupart dans l'ouest du pays.

L'ancien sondeur du NPD, Larry Ellis, a prédit la semaine dernière que le NPD perdrait 23 des 25 circonscriptions qu'il détient dans l'Ouest. M. McDermott a, quant à lui, exprimé l'avis que le parti a des bases raisonnablement solides dans les

31 circonscriptions qu'il représente à travers le pays.

«Il est extrêmement important que le peuple canadien réalise que le NPD constitue la seule vraie opposition à siéger aux Communes», a conclu M. McDermott.

Les chefs ont des surnoms

OTTAWA (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent est «Ordin-Air», M. Brian Mulroney est plutôt «Billion-Air», tandis que M. John Turner, qui se décrit comme un politicien tactile est... «Derrière».

Voilà du moins les surnoms que les journalistes de la campagne de M. Mulroney ont trouvé au cours du vol Ottawa-Vancouver, alors qu'ils prenaient connaissance de nouveaux développements au sujet de l'habitude de M. Turner de taper amicalement le dos des gens.

Le groupe de journalistes tentait de donner un nom à l'avion qu'utilise le chef libéral pour sa campagne

électorale.

Le terme Bum-Air a tout d'abord été proposé, mais rejeté rapidement par la majorité en faveur du mot Derrière, qui est davantage bilingue.

Le DC-9 de M. Broadbent a reçu le surnom de Ordin-Air en raison des déclarations du chef néo-démocrate à l'effet qu'il représente les gens ordinaires.

Le B-727 de M. Mulroney porte désormais le nom de Billion-Air, en référence aux prodigieuses dépenses de la campagne électorale des conservateurs.

Quant à M. Turner, il n'était pas disponible pour faire part de ses commentaires.



Appui non équivoque de Davis

PAULE des RIVIÈRES

OTTAWA — Le leader conservateur fédéral peut compter cette fois-ci sur l'appui non équivoque de la puissante organisation électorale du premier ministre ontarien, M. William Davis.

Il s'agit d'une organisation qui a fait ses preuves puisqu'elle a reporté les conservateurs au pouvoir dans cette province depuis 40 ans.

Pour M. Brian Mulroney, l'appui est primordial parce qu'il assure une présence professionnelle dans la province où se jouera l'élection du 4 septembre. L'Ontario envoie à Ottawa 95 députés sur 282. Il est primordial aussi parce que son adversaire, M. John Turner, qui a passé 10 ans sur Bay Street, y a aussi quelques amis.

L'appui est d'autant plus réjouissant que M. Davis ne se lance pas automatiquement derrière tous les leaders conservateurs fédéraux. En 1980, il avait certes invité ses fidèles à travailler pour M. Joe Clark mais l'enthousiasme manquait et personne ne s'y trompa.

M. Davis diffère d'opinion avec M. Mulroney sur des sujets importants comme la gratuité des soins de santé et le bilinguisme mais, contrairement à ce que s'était passé à l'élection de 1980, il n'a pas fait de cas cette fois-ci des divergences entre les deux partis.

L'appui n'est pas étonnant cependant car le co-directeur national de campagne pour M. Mulroney, M. Norm Atkins, est un pilier de la grosse organisation de Toronto.

Le responsable de la campagne pour l'Ontario est M. William McAleer, un proche de M. Davis. M. Tom Scott est responsable pour sa part de la publicité en anglais et il a fait plus d'une campagne avec M. Davis.

Malgré la prééminence des Ontariens, le Québec a sa place dans l'organisation. Outre M. Bazin, M. Mulroney fait pleinement confiance à M. Bernard Roy, qui dirige la campagne au Québec. MM. Rodrigue Pageau et Michael Cogger travaillent également à faire élire des députés québécois. M. Cogger s'occupe plus particulièrement de Manicouagan — où se présente M. Mulroney — et des comités des Cantons de l'Est, où il réside. La directrice adjointe du Parti, Mme Gisèle Morgan, passera beaucoup de temps aussi à Sept-Îles pour aider M. Mulroney. M. Roger Nantel enfin est responsable de toute la publicité pour le Québec. À Ottawa, on dit sans mentionner de chiffres que le Québec a le plus gros budget provincial.

Les dépôts garantis: des placements à termes variés, capital et intérêts garantis.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume
Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
1600, boul. Saint-Martin est
Longueuil (514) 679-2810
1-800-361-5058
370, chemin Chamblay
Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins
Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy
Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
1640, rue King ouest

Recherchez-vous un mode d'épargne qui vous garantit capital et intérêts? Les Dépôts garantis de la Fiducie du Québec sont peut-être une réponse à vos besoins.

C'est une forme de placement très sécuritaire, le capital et le taux d'intérêt étant garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence des versements d'intérêt. Il n'y a aucuns frais.

13³/₄ 5 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

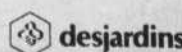
Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Taux sujets à changement. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.



POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU DEVOIR

844-3361

McGill

Éducation permanente

Cours du soir de langues vivantes

À partir du 10 septembre 1984

Certificats de Compétence

anglais et français
(Cinq niveaux de cours) Condition d'obtention du certificat: 75% à l'examen de deux cours du 5e niveau. Tous les niveaux d'anglais sont aussi offerts le samedi matin.

Tests de classement à subir le jour de votre choix:
Cours d'anglais: 9, 14 ou 20 août à 19h
Cours de français: 8, 16 ou 21 août à 19h

Les candidats au test doivent s'inscrire en personne à partir du 16 juillet, du lundi au jeudi, de 9h à 18h30.

FRAIS DE TEST: 5,00 \$ (pas de chèques, s.v.p.)

allemand • espagnol • italien • russe
(Quatre niveaux de cours) Conditions d'obtention du certificat: succès à l'examen du 3e niveau et 75% à l'examen du 4e niveau.

Autres langues

arabe • arménien • chinois • grec moderne • hébreu • hongrois • japonais • polonais • portugais • yiddish

Pour recevoir notre brochure prière de s'adresser au Centre d'éducation permanente, Université McGill, Pavillon de la Bibliothèque Redpath, Salle 214, Téléphone: 392-8301. Adresse postale: 3461, rue McTavish, Montréal, H3A 1Y1.

ARTS ET SPECTACLES

Les arts visuels en région

Hors de Montréal
point de salut ?

JULIE STANTON

RIVIÈRE-DU-LOUP — « Hors de Montréal point de salut », disent-ils et tout ce qui est régional, à leurs yeux, un petit quelque chose de désertique. Le mot même sonne à leurs oreilles comme un pâle rigodon dont les notes se perdent quelque part entre Gaspé et le Pont Victoria. Et le mot artiste et le mot création n'ont, dans leur bouche, que la saveur du consacré qui vient de New York ou de Dusseldorf. Peut-être faut-il qu'il en soit ainsi, comme il en a toujours été de monter d'Aix-en-Provence à Paris pour devenir mondialisé Cézanne.

Mais, un événement comme la Première Biennale des arts visuels de l'est du Québec — qui se tient actuellement à Rivière-du-Loup, et ce, jusqu'au 29 juillet — donne à voir un produit d'un riche terroir, à entendre un chant intérieur qui n'a rien à faire avec *Le Reel du pendu* et à connaître ici des écritures visuelles dont certaines franchiraient haut la main le test de la confrontation outre-rivière... si ce n'est déjà fait.

Et je pense ici au *Repos* de Pierre Lussier, cette huile dont la luminosité baigne si fort tout le noir de l'environnement extérieur que séparent deux et trois fois que le regard viendra se perdre dans le fascinant appel du tableau... *Ce Château de sable des mers intérieures* où, je ne sais par quel miracle, Énid Legros a soufflé de l'argyle blanche ces mondes si vastes et si y entend le silence... *Narayama*, ces 70 panneaux de toiles peintes que l'on traverse comme soudain la paix vous traverse, son auteur, André Dubois, écrit : « C'est en pleine lumière que j'œuvre au noir ».

Microcosme, étrange univers de Michel Lagacé, « une production, dit-il, qui s'alimente aux sources du monde mythologique et des transformations de la modernité ».

Oui, des noms à reconnaître. Et à connaître (Bruno Car Bilodeau et la patience des peintres naïfs, Germain St-Onge et ses desseins à coup de milliers de coups de crayon dans le cerveau, Jocelyne Gaudreau, des moulages intrigants...) parmi les 35 artistes de cette Biennale qui présentent 110 œuvres appartenant à de multiples discipli-

nes. Peintures, dessins, photos, sculptures, textiles, et installations de toutes sortes se partagent les salles du Musée du bas Saint-Laurent et celles de la Polyvalente Saint-Pierre, principaux lieux d'accueil de l'événement dont il faut souligner également cette *Intervention en milieu urbain* par quelques artistes du regroupement « au bout de la vingt », Horel Boucher et Michel Perron, entre autres. Le fait, pour le jury, de sélectionner les participants d'après les œuvres passées et non sur un projet spécifique rattaché à la Biennale, a semblé fournir à ces derniers un exaltant défi, en même temps qu'une sorte d'apaisante sécurité à créer une œuvre dont on savait déjà pouvoir la diffuser ici. La présentation des œuvres, un catalogue fort bien fait qui permet de se familiariser avec l'artiste et sa démarche, la possibilité de recourir (dans la personne de Michel Perron) aux lumières non pas d'un guide-robot, mais à celle d'un interlocuteur valable sans aucune prétention de haute voltige, tous ces éléments ne font qu'ajouter au plaisir de la visite et de la découverte.

Faute d'avoir suivi l'événement de près, je ne saurais parler ni des six ateliers d'expérimentation, ni du colloque (Constat d'un lieu) qui se tenait en fin de semaine, ni du degré de participation du public à cette Première Biennale de l'Est mise sur pied, avec le concours du Conseil de la culture de l'Est et dont le budget était de l'ordre d'environ \$40.000. Il semblerait cependant que les rapports plus que positifs entre la direction artistique et les édiles municipaux encourageaient pour l'avenir de telles manifestations à se tenir à Rivière-du-Loup... dont, on le sait, une importante infrastructure d'accueil avait assuré en 1971 le succès des Premiers Jeux d'été du Québec.

Signe, en tout cas, de ce début d'intérêts des dirigeants municipaux ici, l'éolienne *Arbor* (signée André Brassard) à qui l'on a permis de tourner à tous vents sous les arbres du Parc Vézina. Intégré de façon permanente à l'environnement la sculpture témoigne de toutes ses courbes et sa brillance, sa musique, d'une collaboration qui aura donné cette manifestation collective d'un talent certain.

Mois de l'opéra au
Théâtre Félix-Leclerc

Il y aura au mois d'août un super-festival d'opéra sur film au théâtre Félix Leclerc. Dix des meilleurs métrages jamais tournés à travers le monde seront alors au programme à compter du 30 juillet.

La Flûte enchantée, *Les Noces* de *Figaro* et *Don Juan* de Mozart, *Fidelio* de Beethoven, *Orphée aux enfers* d'Offenbach, *Les Maîtres-chanteurs* de Neumberg et *Parsifal* de Wagner, *La Traviata* de Verdi et *Le Tzar* et le charpentier de Lortzing formeront le répertoire de ce mois consacré à la grande musique chantée.

Des artistes de renom se relayent soir après soir pour venir présenter ces chefs-d'œuvre au grand public. Les Productions Françaises

Chartrand et Guy Roy offriront ainsi 24 représentations qui se termineront par un super-gala le dimanche, 2 septembre.

De plus, une exposition viendra compléter ce mois de l'opéra. Le public pourra y admirer des maquettes de décors célèbres, des costumes, des affiches et des photographies relatant toute l'histoire de l'opéra des deux derniers siècles autant du Québec que d'à travers le monde. Cette exposition fut présentée récemment au Centre national des arts d'Ottawa et remporta alors un grand succès.

Le prix des billets a été fixé à \$6 et un abonnement est également disponible pour les dix films au coût de \$50. Renseignements: 521-4446.

ECHOS

Une exposition regroupant plus de 80 tableaux, gravures, gouaches, dessins d'artistes du Québec, d'Europe et des États-Unis a lieu jusqu'au 24 août au Palais de justice de Québec, tout à côté du Bassin Louise. Cela dans le cadre des fêtes de Québec 1984.

Ce sera une soirée bien spéciale à l'aréna Maurice Richard mercredi, 25 juillet alors que la famille Quilico, Louis Quilico, baryton, son fils

Giono et son épouse Lina Pizzolongo, pianiste, sera réunie pour chanter avec l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit.

La jeune chanteuse et guitariste grecque de réputation internationale Angélique Ionatos sera à la Place des Arts du 25 au 28 juillet.

Au Festival de Lanaudière, l'Ensemble Claude Gervais donnera un concert à St-Gabriel-de-Brandon le 24

Le rock sensuel de Springsteen

MIREILLE SIMARD

Il est de ces êtres dont la générosité poignante apaise les âmes tourmentées. Il est de ces Américains qui chantent leur patrie avec une acuité sans égale. Il est de ces hommes qui vouent aux femmes un amour sans borne, une passion inégalée, une obsession grandiloquente.

Bruce Springsteen, le rocker des ruelles de son New Jersey natal, c'est aussi le plus grand performeur sur scène que j'ai vu de toute ma vie. Une présence rauque, animale, essoufflée, une vivacité qui fouette l'indolence, une authenticité farouche qui scintille dans le firmament des gouttes de sueur qui cascaden de son front jusqu'au parquet. Pendant plus de trois heures, au Forum samedi soir, il a chanté à pleins poumons, enchaînant pièce sur pièce, jouant de la guitare et de la musique à bouche, racontant des histoires de son enfance ou encore tournant comme une toupie, la guitare érigée en gouvernail.

Springsteen, c'est la tradition du rock, plongeant à même dans les racines du folk, du blues et du country, une musique qui combine la sexualité exacerbée d'Elvis Presley aux états d'âme de Janis Joplin. Une musique du corps, des tripes, un rythme où s'entrechoquent les pulsions animales et les tourments cérébraux. Un univers où bouillonne l'*American Way of Life*, sur fond de Cadillac roses, d'amours déçus et d'alcool salubre.

Animal et chaud, d'une présence en scène qui éclipse tous les Boy George et Duran Duran pognés dans leur corps, Springsteen, dans sa beauté qui n'a rien à voir le plastique ou l'artificiel, qui procède carrément d'une générosité primitive qui va droit au cœur, véhicule les passions d'une société pour qui l'exacerbation du désir trouve son apogée dans le



Bruce Springsteen

rock. Avec Springsteen, nous sommes loin de la stratégie de marketing; avec lui, c'est toute l'Amérique paradoxale puritaine et libérée qui vit au travers de ses chansons et de sa musique tout ce qu'elle entretient ailleurs dans la rationalité de son quotidien.

Quand on embarque dans le show de Springsteen, on se laisse aller. D'abord parce qu'on connaît sa générosité musicale — entre trois et quatre heures de spectacle — et ensuite, parce qu'il accroche avec son intensité charismatique. Avec lui, pas de faux-fuyants: juste de l'émotion à l'état brut, des grandes salves d'audace et de cœur, des montagnes de crudités émotives.

Bruce Springsteen incarne toutes les valeurs de force, de courage et de liberté de l'Amérique. Dans sa personne même, avec ses jeans et son T-shirt à la James Dean, avec son bandeau qui retient sa chevelure bouclée, il a quelque chose de l'ado-

lescent éternel, pour qui la vie a une saveur de hamburgers, de décapotables et de coups pendables.

On ne va pas voir Bruce Springsteen pour entendre ses gros hits. On va le voir pour son énergie, ses déhanchements gracieux, sa folie incandescente qui le fait sauter d'une boîte de son à une autre, de la scène au plancher du Forum et qui le fait se garrocher au sol, dans des cascades impénitentes.

Le roi incontesté de la prestation rock — The Boss, comme on le surnomme dans le milieu — balaise la torpue et la mièvrerie. Avec lui, le monde des amitiés mâles sur fond d'alcool, des filles à séduire et de l'adolescence américaine prend toute sa force. Il n'est ni plus, ni moins que l'incarnation d'une génération dorée, celle pour qui la liberté était absolue et les possibilités, innombrables.

Et puis, il y a chez lui, quelque chose de l'impénitent séducteur, comme le démontrait sa façon d'embrasser langoureusement une jeune spectatrice — au demeurant le sosie parfait et grandiose de Mariel Hemingway — à l'issue d'une séance de danse sur la scène. Cette façon d'être, cette assurance qu'il affiche aux femmes témoigne de sa profonde certitude à s'imaginer connaître les femmes mieux qu'elles-mêmes.

Dans une célèbre chanson qui raconte le pelotage d'auto — en bon québécois, on dirait *necking* — de deux adolescents, il balaise les réticences de sa partenaire à se laisser embrasser en affirmant qu'il sait qu'elle est une menteuse. « You can't hide your desire », chante-t-il de sa voix rauque et déchirante. Nombre de féministes pourront trouver le contenu sexiste — la première fois que j'ai entendu la pièce, je l'ai citée à toutes mes amies à titre de summum du sexisme radiophonique — mais je dois reconnaître qu'il y a une parcelle de vérité dans cette atti-

tude toute féminine qui consiste à toujours repousser plus loin son désir. Pour toutes sortes de bonnes raisons d'ailleurs: à cause de l'éducation, du problème de la contraception et du qu'en-dira-t-on.

N'empêche... Toutes les ex-adolescentes qui ont connu les affres (néanmoins délicieuses) des balades romantiques en auto, savent retrouver dans cette pièce le piment délicieux (et ô combien dangeux!) du désir adolescent.

Sa musique envoûte en vrac, comme un immense rascasse qui emprisonne malgré soi. Des pièces généreuses, intenses, bourrées de dynamite, à la limite du cacophonique d'ailleurs, quand les claviers, les guitares et la batterie se mêlent de marteler à 200 km/heure les partitions musicales. Samedi soir, le Forum craquait, les bancs vibraient et les tympans se bouchaient à force de tant d'énergie débridée. Et pourtant, dans ces décibels lancinants, il y avait quelque chose d'indubitablement beau, d'infiniment grand et de désespérément humain.

Bruce Springsteen, en totale fusion avec ses musiciens avec qui il avait mis au point quelques mises en scène mouvementées, n'a pas flanché à l'issue des 180 minutes de spectacles. Au contraire: dans un rappel qui figurait sans doute dans l'histoire du Forum comme l'un des plus longs — plus de 40 minutes — il a mitraillé les spectateurs de cinq ou six pièces, échantonnant même son délire sur le célèbre *Twist and Shout* des Beatles, avant de revenir à sa propre pièce.

Tout au long du spectacle, le poing en l'air, comme un conquérant de l'Ouest, Bruce Springsteen a sillonné le territoire vaste et inépuisable du rock. Mais sa victoire était celle des émotions, des tripes et du cœur. Une victoire qui décloisonne l'univers rationnel du quotidien et qui redonne droit de cité au cœur, à la générosité et à la sensualité.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — « Les dieux sont tombés sur la tête » 9 h 20 — « Banzai » 7 h 30.

ASTRE II: — « Les aventuriers du cobra d'or » 9 h 05 — « Qu'est-il arrivé à ces filles ? » 7 h 30.

ASTRE III: — « Les portes de l'enfer » 8 h 35 — « L'emprise des cannibales » 7 h 10.

ASTRE IV: — « Opéra de la terre » 9 h 30 — « Quand faut aller, faut aller » 7 h 30.

BERRI I: (288-2115) — « Premiers désirs » 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 15.

BERRI II: — « Contre toute attente » 1 h 50, 4 h 15, 6 h 40, 9 h 15.

BERRI III: — « Les dieux sont tombés sur la tête » 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 10.

BERRI IV: — « Yentil » 1 h 50, 4 h 25, 7 h 15, 9 h 40.

BERRI V: — « L'été meurtrier » 1 h 10, 3 h 40, 6 h 25, 9 h 15.

BONAVENTURE I: (861-2725) — « Bachelor party » 7 h 15, 9 h 15.

BONAVENTURE II: — « Beat street » 7 h 30, 9 h 30.

BROSSARD I: (465-3851) — « Ghostbusters » 1 h 30, 3 h 5, 7 h 9 h.

BROSSARD II: — « Bachelor party » 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

BROSSARD III: — « Best defense » 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CARTIER-LAVAL: (863-5124) — « Contre toute attente » 7 h 9 h 15.

CHAMPLAIN I: (271-1103) — « The last starfighter » 12 h 45, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45.

CHAMPLAIN II: — « Quelle affaire » 2 h 40, 6 h 20, 10 h.

CHAMPLAIN III: — « A Miami faut le faire » 1 h 40, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.

CINEMA DE PARIS: (875-1882) — « Cannonball run II » 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35.

CINEMA DU VILLAGE: 1220 St-Catherine, (523-3239) — « The Diary » 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CINEPLEX I: (849-4518) — « Muppets take Manhattan » 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

CINEPLEX II: — « Breakin' » 1 h 30, 3 h 05, 4 h 40, 6 h 15, 7 h 50, 9 h 25.

CINEPLEX III: — « Reuben, Reuben » 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 25.

CINEPLEX IV: — « The big chill » 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.

CINEPLEX V: — « Against all odds » 2 h 40, 4 h 30, 7 h 9 h 15.

CINEPLEX VI: — « Return of Martin Guerre » 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.

CINEPLEX VII: — « Muppets take Manhattan » 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25.

CINEPLEX VIII: — « Muppets take Manhattan » 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25.

CINEPLEX IX: — « Moscow on the Hudson » 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.

CINEMA MONTREAL I: (521-7870) — « Blanche Neige et les sept nains » 2 h 40, 6 h 15, 9 h 45 — « Le dernier vol de l'arche de Noé » 12 h 45, 4 h 20, 6 h 45.

CINEMA MONTREAL II: — « Les exterminateurs de l'an 3000 » 2 h 25, 5 h 55, 9 h 20 — « Le jour du cobra » 12 h 40, 4 h 10, 7 h 40.

CINEMA MONTREAL III: (288-3141) — « Police frontière » 12 h 05, 15 h 45, 19 h 25 — « Portes de l'enfer » 14 h 15, 17 h 55, 21 h 35.

CINEMA MONTREAL IV: — « Réveries et fantasmes » 12 h 15, 16 h 05, 19 h 55 — « Réves voluptueux » 13 h 35, 17 h 25, 21 h 15 — « Secrétaires expertes en langues » 14 h 55, 18 h 45.

CINEMA MONTREAL V: — « L'homme qui en savait trop » 12 h 05, 14 h 15, 16 h 25, 18 h 35, 20 h 45.

CINEMA MONTREAL VI: — « The adversary » (Pratidwandi) 20 h.

CREMAJ: (388-4210) — « Zelig » 7 h 30, 9 h 30.

DUPHIN I: (721-6060) — « Blanche Neige et les sept nains » 12 h 30, 4 h 7 h 30.

DUPHIN II: — « Le dernier vol de l'arche de Noé » 2 h 10, 5 h 40, 8 h 10.

DUPHIN III: — « Tout feu, tout flamme » 2 h 15, 4 h 30, 7 h 9 h 20.

DORVAL I: (631-8587) — « A horse called Phalaris » 7 h 10, 9 h 10.

DORVAL II: — « Gremlins » 7 h 20, 9 h 20.

DORVAL III: — « Star Trek 11: the search for Spock » 7 h 9 h.

DECARIE I: (341-3190) — « The last starfighter » 7 h 9 h.

DECARIE II: — « Cannonball run II » 7 h 20, 9 h 35.

ELYSÉE I: (842-6053) — « Équale » 6 h, 7 h 50.

ELYSÉE II: — « Endrila » 7 h 9 h.

ESPACE 9: (272-1080) — « Fairview I: (697-8095) — « Splash » 7 h 9 h.

FAIRVIEW II: — « The never ending story » 6 h, 7 h 45, 9 h 30.

FLEUR DE LYS: (849-0041) — « La classe de 1984 » 2 h 40, 5 h 55, 9 h 10 — « Les yeux mécaniques » 1 h 15, 4 h 30, 7 h 45.

GREENFIELD I: (671-6129) — « A la poursuite du diamant vert » 7 h 9 h.

GREENFIELD 2: — « Conan the destroyer » 7 h 10, 9 h 10.

GREENFIELD 3: — « Greys: the legend of Tarzan » 7 h 9 h 15.

IMPERIAL: (288-7102) — « Indiana Jones: the temple of doom » 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.

JEAN TALON: (725-7000) — « Premiers désirs » 1 h 40, 4 h 40, 8 h 15 — « Commando des tigres noirs » 2 h 50, 6 h 25, 10 h.

KENT I: (489-9707) — « Gremlins » 7 h 15, 9 h 15.

KENT II: — « The Karate kid » 6 h 15, 8 h 45.

LA CITÉ I: (844-2829) — « Gremlins » 7 h 20, 9 h 20.

LA CITÉ II: — « Splash » 7 h 9 h.

LA CITÉ III: — « A horse called Phalaris » 7 h 9 h.

L'AUTRE CINEMA: (722-1451) — « Fury » 6 h 45 — « Un homme, une vraie et plus qu'imparfait » 7 h 30 — « Les prédateurs » 9 h 15 — « Pippicadodo » 9 h 30.

LAVAL I: (688-7776) — « Indiana Jones: the temple of doom » 7 h 15, 9 h 35.

LAVAL II: — « Gremlins » 7 h 05, 9 h 15.

LAVAL III: — « Star Trek III: the search for Spock » 7 h 10, 9 h 15.

LAVAL IV: — « A la poursuite du diamant vert » 7 h 20, 9 h 35.

LAVAL V: — « Bachelor party » 1 h 15, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

LAVAL VI: — « Gremlins » 7 h 15, 9 h 15.

LAVAL VII: — « Top secret » 12 h 15, 2 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 30.

LAVAL VIII: — « Never ending story » 12 h 30, 2 h 20, 4 h 15, 6 h 10, 8 h 30, 9 h 50.

LAVAL IX: — « Top secret » 12 h 15, 2 h 45, 5 h 30, 7 h 15, 9 h 30.

LAVAL X: — « Top secret » 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XI: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XIII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XIV: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XV: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XVI: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XVII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XVIII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XIX: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XX: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXI: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXIII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXIV: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXV: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXVI: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXVII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXVIII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXIX: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXX: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXXI: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXXII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

LAVAL XXXIII: — « Conan the destroyer » 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 6 h 30, 8 h 30.

INFORMATIONS INTERNATIONALES

En votant l'amnistie, Jaruzelski veut convaincre les Occidentaux de lever les sanctions contre Varsovie

VARSOVIE (AFP) — La large amnistie votée samedi par la Diète polonaise pour la quasi-totalité des prisonniers politiques répond au dessein du général Jaruzelski de tourner définitivement la page de Solidarité, tout en tentant de convaincre les Occidentaux que le temps est venu de lever les sanctions contre Varsovie, estiment les observateurs.

Cette amnistie entraînera la libération, au plus tard dans un mois, des 652 prisonniers politiques recensés officiellement en Pologne: des détenus célèbres comme Jacek Kuron, Adam Michnik et leurs compagnons du KOR, d'anciens dirigeants de Solidarité, mais aussi de nombreux inconnus détenus depuis de longs mois dans des conditions difficiles pour avoir manifesté trop clairement leurs sympathies au syndicat dissous, 35.000 droits communs (sur 90.000) bénéficieront en outre de l'amnistie.

Andrzej Gwiazda, 49 ans, ancien vice-président de Solidarité de Gdansk, un des 11 chefs de file de l'opposition détenus à la prison Rakowiecka de Varsovie, a été le premier à bénéficier de l'amnistie. Remis en liberté samedi soir après deux ans et demi de détention pour aller rendre visite à sa femme malade, il ne devrait pas regagner sa cellule. Selon le fils de Jacek Kuron, Maciej, les quatre dirigeants du KOR devraient être élargis cette semaine.

Seuls Bogdan Lis, le numéro deux de la direction clandestine de Solidarité (TKK) et son secrétaire, arrêtés en juin dernier à Gdansk, risquent de rester en prison. Ils sont en effet poursuivis pour «haute trahi-

son», un crime passible de la peine de mort qui, avec l'espionnage et le sabotage, sont exclus de l'amnistie.

La libération des prisonniers politiques, parfois détenus depuis la proclamation de la loi martiale le 13 décembre 1981, est «le meilleur signe de la stabilisation» du régime qui entend proscrire à jamais «le retour à l'anarchie», a affirmé le général Jaruzelski.

Pour lui, le temps est désormais venu de séparer le bon grain de l'ivraie, à savoir ceux «qui, après s'être laissés égarer par les activités infâmes des centres de subversion, sont prêts à revenir à la vie normale», des autres, les «ennemis du socialisme» contre lesquels l'État d'entend pas changer sa politique de répression.

À cette nouvelle tentative de marginalisation de l'opposition s'ajoute, notent les observateurs, un appel du général Jaruzelski à l'Occident pour qu'il mette fin à son «infâme boycott» qui a «coûté à la Pologne 13 milliards de dollars».

La Pologne, a-t-il dit, «est en droit d'attendre des compensations financières pour ses pertes et des facilités pour rembourser sa dette» extérieure pour les seuls pays et banques occidentaux à 27 milliards de dollars. De nombreux Polonais attendent avec émotion le retour de leur proches ou de leurs amis. Mais à l'instar de Lech Walesa, beaucoup se déclarent méfiants. «Cette amnistie est un pas dans la bonne direction. Mais il faut assurer un retour au pluralisme, sans quoi les amnisties d'aujourd'hui retourneront tôt ou tard en prison», a déclaré le prix Nobel de la paix.

L'Église, qui depuis deux ans et

de mi-œuvre en faveur de la libération des prisonniers politiques, ne peut que se montrer satisfaite. Le cardinal primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, a adressé un message en ce sens à la Diète, indique-t-on de source proche de l'épiscopat. Mais l'Église, précise-t-on de même source, estime aussi nécessaire un retour au pluralisme, aussi modeste soit-il, non seulement dans les syndicats, mais aussi dans les associations culturelles et scientifiques.

Or rien n'indique que la Pologne se dirige vers une libéralisation. Au contraire, chacune des déclarations officielles porte maintenant l'empreinte de la stricte orthodoxie. Toute idée d'expression en dehors des organisations reconnues par le pouvoir est pratiquement écartée et les médias encensent quotidiennement la politique de reprise en main menée depuis deux ans et demi, aussi bien dans les entreprises, que dans les milieux intellectuels et universitaires.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à ce que de nombreux opposants — comme Jacek Kuron qui a déjà fait savoir qu'il poursuivrait ses activités une fois libéré — fassent de nouveau les frais de la «sévérité» promise par le général Jaruzelski aux «ennemis du socialisme». Il est également prévisible que les clans des Solidaires, et notamment le chef de la TKK, Zbigniew Bujak, refuseront la garantie d'impunité qui leur est donnée s'ils se livrent à la police en faisant amende honorable.

Dans les milieux de Solidarité, cette amnistie est déjà tournée en dérision: «le plus grand acquis du 40ème anniversaire de la Pologne po-



A l'occasion du 40ème anniversaire de la Pologne populaire, les membres de la Diète ont voté samedi en faveur d'une large amnistie qui touche 652 prisonniers politiques et 35.000 détenus de droits communs.

(Photolaser AP)

pulaire, y dit-on, est une large amnistie pour les prisonniers politiques, mais cette amnistie sera encore plus importante pour le 50ème anniversaire.

Enfin, les médias soviétiques n'ont pas soufflé mot de l'amnistie, manifestant par là, selon les observateurs, que l'URSS ou la notion de «prison-

niers politiques» est inconnue, n'est pas prête à en faire autant.

La presse soviétique d'hier rend en effet longuement compte du sé-jour à Varsovie du chef du gouvernement Nikolai Tikhonov, mais sans jamais évoquer le pardon accordé par les autorités polonaises aux pri-

sonniers de droit commun et politi-ques.

M. Tikhonov qui a assisté à Varsovie à la célébration de cet anniversaire, n'a pas mentionné l'amnistie, à en juger par les extraits de son discours cités par l'agence officielle Tass et repris hier par la presse de Moscou.

En cas de conflit

Les USA ne sont pas de taille face à l'URSS

NEW YORK (AFP) — Les forces armées des États-Unis ne pourraient pas, en cas de conflit, soutenir le combat contre l'Union soviétique ou d'autres pays de moindre puissance, indiquait hier le *New York Times*, citant les conclusions d'un rapport du Congrès.

Ce rapport de près de 400 pages fait suite à une enquête de 18 mois menée par une commission de la Chambre des représentants qui conclut notamment que l'armée des États-Unis ne peut soutenir le combat pendant une période de temps prolongée.

Le rapport met notamment en doute la capacité de la marine de guerre américaine de pouvoir faire face plus d'une semaine à des combats aériens ou de surface. Quant aux forces aériennes, les enquêteurs ont estimé qu'elles n'étaient pas capables de mener des opérations de guerre conventionnelles soutenues contre les Soviétiques.

Le rapport souligne par ailleurs que la flotte de guerre des alliés de l'Union soviétique et de pays du tiers-monde bien qu'incapables de battre la marine américaine pourrait infliger des dommages équivalents à un désastre national.

Si les forces de combat américaines sont en mesure de réagir, poursuit-il, elles ne possèdent pas le matériel de réserve et le soutien logistique pour soutenir des opérations de guerre.

La pénurie d'avions, de matériel d'équipement, de pièces détachées, de personnel, de communications et de munitions constituent de sérieuses limites pour soutenir une guerre contre les forces soviétiques, ajoute ce rapport.

Le *New York Times* cite par ailleurs des responsables du Pentagone qui ont indiqué que les conclusions du rapport semblent exactes et qui ont précisé que le rapport met en lumière des carences connues de longue date dont cette administration a hérité et qu'elle s'efforce vigoureusement de corriger.

«Camion diplomatique»: Moscou et Bonn ont préféré éviter l'épreuve de force

BONN (AFP) — Bonn et Moscou ont préféré éviter hier une épreuve de force sur le «camion diplomatique» soviétique en ayant recours à la procédure symbolique de l'inspection douanière du véhicule à l'intérieur de l'ambassade soviétique à Bonn, estimaient hier les milieux proches des services de renseignement occidentaux.

«C'est un accord pour la galerie», commentait un expert à Bonn, après l'annonce que le semi-remorque Mercedes crème de neuf tonnes, portant l'inscription «Sovtransavto» (transports routiers soviétiques) en caractères cyrilliques, avait été autorisé hier matin à quitter l'aire de parking à la frontière inter-allemande, gardée par des soldats armés de pistolet-mitrailleurs, pour l'ambassade d'URSS à Bonn.

«On n'a jamais vu ça», ajoutait-il, après que le porte-parole du gouvernement, M. Peter Boenisch, eut précisé dans la matinée que des fonctionnaires ouest-allemands des douanes et des affaires étrangères procéderaient à une inspection de visu des caisses dans l'enceinte de l'ambassade d'URSS.

«Jamais une nation souveraine ne peut accepter a priori que des fonc-

tionnaires du pays-hôte procèdent à un tel contrôle à l'intérieur d'une mission diplomatique protégée par l'exterritorialité», a précisé l'expert. Il est clair qu'il s'agissait d'éviter, de part et d'autre, un incident grave nuisible au dialogue entre les deux capitales. En procédant, par ailleurs, à l'inspection dans l'ambassade d'URSS, les Soviétiques étaient assurés que les douanes ouest-allemandes ne pourraient procéder à aucune saisie.

«L'URSS, a commenté le même expert, ne pouvait donc, comme l'a fait hier matin un porte-parole de l'ambassade d'URSS à Bonn, que se féliciter d'un tel accord, qui évitait la saisie à terme d'un équipement électronique d'écoutes très sophistiqué».

Le mystère du «camion diplomatique» a été — officiellement en tout cas — élucidé vers 10h30 GMT hier, comme le précisait un communiqué de la chancellerie fédérale: 207 paquets, contenant selon les autorités soviétiques, du matériel d'émission et de réception radio, de codage, des appareils électroniques, nécessaires à l'installation du nouveau bâtiment administratif de la représentation soviétique auprès de l'ONU à Genève, étaient découverts dans le

conteneur du semi-remorque.

Si l'incident est officiellement clos après quatre jours de négociations ardues entre Bonn et Moscou et sept jours d'immobilisation du camion en Suisse, les questions-clé de l'affaire sont loin d'être résolues:

■ s'il s'agissait bien de l'équipement radio destiné à la mission soviétique auprès de l'ONU à Genève, pourquoi les autorités soviétiques n'ont-elles pas utilisé l'article 36 de la convention de Vienne qui autorise le libre passage de «biens diplomatiques» pour autant qu'ils soient accompagnés d'une déclaration en douane?

■ pourquoi le semi-remorque a-t-il mis 66 heures pour aller de la frontière inter-allemande à Genève (11-12 juillet) et dans le sens inverse retour, mercredi et jeudi derniers, alors qu'un conducteur de poids lourds du même type ne met normalement que 25 heures?

■ pourquoi le gouvernement fédéral, prévenu, selon Bonn, par les autorités helvétiques du contenu du camion, ont-elles accepté le compromis d'hier d'une inspection symbolique? Cette position contraste du tout au tout, notent les observateurs, avec la prise de position très dure du porte-parole du gouvernement, M. Peter Boenisch, vendredi: «Nous ne voulons pas d'énervement inutile, mais, avait-il dit, nous ne voulons pas être pris pour des imbéciles non plus».

■ enfin, la présence les 11 et 12 juillet du camion soviétique (bourré d'équipements électroniques emballés qui n'ont pas été examinés de près par les fonctionnaires ouest-allemands) dans la zone où se déroulent les manœuvres d'une unité de fusées Pershing-2, est-elle une simple coïncidence?

Liban: les chrétiens et les druzes discutent du retour des réfugiés dans leurs villages

BEYROUTH (Reuters) — Les dirigeants chrétiens et druzes ont négocié hier le retour des villageois chrétiens dans les montagnes au sud-est de Beyrouth, territoire placé sous le contrôle des druzes, a annoncé la radio du Parti progressiste socialiste druze (PSP).

À Beyrouth, un nouveau pas a été accompli dans le plan de paix mis au point par le gouvernement du premier ministre, M. Rachid Karamé. Les miliciens ont commencé à rassembler leurs armes et à les mettre dans des dépôts fermés et gardés.

Le gouvernement d'unité natio-

nale souhaite étendre ce plan de paix aux montagnes, mais de nombreux chrétiens ont insisté sur le fait que les réfugiés chassés de leurs maisons l'année dernière lors de la guerre de la montagne devaient être autorisés à rentrer chez eux, en cas d'application d'un plan de paix.

Sous la supervision du PSP, certaines familles chrétiennes sont retournées récemment au village de Meshref, à 20 kms au sud de Beyrouth, et selon des sources druzes, les discussions d'hier concernaient les retours vers Bhamdoun, à 18 kms à l'est de la capitale libanaise.

La radio du PSP a affirmé que M. Walid Joublait, dirigeant du parti, a rencontré le président du Parlement, un ancien ministre et d'autres dirigeants chrétiens à son palais de Moukhtara, dans la montagne druze.

Près de 250.000 chrétiens, qui vivaient aux côtés des druzes dans cette région, ont fui leurs maisons lors de la guerre de septembre 1983. Durant cette guerre, le PSP, allié au combattants palestiniens et syriens, avait repoussé les milices chrétiennes des «forces libanaises», qui avaient envahi la région sous la protection de l'armée israélienne.

Malgré la réunion d'hier, de source informée, on indiquait que tous les chrétiens ne pourraient sans doute pas regagner leurs villages rapidement.

Le commandant des «forces libanaises», Fadi Frem, a rejeté samedi soir tout projet de retour partiel. «Tous les réfugiés doivent rentrer chez eux, même si certains villages chrétiens constituent un obstacle géographique ou stratégique dans les zones druzes», a déclaré le commandant Frem.

M. Mohammed Abu Shaqra, dirigeant spirituel des druzes, a déclaré que si tous les chrétiens étaient autorisés à rentrer chez eux, alors les musulmans devaient être autorisés à regagner Beyrouth-Est et ses ban-

lieues, dont ils ont été chassés par les chrétiens en 1975 au début de la guerre civile.

Enfin, malgré les efforts du premier ministre Rachid Karamé pour ramener le calme dans le nord du Liban, deux milices rivales se sont violemment affrontées à Tripoli, a annoncé la police.

Le bruit et les explosions des armes automatiques a résonné dans la ville samedi soir et tôt dans la matinée d'hier, ont rapporté des habitants. Le Mouvement d'unification islamique (Tawheed), principale milice de Tripoli, affrontait le Parti démocratique arabe (pro-syrien).

Un calme relatif est revenu peu avant l'aube mais on entendait toujours des tirs isolés en milieu de matinée, et deux personnes ont été légèrement blessées, a ajouté la police.

M. Karamé, qui est originaire de Tripoli, est arrivé peu avant le début des combats et a immédiatement convoqué une commission de sécurité pour tenter d'y mettre fin.

Le premier ministre voudrait mettre en oeuvre un plan de désengagement pour les milices, rejeté jusqu'à présent par Tawheed qui craint apparemment qu'une telle mesure ne favorise la résurgence d'organisations rivales.

Duarte se prépare à rencontrer Reagan

LISBONNE (Reuters) —

Le président salvadorien Jose Napoleon Duarte a quitté hier matin le Portugal pour Washington, où il doit être reçu par le président Reagan, à l'issue d'une visite dans cinq pays européens, auxquels il a demandé leur aide pour conduire son pays à la démocratie.

M. Duarte a coupé court à son séjour de 24 heures à Lisbonne, qui devait s'achever sur un déjeuner offert par le président Antonio Ramalho Eanes.

Aucun motif n'a été donné à ce départ précipité. Des responsables portugais ont démenti qu'il ait un rapport avec une gaffe diplomatique commise samedi par M. Duarte, à son arrivée à

Lisbonne. Dans son discours, le président salvadorien, accueilli par le président Eanes et le premier ministre Mario Soares, avait fait par deux fois référence au «président Soares».

Le président Eanes, visiblement agacé, s'était alors écarté de son hôte pour se tenir derrière un groupe de journalistes. Cependant, il a ensuite accompagné en voiture M. Duarte au palais de Queluz, où son hôte a passé la nuit.

On apprenait de source autorisée à Lisbonne que le bureau de M. Eanes avait été informé, la nuit dernière, du départ matinal de M. Duarte et que le déjeuner était donc annulé.

M. Duarte, qui s'était auparavant rendu en

Belgique, France, RFA et Grande-Bretagne, avait salué le soutien accordé selon lui par les peuples d'Europe aux efforts du Salvador «pour passer de la dictature à la démocratie».

Il avait ajouté que la solution aux graves problèmes internes de son pays, où le gouvernement, soutenu par Washington, est aux prises avec des guérilleros de gauche, se trouverait «par le dialogue et non par la rancœur».

M. Duarte s'était en outre entre-tenu des problèmes de l'Amérique centrale avec MM. Soares et Jaime Gama, ministre portugais des Affaires étrangères, avant un dîner offert à la résidence officielle du premier ministre portugais.

MAIGRIR, ÊTRE EN FORME JEUNE INTÉGRAL OU CURE DE JUS

Site calme et paisible
situé sur l'île de Montréal
Pour renseignements
457-5842 ou 457-5577
JOUVENCE JEUNE

GER
ASTIS À SON
MEILLEUR
035887

Résultats



Prochain										
6/36®		GROS LOT					\$100,000.00			approx.
Date	20-07-84	6	15	20	23	24	25	NO compi- mentaire	35	
6/6	1	\$177,493.00								
5/6+	4	\$26,624.00								
5/6	123	\$1,298.70								
4/6	5 564	\$79.70								
Ventes totales		\$1,953,056.00								

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directeur:
Jean-Louis RoyRédactrice en chef:
Lise BissonnetteRédacteur en chef adjoint:
Jean FrancoeurDirecteur de l'information:
Jean-Guy Duguay
Directeur adjoint:
Denis LordDirecteur des
services administratifs:
Michel Paradis

DE VARENNES À OTTAWA

« Je ne peux pas croire qu'en pleine campagne électorale, le gouvernement fédéral va accepter la fermeture d'une aussi importante usine », protestait vendredi M. Clément Richard, ministre des Affaires culturelles et premier ministre intérimaire. C'est sous-estimer la certitude libérale en terre québécoise. La « mise en cocon » de l'usine de fabrication d'éthylène appartenant à Pétromont, à Varennes, semble inévitable. On sait que l'usine a perdu son principal client, l'usine de polyéthylène de Union Carbide, à Montréal-Est, qui fermera en septembre même si cette compagnie ontarienne détient elle-même 50 % des actions de Pétromont. À moins d'actions énergiques et surtout concertées des deux gouvernements, et à moins d'une restructuration dont on ne voit même pas le début, ce coup dur pourrait signifier pratiquement la fin de l'aventure québécoise de Pétromont, dont l'autre partenaire est l'État québécois via la Société générale de financement (SGF). Et le déclin accéléré de toute l'industrie pétrochimique montréalaise.

Il est difficile, comme le fait le gouvernement du Québec, de tenir le gouvernement fédéral entièrement responsable des déboires de Pétromont. Ils ne sont pas étrangers à la dernière récession, à la situation mondiale, et somme toute au risque que prenaient les promoteurs, il y a cinq ans, en se lançant dans des développements où l'Ontario, mais surtout l'Alberta, investissaient massivement. Mais depuis la création de Pétromont, en 1980, par le consortium Gulf-Union Carbide-SGF (Gulf l'a quitté avant la débâcle, en février dernier), c'est avec une rare unanimité que les milieux économiques montréalais ont attribué une partie des malheurs du complexe pétrochimique aux politiques fédérales dans le domaine de l'énergie.

En fait, la « Politique nationale de l'énergie », rendue publique à Ottawa un mois après la création officielle de Pétromont, en octobre 1980, ne se préoccupait aucunement du développement d'une industrie pétrochimique dans l'Est canadien. Au départ, elle lui était tacitement défavorable puisqu'elle annonçait la fin du régime de subvention, dans l'Est, pour l'approvisionnement en pétrole importé, et l'accroissement du coût du pétrole domestique. Or l'usine de Pétromont, pour être concurrentielle, dépendait avant tout du coût avantageux de sa matière première, le pétrole. Et M. Marc Lalonde, alors ministre fédéral de l'Énergie, l'avertissait clairement qu'elle ne pouvait compter sur le maintien de ce régime.

Dès 1982, Pétromont était en sérieuse difficulté: la récession avait réduit son marché d'au moins 25 % et l'industrie chimique avait de plus en plus tendance à s'approvisionner d'éthylène chez des fabricants qui utilisent le gaz naturel, moins coûteux, comme matière première. Le consortium, soutenu en cela par le gouvernement du Québec et les milieux économiques montréalais,

réclamait au moins une exemption des nouvelles taxes fédérales, dont celle sur la canadienisation. Pas question, répliquait Ottawa, qui confirmait ainsi que le maintien et le développement d'une industrie pétrochimique dans l'Est du Canada n'entraînent pas dans son grand plan.

En 1983, devant la persistance de la crise à Pétromont, Ottawa et Québec finirent par s'entendre sur une aide temporaire de \$50 millions, et la préparation d'une étude sur l'avenir de l'industrie pétrochimique. Ce rapport, publié en février dernier, recommandait d'accorder un délai de trois ans pour une conversion des usines à l'approvisionnement en gaz naturel, dont le coût serait également réduit. Le gouvernement fédéral a mis longtemps à réagir, pour finalement se rallier à la nécessité de la conversion, mais sans accepter de contribuer aux moyens. Il vient de refuser, notamment, d'assumer avec le Québec une subvention additionnelle de \$30 millions, qui aurait fait survivre l'usine encore un an, tandis qu'on cherchait des solutions.

Dans une lettre d'une arrogance pleine et entière, le ministre du Développement industriel et homme fort de l'Ontario au cabinet, reproche non sans raison à son homologue québécois, M. Rodrigue Biron, de ne pas pouvoir produire de plan « viable » à long terme, pour Pétromont. Mais il ne dit mot des quatre années où Ottawa a d'abord ignoré complètement l'existence de l'industrie pétrochimique québécoise, puis s'est contenté aussi de la subventionner en balayant les problèmes d'avenir vers un groupe de travail, dont il n'avait pas l'intention de suivre les recommandations. Quand M. Lumley parle de « mise en veilleuse », dans ces circonstances, on a toutes les raisons de craindre qu'il s'agisse d'un somnifère pour faire oublier un enterrement. Il fera perdre 250 emplois à Varennes, et en mettra en danger, à moyen et long terme, puisqu'il frappe au cœur de cette industrie, plusieurs milliers d'autres dans la région montréalaise.

Le gouvernement fédéral veut-il, oui ou non, que le Québec ait sa part du développement de l'industrie pétrochimique canadienne, ou veut-il la réserver à l'Ontario et à l'Alberta? Voilà la question qui a hanté ce dossier depuis le premier jour, l'incertitude majeure qui a contribué à sa détérioration. Les grands stratèges qui, à Ottawa prétendent savoir mieux que n'importe lequel gouvernement provincial les lignes directrices de notre développement n'ont pas trouvé le moyen, en quatre ans, de s'expliquer clairement là-dessus.

Le Parti libéral du Canada n'en est pas à quelques millions électoraux près et il est toujours possible qu'il cède à la logique acheteuse que leur prête M. Richard. Mais la vraie réponse est dans leur dessein à plus long terme, qui devrait se montrer s'il était montrable.

— LISE BISSONNETTE



Tout vient à point

LE MOT DU SILENCIEUX

ALBERT BRIE

TOUT VIENT à point à qui sait se détendre.

Quand on est éclairé, on n'est pas lumineux.

Nous ne cherchons pas le malheur comme le bonheur. Il se charge de nous trouver. Il doit être en nous.

Les animaux domestiqués sont les apatrides de la nature.

Les mélancoliques bercent leur tristesse.

Petit préjugé deviendra grand pourvu que l'homme lui prête avis.

Le nombrilisme est un ordre contemplatif.

Je remarque que les personnes qui ont une mémoire prodigieuse ont ordinairement peu d'idées. Elles sont encombrées de petits faits, de mots, de noms, de dates, en somme d'un amas de petits riens. On dirait des collectionneurs.

On s'aime beaucoup trop pour espérer jamais bien se connaître.

L'ivrogne tombe du côté où il s'échappe.

La grande frustration de l'homme riche vient de ce qu'on l'envie toujours et que jamais on ne le plaint.

La généralisation est le plus court chemin qu'emprunte la sottise.

Les divertissements ne chassent pas toujours l'ennui; à la longue, ils arrivent même à le distiller.

On ne peut être un héros de manière soutenue, à moins d'être affligé d'une grande épaisseur de stupidité.

Quand on croit avoir trouvé la clé d'une oeuvre d'art, son admiration décroît.

Il est difficile de ne pas croire en Dieu quand soi-même on l'a créé.

Je veux bien m'efforcer d'aimer mon prochain, mais qu'on ne s'attende pas en plus que j'aime mes voisins.

On dit de la femme qu'elle a toujours le dernier mot; ce n'est que justice: l'homme a toujours eu le premier.

Quand, en politique, un homme de valeur décide de prendre sa retraite, il allègue souvent des raisons de santé communes. Il se garde bien de dire, par ménagement pour ses collègues, qu'il veut sauvegarder la partie non entamée de son esprit.

Les mots sont les mots. Hélas!

On n'a que ça pour être mal compris.

Si l'homme et la femme se mariaient par amitié, sans considération pour l'amour, l'institution du mariage sombrerait aussitôt.

Que l'homme soit poussière et retourne à la poussière n'a jamais fait augmenter la vente des aspirateurs.

L'enfant est plus intelligent que ses parents. Par chance, grâce à l'éducation, les choses finissent par s'égaliser.

Il n'y a pas d'hommes libres; ceux qui menacent de l'être sont vite enfermés.

Comme l'on sait, il est dangereux de se prendre pour un autre. Bonaparte s'est pris pour Napoléon. Vous voyez où ça l'a mené?

La prolifération de l'agressivité dans notre société actuelle devrait engager la médecine moderne à revenir à la pratique d'un traitement révolu: la saignée pour l'expulsion des humeurs malignes.

Exemple de style pompier: le feu justifie les boyaux.

Pour être arbitre, c'est-à-dire neutre, il faut être d'une grande sécheresse de coeur: il punit toujours, mais ne récompense jamais.

Voulez-vous qu'on vous écoute? Dites du mal de l'ennemi de votre interlocuteur.

Pontife suprême d'une Église superflue?

LIBRE OPINION

RICHARD JOLY

L'auteur est un ancien doyen de la faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Sherbrooke

ET VOILÀ que nous accueillerons bientôt Sa Sainteté Jean-Paul II. Prise en mains par les experts qui savent gérer le profane et le sacré — impossible de faire autrement dans une civilisation comme la nôtre —, la visite suscite des remous de ferveur et d'agressivité, un impressionnant brassage où tourbillonnent la prière, les affrontements d'intérêts temporels, les aspirations à la Grâce et les appétits de pouvoir.

Jusqu'ici, par contre, à peu près aucun signe que nous soyons disposés à regarder en face une énorme contradiction, disons même une incohérence qui semble pourtant fulgurante: l'Église du Québec est une église pulvérisée, une église extérieure qui rassemble tant bien que mal un million d'Églises, chacun vivant la sienne dans l'intime de son cœur. Le pontife suprême que nous allons acclamer est notre chef spirituel, mais chacun est prêt à s'en dire l'égal sur le plan de la croyance, sur le plan de la morale. Le pape est la tête de cette institution dont on persiste à se dire membre, mais qui semble ne plus avoir qu'un rôle accessoire dans le retour de chaque croyant au Dieu qui s'est révélé dans le Christ.

Avec des exceptions ici ou là, bien sûr, le croyant d'aujourd'hui ne se fait plus de l'accord avec l'Église de Rome une condition de salut. Bien au contraire, le magistère pontifical apparaît plutôt comme une entrave à cette progression libre, individuelle, unique où nous disons trouver l'épanouissement de l'âme et le service de la Parole. Depuis Vatican II, on nous a dit et redit que notre tradition catholique pervertissait la Vérité lorsqu'elle soutenait qu'en dehors de l'Église il ne pouvait y avoir de salut. À la vitesse des catholiques les plus progressistes de la terre, nous avons compris; avec un zèle inouï, nous avons commencé à pratiquer la formule où s'exprimerait l'Esprit retrouvé: « Surtout pas d'Église à la base de mon salut. »

Reconnaissons immédiatement que cette évolution a très probablement produit des fruits merveilleux, des libérations prodigieusement fécondes. Les grands cerveaux de la théologie peuvent désormais cher-

cher à leur aise, sans avoir au ventre la terreur du Saint Office. Les gigots ne damment plus personne le vendredi et la vertu ne se mesure plus à la longueur des jupes. Le latin a suivi les chasubles au musée; pourquoi douter que se vivent à chaque dimanche des millions de communions ferventes depuis que chacun est devenu le seul arbitre de son état de grâce, sans passage préalable par la Pénitence? Les laïcs ont voix comme les clercs dans l'orientation de la pastorale; le catéchisme d'autrefois ne déforme plus le jugement moral des petits enfants des écoles. La sainteté n'est plus accrochée à des commandements (dix plus sept) et le croyant peut rejoindre son Dieu sans avoir à faire de révérences hypocrites ni aux mitres épiscopales, ni à la tiare pontificale.

La contradiction, disons plutôt l'incohérence, s'installe dès l'instant où nous nous rendons tout de même accablés par ce pontife « suprême » d'une Église dont, vraiment, nous n'avons plus besoin. Si nous avions un peu de suite dans nos idées et dans nos sentiments, ce que nous devrions dire à Jean-Paul II, c'est quelque chose comme ceci: « Très Saint Père, vous êtes un grand homme, un sage, probablement un vrai saint, mais l'institution que vous apportez parmi nous, nous pouvons nous en passer. Puisque l'Église est d'abord nous, nous avons comme vous le droit — et même le devoir — de la rebâtir comme nous la comprenons. Nous vous admirons, nous avons chaud en dedans quand nous vous acclamons, mais le temps est fini où vous pouviez définir le contenu de notre foi, promulguer les signes auxquels reconnaître un vrai disciple de Jésus. »

Ce langage, on l'entend tout aussi clair dans les milieux de l'âge d'or que chez les jeunes de l'université, dans les salons et dans les sacristies où l'on se réunit pour causer de pastorale, chez les croyants qui réfléchissent beaucoup, et chez les croyants qui bougent selon le vent, un vent qui leur souffle que l'attente de Dieu et du bien ne passe plus par une structure d'Église.

Dans les stades et dans les défilés, les foules se composeront de qui? De milliers de femmes, d'hommes, de couples qui disent au pape dans la conduite de leur quotidien: « Nous continuons d'en être, de l'Église, vous n'avez pas le droit de nous en exclure, mais la contraception et l'avortement, cher Saint Père, c'est à notre conscience de décider, pas à vos encycliques. »

Faudrait-il éloigner des cortèges les chefs d'entreprises et les politiciens sincèrement, généreusement convaincus que leurs évêques n'ont

pas affaire à critiquer le capitalisme, pas affaire à rappeler aux catholiques que le profit est une calamité lorsqu'il se prend pour une fin dernière à domicile, lorsqu'il entretient le croupissement au Tiers-Monde? ... Qui va dire aux prêtres et aux garçons qui aspirent au sacerdoce (ne parlons pas des filles...) de ne plus se réclamer du pape s'ils persistent à vouloir définir leur sacerdoce par-dessus les synodes et les règles disciplinaires.

Parmi ces pasteurs qui vont accompagner leurs paroissiens dans les autobus, il s'en trouvera qui refusent les sacrements aux divorcés et d'autres qui les y admettent avec une tendresse toute apostolique, pour importe ce que Rome en dit. Dans la noble vague oecuménique, la prière est la prière, aussi authentique à la table de l'Eucharistie qu'au lutrin où l'on prie avec Luther et comme Luther. À chacun sa lecture de l'Évangile et sa pratique de sa sexualité, son interprétation du visage de la Vierge et sa liberté de cheminer selon ses voies dans sa foi.

C'est une indicible merveille que l'Église, la vraie, soit redevenue insondablement spirituelle, intime au plus profond de la conscience de chacun. Reste-t-il encore quelqu'un qui se trouve le goût de se chamailler avec ses frères pour savoir si la Grâce coule de sept sacrements, plutôt que de trois ou plutôt que d'un. Dans un monde où le changement et la souplesse sont les seules mesures de la qualité des personnes et des choses, rêver de positions dogmatiques nettes et stables, c'est une nostalgie pathologique d'un autre âge. Quel dommage, quel saccage ce serait d'enfermer des âmes généreuses et lucides dans la charpente d'une institution, celle-ci doit-elle avoir pour pontife suprême l'un des plus grands humains de notre temps.

On nous l'a rappelé à satiété, la visite de Jean-Paul II doit d'abord signifier notre foi et notre appartenance à l'Église. Dans notre Québec où s'affirment un million d'Églises intimes, croire, c'est croire à quoi? Se déclarer « rattaché », quel projet exaltant... mais rattaché à quelle expression de la Parole?

Comme à ses disciples qui revenaient de chez Jean le Baptiste, Jésus pourrait nous demander aujourd'hui: « Qui êtes-vous allés voir dans les stades et le long des boulevards? Le pontife suprême d'une Église superflue? De toutes les grâces que nous pouvons espérer de la visite papale, peut-être faudrait-il mettre au premier plan celle que l'Esprit voudra peut-être nous accorder: celle de comprendre que le stade de notre incohérence est inclus dans le dessein de la Rédemption.

LETTRES AU DEVOIR

■ Quand la Justice se fait justice...

Lettre adressée à M. Pierre-Marc Johnson, ministre de la Justice.

J'APPRENS qu'en vertu des nouveaux règlements du code de la sécurité routière, on n'émet plus de permis de 48 heures relativement aux permis d'immatriculation périmés. De plus, on ne nous avertit pas toujours par la poste que le permis arrive à échéance (mai 1984 en mon cas). Aussi vous comprendrez ma stupeur d'apprendre que ma voiture s'est volatilisée ce matin, non pas par l'opération des voleurs, mais bien par l'intervention de vos agents de la paix! Bilan de la manœuvre: \$ 100 d'amende — payable au ministère de la Justice —; \$ 25 de remorquage; \$ 5 pour la fourrière municipale; perte de ma journée (ma voiture est indispensable à mon gagne-pain)!

Monsieur le ministre, n'y a-t-il pas des moyens plus civilisés de recouvrer vos sous et de nous avertir que vous changez les règles du jeu? Bien sûr, les temps sont durs même pour les gouvernements. Mais j'estime ce hold-up institutionnel indigne d'un gouvernement que nous avons élu et de fonctionnaires payés avec nos deniers.

— ÉDOUARD DOUCET
Longueuil, 10 juillet.

■ Certains politiciens

LA VRAIE démocratie existe vraiment quand c'est le peuple qui décide du sort et des décisions de ses élus. Sinon, cela devient de la dictature.

Un taux de chômage se situant entre 10 % et 15 %, un déficit de l'ordre de \$ 30 milliards et plus, des relations interprovinciales des plus ternes, et enfin, pour glacer le gâteau, des centaines de promotions super-lucratives à des amis fidèles. C'est, évidemment, devenu chose publique que cette façon d'agir de certains hommes, qui dirigent notre destinée depuis plus de dix ans. De quoi se poser de sérieuses questions concernant l'intégrité de plusieurs de nos politiciens.

De l'arrogance, du mépris vis-à-vis la population, quelque chose qui ressemble beaucoup à de la corruption: ce ne sont là que quelques qualificatifs pour marquer ma consternation en ce qui concerne la sortie politique du clan Trudeau.

En un temps où l'on ne prêche qu'économies, récession, sacrifices de toutes sortes, je crois que M. Trudeau vient de prouver que, dans le fond, il s'est toujours moqué éperdument de ce que pensaient les Canadiens moyens. Ceux qui ont accepté ces promotions, je les considère comme des opportunistes politiques, des individualistes notoires; de ma mémoire, je n'ai vu pareille indécence sociale.

Même les meilleurs libéraux se refusent à tout commentaire sur la question. De la honte sans doute. J'espère que les Canadiens ne laisseront pas passer pareil affront. Bien sûr, il doit être très fa-

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

cile de faire la charité avec l'argent des autres.

Le « maître », avant de se retirer, a cru bon, avec la grandeur d'âme qu'on lui connaît, d'affranchir ses esclaves. Des esclaves qui furent grassement rémunérés pendant leur service. Il voulait simplement les faire « jouir » au maximum, en les élevant aux rangs d'ambassadeur, gouverneur, sénateur, etc. Des retraités grassement payés.

Que M. Turner, notre nouveau premier ministre, approuve pareil « scandale public », je lui fais une place de choix dans la lignée.

Voyez, amis canadiens, comment certains hommes publics se soucient de vos deniers. Rarement aurons-nous eu l'occasion de riposter et de montrer notre réprobation de façon aussi rapide. Gardons cela tout frais dans notre mémoire jusqu'au 4 septembre prochain.

Nos institutions n'auront de réelle valeur que dans la mesure où les hommes et les femmes publics sauront accomplir leurs tâches avec l'altruisme le plus complet.

— ROLAND MINIER

Alma, 15 juillet.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boi-

vin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Edition quotidienne: 2,50\$ par semaine. Le samedi seulement: 75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022.

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120\$ par année; 6 mois 62\$; 3 mois 32\$. À l'étranger: 130\$ par année; 6 mois 65\$; 3 mois 35\$. Édition du samedi 40\$ par année. Postez votre cheque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Un ministre des Relations internationales, ça fait quoi ?

PAUL PAINCHAUD

QUAND le conseil des ministres se réunit à Québec, le premier ministre fait un tour de table. À chacun de ses ministres, il pose une question essentielle, qui ne tient ni au budget de son ministère, ni à ses projets de loi, mais d'abord à un aspect fondamental du devenir de la société québécoise. Appelons cela des questions stratégiques. Car le chef du gouvernement, de par sa fonction, a une vue longue de l'histoire. Autrement, n'est-ce pas, il ne serait pas premier ministre.

Ainsi, au ministre de l'Éducation, il ne demandera pas d'abord où en est la révision du dernier projet de réforme scolaire. Il demandera plutôt : « Monsieur le ministre, depuis l'année dernière, les enfants du Québec sont-ils mieux instruits ? Parlent-ils mieux leur langue, connaissent-ils mieux leur histoire, seront-ils capables, demain, de tenir tête aux enfants actuels du Japon, de l'Allemagne ou de la Californie ? »

Au ministre des Affaires sociales, il demandera : « Monsieur le ministre, dites-nous, s'il vous plaît, où en est l'état de santé des Québécois ? Notre population est-elle en voie de régression physique, ou saura-t-elle porter son avenir ? »

Au ministre de l'Agriculture, le premier ministre pourrait demander : « Monsieur le ministre, par rapport à l'année dernière, sommes-nous capables de mieux nous nourrir nous-mêmes ? Quelles sont les limites de cette ambition et quels en seront les coûts ? »

Et ainsi de suite. De ministre en ministre, le premier ministre posera des questions de fond sur l'avenir de cette société que le gouvernement du Québec a eu la tâche, il y a plus de cent ans, de piloter à travers les vicissitudes des temps modernes.

Mais quand le premier ministre se tournera vers le ministre des Relations internationales, quelles questions lui posera-t-il ? De quels intérêts essentiels de la société québécoise celui-ci doit-il rendre compte au sein du gouvernement, devant le Parlement, devant l'opinion publique ? Quelle est la tâche spécifique de ce ministre à côté de

celle de ses collègues qui gèrent la qualité de vie des citoyens, qui protègent et développent les ressources de base sans lesquelles il n'y a pas de survie possible pour une société, qui stimulent les individus et les groupes à accroître la richesse collective ? En fin de compte, le ministre des Relations internationales n'est-il qu'un gadget au sein du gouvernement, ou est-il responsable d'une dimension fondamentale de notre devenir comme peuple ? Laquelle ?

Ces questions ne sont pas superflues. Pour la première fois dans son histoire, le Québec peut se targuer d'avoir un vrai ministre des Relations internationales. C'est un fait rare, sinon unique, pour un État fédéré. Mais c'est aussi une chance si celui qui en est le premier titulaire sait lui donner dès maintenant la substance et le profil qui en feront un précédent irréversible. Car, au-delà des politiques particulières qui peuvent être poursuivies par différents gouvernements, ce qu'il importe de cerner ici, c'est la fonction permanente au sein de l'appareil gouvernemental.

Le ministre des Relations internationales est d'abord responsable, au nom de tout le gouvernement,

d'identifier et d'interpréter l'ensemble des pressions qui s'exercent de l'extérieur sur la société québécoise et qui risquent, à un titre ou l'autre, de compromettre la spécificité et la fiabilité de cette société. En d'autres termes, s'il n'est pas le capitaine du navire, il en est le pilote. À une époque où les interdépendances de toute nature s'intensifient entre les diverses communautés et régions du monde, où les problèmes internationaux sont de plus en plus mêlés aux problèmes internes, c'est sans doute là l'une des tâches les plus fondamentales qui concernent l'avenir du Québec.

Le ministre des Relations internationales peut donc être présenté comme le principal gestionnaire des interdépendances du Québec. Mais il a aussi pour fonction, dans un mouvement inverse, d'articuler d'une manière cohérente les besoins de la société québécoise en ressources internationales de toutes sortes : marchés extérieurs, certes, mais aussi transferts scientifiques ou culturels, investissements, technologie sociale ou autre, etc. Ce processus est complexe, les ressources disponibles dans le système international sont limitées, la compétition y est serrée.

Pour y avoir accès d'une manière efficace, le Québec doit donc articuler ses demandes autour d'un guichet unique au niveau gouvernemental. C'est là aussi l'un des rôles essentiels du ministre des Relations internationales : s'assurer que le processus de transfert des ressources internationales vers le Québec soit aménagé d'une manière rigoureuse, profitable à l'ensemble social.

Enfin, le ministre des Relations internationales, à l'instar de quelques-uns de ses collègues, comme le ministre de la Justice ou le ministre des Affaires municipales, doit contribuer d'une manière essentielle à l'une des responsabilités les plus importantes du gouvernement : le **développement politique** du Québec. Il le fait en s'assurant que l'État du Québec, même avec les moyens limités qui sont les siens, est présent, d'une manière ou d'une autre — et les formes juridiques sont ici secondaires — au sein de la communauté internationale. Pour assurer cette contribution spécifique au développement politique du Québec, il dispose d'un outil : l'intégration de tous les instruments de présence du gouvernement sur la scène internationale.

C'est un outil que lui donne la loi de son ministère. Il peut s'en servir bien ou mal et on le jugera en conséquence.

De ces trois fonctions découlent, évidemment, des politiques particulières qu'il est du devoir du ministre des Relations internationales de développer. Par exemple, dans quelles régions du monde convergent les intérêts prioritaires du Québec ? À quelles dimensions de l'environnement naturel extérieur la société québécoise est-elle le plus exposée ? Quels transferts scientifiques faut-il opérer ici ? Ces politiques, il les développe en coopération avec ses collègues du conseil des ministres. Et c'est lui, ultimement, parce qu'il occupe le siège de pilote, qui propose, coordonne, et inspire toutes les orientations majeures du Québec vers la société internationale.

Y a-t-il un pilote à bord du Boeing Québec ? On le verra à l'automne, à la prochaine étape du sommet sur le Québec dans le monde. On le verra surtout à la façon dont le ministre réussira à intégrer ses principaux instruments de commande. Ce n'est pas encore fait. Il lui reste peu de temps pour le faire.

RAPPORT DE 1984 SUR LE DÉVELOPPEMENT MONDIAL

Dix ans d'expérience : 1 — le réaménagement économique

LA BANQUE MONDIALE

Dans son septième rapport sur le développement mondial, publié le 11 juillet, la Banque mondiale examine la relance de l'économie et l'état démographique du monde. Nous publions, aujourd'hui et demain, le chapitre 9 de ce rapport. La traduction est du DEVOIR.

PRESQUE tous les faits nouveaux relatifs aux deux thèmes traités dans le présent rapport sont survenus au cours des dix dernières années. En 1974, alors que quadruplait le prix du pétrole et que le monde glissait dans la récession, les perspectives d'avenir de l'économie des pays en voie de développement laissaient les observateurs pessimistes.

La même année, au congrès de Bucarest sur la population mondiale, avait lieu un débat sur le bien-fondé du développement et des programmes de *planning* familial, à savoir si ceux-ci pouvaient freiner la croissance de la population. À l'heure actuelle, ces deux questions sont perçues de façon différente ; non plus le pessimisme des économistes que la question du *planning* familial et du développement n'expliquent ce qui s'est réellement passé dans les pays en voie de développement. Les réalisations de ces derniers ont été très variées, mais amènent à tirer une conclusion générale très importante. Qu'il s'agisse de la croissance économique ou de la poussée démographique, les différences d'un pays à l'autre sont attribuables pour une grande part à des politiques différentes.

Un réajustement économique

On a prêté une attention plus grande aux problèmes des pays en voie de développement, qui ont emprunté de fortes sommes dans les années '70, mais qui ont réalisé par la suite qu'ils ne pouvaient pas régler leurs dettes. Plusieurs de ces pays ont dû recourir au Fonds monétaire international et solliciter la collaboration des banques et des gouvernements afin d'obtenir de nouveaux crédits et de mettre au point un plan de règlement de leur dette. La plupart ont mis un frein aux importations, mesure qui a amélioré l'état de leurs comptes extérieurs, mais qui n'a pas été sans effet sur l'emploi,

l'investissement et la croissance économique.

Le prix que les pays en développement ont ainsi payé à court terme a fait ressortir la priorité, à plus longue échéance, de réorienter leur économie de façon à emmagasiner plus de devises étrangères. La croissance, liée aux comptes extérieurs, pourrait ainsi atteindre un niveau plus souhaitable. Les pays en développement, par leurs efforts, méritent que la communauté internationale leur apporte son aide, à la fois en leur accordant des crédits commerciaux et, surtout, en rejetant les mesures protectionnistes qui entraveraient les exportations des pays débiteurs.

Quoique très préoccupants, les problèmes des pays lourdement endettés ne doivent pas reléguer au second plan les réalisations de ceux à revenus moyens. Plusieurs de ceux-ci, en Asie de l'Est en particulier, ont réussi à maintenir un taux de croissance élevé, en écartant les problèmes liés à la balance des paiements. Les chefs de file, la Corée et Hong-Kong, affichent, par exemple, une croissance du produit national brut (PNB) de plus de 10 % pour la période allant de 1974 à 1979. Le rythme a ralenti au cours des trois années suivantes (1980-83), le taux de croissance tombant à 6 %. Même si ces pays ont accru leur dette extérieure lors des dix dernières années, l'exportation a pris un essor si rapide que le coefficient du service de la dette extérieure n'est jamais devenu aussi élevé que celui de certains pays d'Amérique latine.

Les performances contrastées de ces deux groupes de pays à revenus moyens résultent de la mise en oeuvre de politiques différentes. Les pays de l'Asie de l'Est en général préconisent l'exportation, en maintenant un taux de change très concurrentiel. Cela leur a permis d'accroître rapidement leurs exportations et a entraîné une baisse des importations à partir des prix plutôt que d'un contingentement. De plus, les prêts étrangers paraissent moins avantageux, eu égard aux taux de change domestiques.

Les pays de l'Asie de l'Est ont également cherché à maintenir des taux d'intérêt réels positifs, ce qui a favorisé l'épargne domestique et donné l'assurance qu'on investissait dans les secteurs les plus rentables. Leur avenir dépend largement de la poursuite de ces deux politiques. Mais

celles-ci donneront des résultats pleinement satisfaisants seulement si les pays industrialisés évitent d'élever des barrières commerciales qui entraveraient l'exportation.

Un troisième groupe de pays en voie de développement a connu une croissance économique lente depuis 1974 et les perspectives d'avenir sont un peu plus brillantes que par le passé. Ce groupe comprend plusieurs pays parmi les plus pauvres au monde, en particulier ceux de l'Afrique sub-saharienne. Ces pays ont beaucoup souffert du ralentissement de l'économie des pays industrialisés. La crise a fait baisser le prix des denrées de base, qui représentent 90 % des bénéfices tirés de l'exportation. Ils ont eu de la difficulté à régler leur dette commerciale, qui était minime ; les capitaux proviennent principalement des organes d'aide officiels et leur entrée a augmenté, en termes réels, à un rythme annuel de 6,5 %, seulement lors des dix dernières années, ce qui est à peine supérieur au taux de croissance de la population.

Les problèmes de l'Afrique sub-saharienne diffèrent de ceux des pays à revenus moyens. La plupart des pays d'Afrique ne disposent toujours pas des ressources humaines et techniques propres à leur assurer une croissance économique rapide. Elles doivent être rendues disponibles de toute urgence, de même qu'une aide financière significative doit être donnée.

Les pays africains doivent, néanmoins, réviser leurs politiques, s'ils veulent obtenir de meilleurs résultats. Même au sein des nations les plus pauvres, certaines ont réalisé de meilleures performances que d'autres, en haussant la part des produits agricoles, en maintenant le taux de change concurrentiel et, de manière générale, en suivant une politique des prix plutôt que de donner des directives pour l'allocation des ressources.

La nécessité d'un réajustement ne vaut pas seulement pour les pays en voie de développement. La première partie de ce rapport a démontré qu'à l'échelle mondiale, plusieurs faillites prenaient racine dans les pays industrialisés, dont le poids financier et économique pèse sur l'avenir économique des pays du Tiers-Monde. À des degrés divers, les pays riches ont semblé peu enclins à aborder les aspects statiques de leur économie. Ils ont maintenu le taux de rendement

d'industries dépassées en accordant des subventions ou en contingentant les importations. Leur politique macro-économique a causé, en premier lieu, une poussée inflationniste dans les années '70, et donné, en second lieu, des taux d'intérêt réels élevés, en ces trois dernières années de « désinflation ». Ces taux élevés résultent d'une politique de restriction monétaire et d'un laxisme fiscal relatif.

Jusqu'à ce que les pays industrialisés aient pallié cette carence, les perspectives d'avenir à l'échelle mondiale resteront sombres. Quelques scénarios présentés au troisième chapitre du rapport laissent voir que sans un redressement dans les pays industrialisés, le produit national brut dans les pays en développement augmenterait de 4,7 % par année seulement durant la période 1985-95. Les pays de l'Afrique sub-saharienne, pour leur part, afficheraient une croissance annuelle de 2,8 %. Ce taux est plus faible que celui de la croissance de la population, ce qui signifie que les gens des pays les plus défavorisés vont devenir encore plus pauvres.

La révision des politiques domestiques, chez les pays en voie de développement, peut faire monter le taux de croissance à 5,1 % par année, si celui des pays industrialisés reste faible. Même si ces derniers connaissent une croissance plus rapide (et si on laissait les politiques domestiques telles quelles), les perspectives d'avenir pour l'Afrique ne seraient guère meilleures, car une augmentation annuelle de 3,2 % du PNB dans la région, d'ici 1995, ne suffirait pas à provoquer une hausse du revenu par capita. À l'autre extrême, les pays à revenus moyens, d'importants exportateurs de produits manufacturés, aimeraient que la croissance moyenne du PNB soit de 6,3 % au long de la prochaine décennie. La diversité, un trait caractéristique de l'économie mondiale depuis 1974, semble persister.

Changements au sein de la population : un succès et un nouveau défi

Les changements de plus en plus évidents au sein des populations des pays en voie de développement mettent en relief le lien très étroit qui existe entre la baisse de la fécondité et le niveau général de développement socio-économique d'une part, et l'efficacité des programmes de *planning* familial. Les différences des taux de fécondité dans un pays dépendent moins du revenu par capita que de l'espérance de vie, du degré d'instruction des femmes et du revenu des couches sociales plus défavorisées.

Elles dépendent également de l'accessibilité aux services de *planning* familial. Ainsi, le Sri-Lanka a un taux de fécondité plus bas que celui de l'Inde, et cette dernière à son tour a un taux plus bas que celui du Pakistan. Le taux de fécondité de la Colombie est plus faible que celui du Brésil et celui de ce dernier est plus bas que le taux péruvien. De même, l'Égypte a un taux moins élevé que celui du Maroc. Les pays qui ont consacré beaucoup d'énergies à mettre sur pied un programme de *planning* familial ont remporté un succès remarquable ; là où l'instruction est généralisée, ce succès est encore plus tangible. Les faits des dix dernières années sont particulièrement éclairants.

Au Mexique, de 1974 à 1979, le taux de fécondité a chuté de 30 % alors que le contraceptif est trois fois plus utilisé. À Java, en Indonésie, le recours à un contraceptif est passé de 11 % à plus de 50 % et le taux de fécondité a baissé à quatre entre 1974 et 1979. Enfin, dans l'État du Kerala, en Inde, le taux de fécondité, qui était de 4,1 en 1972, a chuté à 2,7 en 1978 ; le revenu par capita est bas, mais le degré d'instruction des femmes est élevé et les services de *planning* familial, bien organisés.

Mais les faits prouvent qu'à long terme, la tendance à la baisse du taux de fécondité et le virage en ce

sens là où il n'a pas encore commencé à décliner, ne vont pas de soi. D'une part, il ne faut pas oublier que dans la plupart des pays en développement, le nombre d'enfants désirés est de quatre. Il est plus élevé en milieu rural et au sein de la classe moins scolarisée. Si les conditions de vie ne s'améliorent pas, le nombre d'enfants par famille va se maintenir à quatre, ce qui signifie un taux de croissance de la population de 2 % ou plus.

D'autre part, les programmes de *planning* familial, bien qu'ayant porté fruit, n'ont pas encore donné tous les résultats escomptés. Dans presque tous les pays étudiés, plusieurs couples qui disent ne plus vouloir d'autres enfants n'utilisent pas de contraceptif, le plus souvent parce qu'ils n'ont pas accès aux services modernes. Dans de nombreuses régions où ceux-ci sont disponi-

bles, peu de gens y ont recours parce que peu de méthodes efficaces ont été proposées et que les gens ne sont pas suivis.

Il y a maintenant près de vingt ans que le taux de croissance de la population dans les pays en voie de développement a atteint ses plus hauts sommets. Depuis, la tendance à la baisse accuse une certaine lenteur et ne s'est pas produite partout. On prévoit que la population va continuer d'augmenter au cours des vingt prochaines années, et qu'elle va même tripler dans plusieurs pays du Tiers-Monde d'ici 2050, même si l'on tient compte d'une baisse importante du taux de fécondité. Deux décennies après le virage, le rythme lent du changement et ses succès inégaux démontrent que la croissance rapide de la population et le développement sont étroitement liés.

À SUIVRE



OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur les taux de la Commission d'énergie du Nord canadien

À la demande du ministre des Affaires indiennes et du Nord, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a demandé à l'Office national de l'énergie de faire une enquête et de donner des conseils sur les taux de la Commission d'énergie du Nord canadien.

La Commission d'énergie du Nord canadien (CENC) est une société de la Couronne fédérale dont le mandat consiste à produire et à distribuer de l'électricité au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Aux termes de la Loi qui la régit, la CENC doit établir des taux qui lui permettent de récupérer les coûts. Le gouverneur du conseil est chargé d'approuver les taux de la CENC.

L'Office tiendra une enquête publique à Whitehorse (Yukon) à compter du lundi, 19 novembre 1984, à 9 h, aux salons Village Square 1 et 2 de l'hôtel Sheffield. L'enquête se poursuivra à Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), le lundi 26 novembre 1984 à 9 h au salon Katimavik de l'hôtel Explorer et sera ajournée le jeudi 29 novembre 1984. L'enquête reprendra à Whitehorse (Yukon) le lundi 7 janvier 1985 à 9 h, aux salons Village Square 1 et 2 de l'hôtel Sheffield. Elle se poursuivra aussi à Yellowknife en janvier 1985 à une date devant être annoncée plus tard.

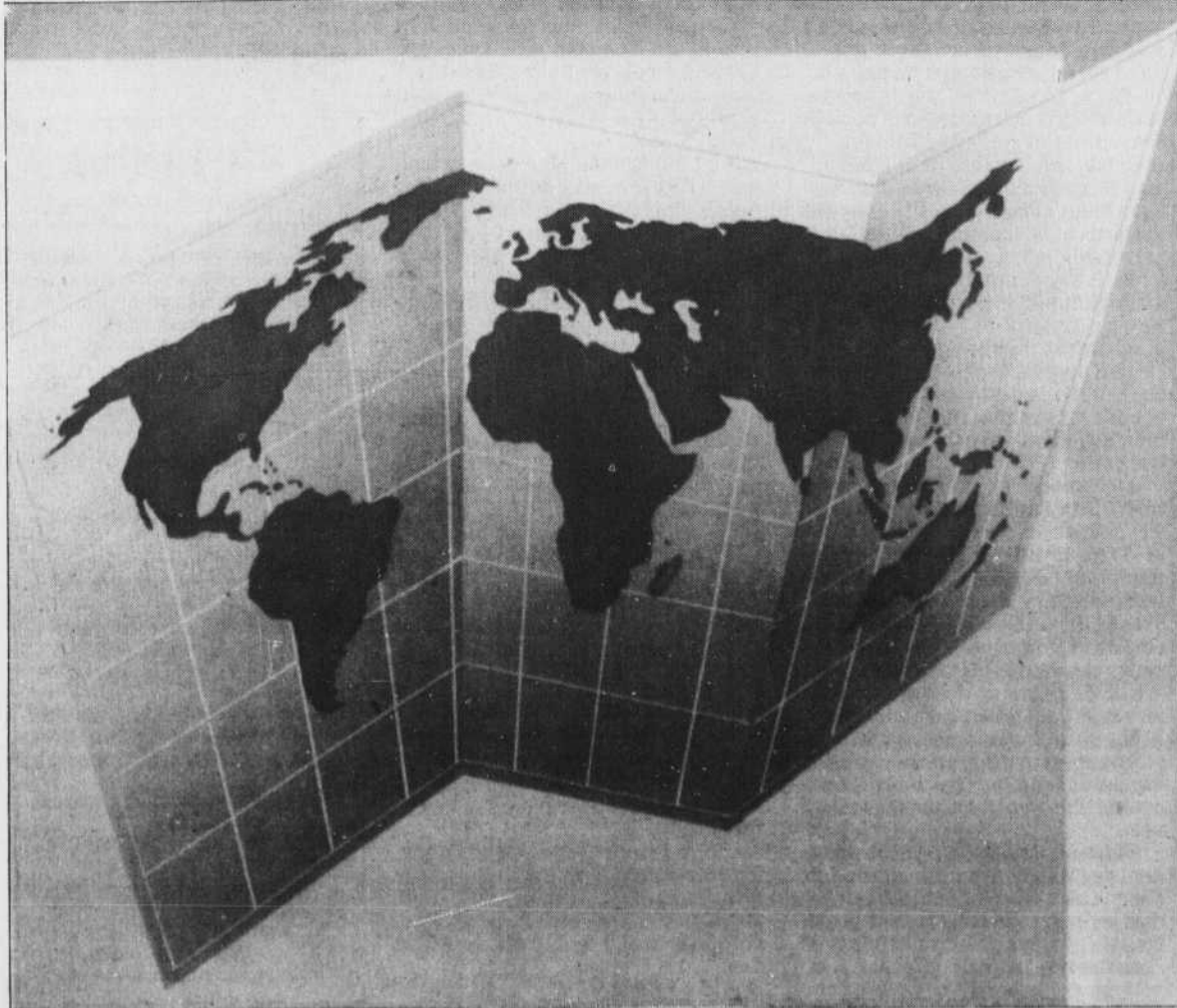
L'enquête sera publique et sera tenue pour obtenir les points de vue pertinents des parties, des groupes, des organismes et des sociétés intéressés en ce qui concerne la base des taux, les exigences de revenus et la structure tarifaire pour chaque zone de tarif des Territoires respectifs.

Toute personne qui a l'intention de participer à l'enquête doit déposer son avis d'intention de participer à l'enquête auprès du Secrétaire de l'Office pour le 17 septembre 1984 au plus tard. Dès que possible, ces personnes devraient s'adresser par écrit ou par télex au Secrétaire de l'Office pour lui demander un exemplaire de l'ordonnance n° EHR-1-84 (disponible en français ou en anglais) qui précise la portée de l'enquête et les procédures à suivre.

Pour davantage de renseignements, veuillez téléphoner aux Services d'information de l'Office, au numéro (613) 993-6936.

Le Secrétaire,
G. Yorke Slader
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
N° de télex: 053 3791

Fait à Ottawa, Canada
le 28 juin 1984.



La Grèce, 10 ans après les colonels

ATHÈNES (AFP) — La Grèce a tiré un trait sur le «cauchemar» de la dictature. Dix ans après la chute du «régime des colonels» (1967-1974), les Grecs sont résolument engagés dans la voie de la démocratie.

Deux hommes, l'actuel chef de l'État, M. Constantin Caramanlis, et le premier ministre socialiste Andreas Papandreou, ont marqué de leur empreinte ces dix ans de démocratie. Ils en sont plus que jamais les animateurs et les garants.

«Il y a dans la vie des désastres qui peuvent devenir le point de départ d'une renaissance nationale», lançait le 23 juillet 1974 M. Caramanlis en arrivant à Athènes après onze ans d'exil à Paris. Cette renaissance a constitué l'objectif central du lent et difficile retour à la démocratie, solidement engagé par M. Caramanlis et que poursuit M. Papandreou.

M. Caramanlis a notamment fait adopter la constitution libérale de 1975, tranché la question de la royauté par un référendum, légalisé le Parti communiste (pro-soviétique) hors-la-loi depuis 25 ans et fait de la Grèce le 10ème membre de la CEE pour ancrer son pays dans le camp des nations démocratiques.

Élu président, M. Caramanlis a enfin permis et garanti l'alternance du pouvoir. Sa vigilance continue de se

xercer sur toutes les affaires grecques, notamment le domaine militaire. M. Andreas Papandreou, premier chef de gouvernement socialiste dans l'histoire grecque depuis les élections générales d'octobre 1981, a mis les bouchées doubles pour élargir le champ de la démocratie en Grèce.

Aujourd'hui, la Grèce poursuit une vigoureuse politique d'indépendance nationale vis-à-vis des deux blocs, tout en restant membre de l'Alliance atlantique et partenaire à part entière, mais parfois turbulent de la CEE. Ses critiques ont surtout visé les États-Unis accusés d'avoir soutenu la dictature.

Son but : rendre aux Grecs leur «fierté nationale», bradée aux intérêts étrangers, selon M. Papandreou, par la droite et les anciens dictateurs. Son action a mis fin aux stigmates de la guerre civile (1946-49) qui empoisonnaient la vie politique grecque depuis plus de trente ans.

Aujourd'hui, le pays est confronté à une crise mondiale qui ne l'a pas épargné, et qui perturbe parfois son effort de modernisation. Les réformes concernent principalement l'armée, la santé, l'éducation, la justice, le syndicalisme, le monde agricole, et les collectivités locales.

Dix ans de démocratie retrouvée, c'est aussi pêle-mêle les multiples manifestations de rue sur tous les sujets, dix-sept listes aux dernières élections européennes, les chansons de Mikis Theodorakis débitées à toute occasion, et Melina Mercouri — que les colonels avaient privée de la nationalité hellénique — promue au rang de ministre de la Culture et des Sciences.

Le mouvement revendicatif se porte comme un charme. Chaque printemps voit fleurir des séries d'arrêts de travail et les socialistes ont dû se résoudre à réglementer le droit de grève dans les entreprises publiques.

La presse athénienne offre un aspect pluraliste incontestable, forte d'une quinzaine de quotidiens que les Grecs commentent sans se gêner devant les kiosques à journaux. Un propriétaire de kiosque dans le centre de la capitale a même dû apposer une pancarte : SVP, lisez mais ne criez pas.

Les groupes de badauds du jardin Zappeion, havre de fraîcheur cher aux touristes et aux Athéniens, près du Parlement, continuent à longeur de journée à parler à haute voix de politique, aujourd'hui sans crainte du policier ou du mouchard qui les terrorisaient il y a dix ans encore.

Quant aux responsables du putsch militaire du 21 avril 1967, ils purgent une peine de prison à vie à Korydallos (au Pirée). Ils ont été rangés au rayon des mauvais souvenirs et des histoires de croque-mitaines.

Pourtant, l'ancien dictateur Georges Papadopoulos s'est manifesté d'une façon spectaculaire en janvier dernier en lançant du fond de sa cellule un message enregistré qui appelait les Grecs à rejoindre «avec zèle et décision» les rangs de l'Epen, un nouveau parti favorable à l'ancienne junte.

L'Epen, qui s'est fixé avant tout comme but de libérer Papadopoulos et les autres protagonistes du coup d'État, trouve sa force dans le Péloponnèse et le nord notamment, auprès des petits artisans et paysans. Il a recueilli près de 140.000 voix aux dernières élections européennes, soit 2,29% des suffrages exprimés, et a envoyé un député au Parlement de Strasbourg.

Les numéros deux et trois de la dictature, l'ex-général Stylianos Patakos et l'ex-colonel Nikolaos Makarezos, ont tenté sans succès cette année d'obtenir leur libération en demandant aux instances européennes de leur reconnaître le statut de prisonnier politique.



La sirène perd un bras

Les habitants de la capitale danoise sont outragés : des vandales ont scié le bras droit de la petite sirène, la célèbre statue du port de Copenhague. C'est la deuxième fois que la statue de l'héroïne du conte d'Andersen est victime de vandales depuis vingt ans. En 1964, la tête de la statue, due au sculpteur Edvard Eriksen, avait été sectionnée et emportée. (Photolaser AP)

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Un sondage

dage, M. Reagan apparaît à une nette majorité d'Américains comme un président plus décidé et volontaire que ne le serait M. Mondale (58%-28%).

46% des personnes interrogées estiment enfin que M. Reagan est le plus capable d'œuvrer pour la prospérité des États-Unis et 44% considèrent que M. Mondale serait plus susceptible que son adversaire républicain d'éviter à l'Amérique de s'engager dans un conflit.

M. Walter Mondale a eu lui aussi une réaction de prudence, indiquant que cette remontée spectaculaire s'expliquait par l'impact qu'a eu la convention démocrate de San Fran-

cisco sur l'opinion publique. Il a ajouté d'autre part que la campagne serait dure, mais que les démocrates l'emporteraient.

Mme Ferraro se reposait chez elle, dans sa circonscription de Queens, à New York, quand elle a appris la nouvelle.

La Maison-Blanche a de son côté réagi sans inquiétude apparente. Le secrétaire général de la présidence, M. James Baker, a déclaré qu'il n'était pas surpris, ajoutant : «Nous avions dit que les positions se rapprocheraient».

Un responsable de la Maison-Blanche, qui a désiré conserver l'anonymat, a cependant déclaré à la chaîne de télévision CBS que ce sondage était un peu étrange. On ne passe pas d'une avance de 15 points à un retard de deux points en une dizaine de jours, a-t-il affirmé.

◆ La campagne

œuvre, affirme Parcs Canada dans un communiqué diffusé le 3 juillet, prévoit la publication du plan de gestion en 1987. Au cours des prochaines

années, une équipe de travail de Parcs Canada effectuera diverses études en vue de préciser le concept d'aménagement de l'archipel et de soumettre un plan d'aménagement détaillé au public au cours de l'hiver 1986.

Le développement de ces îles permettra de créer 30 emplois à temps partiel et 10 à temps plein. Les fonds fédéraux serviront à la construction d'une marina, d'un débarcadère, d'une promenade et d'édifices, a précisé le député Maltais.

Cet archipel d'une quarantaine d'îles, réputé pour sa grande beauté et la fragilité de son environnement, longe la rive nord du fleuve Saint-Laurent. Il est situé au sud-est de la circonscription de Manicouagan, une forteresse libérale, que le chef du Parti conservateur Brian Mulroney tente de ravir au député Maltais, qui avait remporté le scrutin de 1980 par une majorité de 16.655 voix.

Le maire de Havre Saint-Pierre, M. Denis Boudreau, a déclaré que le moment de l'annonce était connu dès le début du mois de juin. «Pour nous, dans la région immédiate, ce n'est pas un cadeau électoral».

Le gouvernement canadien aurait donné son accord au projet à la veille de l'ajournement des Communes, avant sa dissolution en vue des élections, et le ministre des Travaux publics, M. Charles Lapointe, en a officiellement fait part vendredi en conférence de presse.

◆ Circonscriptions

neau risque de compromettre les chances de l'un des candidats prestigieux dénichés par le Parti conservateur, soit M. Lawrence Hanigan, le président de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

Un comté qui chevauche la rivière des Prairies et dont environ le tiers des électeurs se trouvent à Laval, les autres à Montréal, Laval-des-Rapides était le fief de Mme Jeanne Sauvé avant qu'elle ne soit nommée gouverneur général et elle l'avait emporté avec une majorité de près de 30.000 voix en 1980, alors que le candidat du Nouveau parti démocratique réussissait à surclasser celui des conservateurs en deuxième place.

M. Hanigan devrait, cependant, pouvoir compter sur l'appui des nombreux amis qu'il a toujours dans l'organisation du Parti civique du maire Jean Drapeau.

■ **BERTHIER-MASKINONGE** — En 1980, M. Robert René de Cotret était venu à moins de 4.000 voix de causer la surprise de cette élection en remportant un comté où, au début de la campagne, personne ne lui accordait la moindre chance.

Le vice-président de la Banque nationale s'offre donc un match revanche contre le libéral Antonio Yanakis dans un comté où il pourra compter sur une certaine aide de la part de son voisin, le seul député conservateur du Québec, M. Roch LaSalle, de Joliette.

■ **MISSISSQUOI** — L'un des rares comtés du Québec à avoir une certaine tradition conservatrice, Mississquoi, était passé aux libéraux par plus de 4.000 voix en 1980 après avoir été le fief du conservateur Heward Grafftey pendant plus de 20 ans.

On avait longtemps cru que M. Brian Mulroney s'y présenterait, mais c'est finalement Mme Gabrielle Bertrand, la veuve de l'ancien premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, qui y représentera les conservateurs.

On prévoit une chaude lutte entre le libéral sortant André Bachand et Mme Bertrand, dans le comté que son mari avait représenté à Québec pendant plus de deux décennies.

■ **SAINT-YACINTE—BAGOT** — Si l'ancienne circonscription de M. Claude Wagner avait, elle aussi, une tradition conservatrice, elle est maintenant devenue la forteresse du libéral Marcel Ostiguy, qui l'avait emporté en 1980 avec une majorité de plus de 18.000 voix.

Il aura cependant à faire face à un adversaire conservateur bien connu, la comédienne Andrée Champagne, la «Donalda» des Belles histoires des Pays d'en-haut.

■ **FRONTENAC** — L'ex-ministre unioniste Marcel Masse a abandonné le comté de Labelle — où il avait tenté de se faire élire lors des derniers scrutins — pour aller dans Frontenac, un comté où le libéral Léopold Corrivéau l'avait emporté par moins de 5.000 voix sur le chef créditiste Fabien Roy, dans une élection reportée d'un mois en raison du

décès du premier candidat créditiste durant la campagne.

Les conservateurs comptent justement sur ce vote créditiste pour leur donner ce comté où la situation économique n'est guère reluisante, en particulier dans le secteur de l'amiante.

■ **BEAUCE** — Les conservateurs comptent beaucoup sur M. Gilles Bernier, un animateur de radio bien connu, pour ravir le comté au libéral Normand Lapointe, qui avait devancé le chef créditiste Fabien Roy par plus de 3.000 voix en 1980.

Encore une fois, les conservateurs espèrent que le vote créditiste ira trouver refuge chez eux, plutôt que chez les libéraux. Ils se disaient fort encouragés par la convention qui a choisi M. Bernier ce printemps et qui a réuni quelques milliers de personnes.

■ **BEAUHARNOIS-SALABERRY** — Le député Gérard Laniel ayant été nommé administrateur de la Voie maritime du Saint-Laurent juste après le déclenchement des élections, c'est M. Jean-Guy Gendreau, expert en sinistres et commissaire industriel de la ville de Valleyfield, qui fera face au maire de Beauharnois, M. Jean-Guy Hudon, sur lequel les conservateurs fondent de grands espoirs.

En 1980, les libéraux l'avaient facilement emporté avec une majorité de près de 22.000 voix.

■ **TROIS-RIVIÈRES** — Le libéral Claude Lajoie, qui avait gagné le comté par près de 20.000 voix en 1980, est devenu le Gentilhomme huissier de la Verge noire du Sénat, et c'est Mme Françoise Drolet, conseiller municipal à Trois-Rivières, qui portera la bannière libérale.

Son adversaire sera M. Pierre Vincent, un jeune avocat spécialisé en droit fiscal qui a été élu lors d'une assemblée de mise en nomination où il y avait plus de monde qu'on n'en avait jamais vu dans une assemblée conservatrice à Trois-Rivières depuis les beaux jours de Léon Balcer.

■ **LEVIS** — Élu lors d'une partielle en 1981, M. Gaston Gourde avait obtenu une majorité de 5.000 voix devant le conservateur Richard Janelle. Cette fois c'est M. Gabriel Fontaine, un conseiller en affaires qui défendra les couleurs des conservateurs, mais un troisième candidat pourrait faire belle figure, M. John Harney, du Nouveau Parti démocratique.

Président du NPD-Québec depuis quelques mois, M. Harney fait campagne «sans illusion» dans Lévis qu'il dit tout de même être un bon comté pour son parti en raison du grand nombre de syndiqués, en particulier les travailleurs des chantiers navals.

Né à Québec, M. Harney a surtout travaillé en Ontario et a été député d'un comté de la région de Toronto entre 1972 et 1974.

◆ Chirac

constitution permet en théorie au président de gouverner «avec le seul Parti socialiste réduit à un peu plus de 20%». M. Chirac souligne que «dans l'esprit des institutions et de la démocratie, il en va autrement».

«Il lui (le président de la République) faut définir les termes d'un nouveau contrat de confiance avec les Français et le soumettre au suffrage universel», a fait valoir le président du RPR en réclamant la dissolution du Parlement et l'organisation d'élections anticipées.

M. Chirac a estimé que le devoir «le plus urgent, le plus impérieux est de mettre l'opposition en état de répondre au mandat que pourrait, le moment venu, lui confier le peuple français».

Il a esquissé les priorités que devraient être l'action de l'opposition si elle gagnait les élections législatives et si elle venait au pouvoir : «affermissement des libertés et de toutes les libertés, y compris celles de la presse, de la télévision et de l'école, rétablissement de la sécurité des personnes et des biens, mise en œuvre d'une politique de l'immigration ferme et équilibrée, assainissement économique, non pas dans un dirigisme renforcé, comme nous le voyons chaque jour davantage, mais dans la liberté et la confiance retrouvées».

Enfin M. Chirac, qui est le président de l'Association internationale des maires francophones (AIMEF), doit arriver aujourd'hui dans la métropole pour assister au congrès de l'association qui a débuté hier, a révélu un porte-parole d'Air France.



La troupe de théâtre Toad Stool & Trifle offre son spectacle aux participants du septième festival multi-ethnique de Côte-des-Neiges, organisé par le Projet Genèse. (Photo: Réjean Meloche)

Le septième festival multi-ethnique s'empare de la rue Victoria

ANDRÉE ALLARD

Rue Victoria, dans le quartier Côte-des-Neiges, juste en face du quartier général du projet Genèse, se dressent une scène de spectacle, des kiosques d'information, et un petit coin d'animation pour les enfants... C'est le septième festival de rue multi-ethnique qui, en ce dimanche d'été, ne semble cependant pas avoir le même succès que les années précédentes.

Au milieu de cette atmosphère de festival un peu morose, une petite teinte politique. M. Marc Lalonde, accompagné de la candidate libérale de la circonscription, Mme Lucie Pépin, a profité de l'événement pour dire un bref au revoir aux citoyens.

«Je ne démentage pas a-t-il dit, pour rassurer son auditoire, et vous pourrez toujours compter sur ma collaboration».

M. Lalonde a d'ailleurs voulu souligner l'important travail effectué par le centre social de services communautaires du quartier : le projet Genèse. L'origine de ce groupe date de 1977. Une étude effectuée par un travailleur social de l'Université McGill avait démontré que la communauté juive du quartier Côte-des-Neiges, représentant alors 80% de la population, vivait sous le seuil de la pauvreté.

Cette année, quelque 200 bénévoles et les cinq permanents du projet Genèse ont répondu aux besoins de près de 15.000 personnes,

de revenu moyen et faible. Le quartier, constitué majoritairement de personnes âgées, est formé des communautés juives (40%), jamaïcaines (20%), canadienne-française (20%) et du sud-est asiatique ou de l'Amérique du Sud (20%). M. Patrick Straehl, membre du projet Genèse, souligne la grande variété des dossiers qui font l'objet d'études (en matière de lois, de santé, de logement, d'immigration). Le centre social de services communautaires en assure le suivi, tout en ayant recours à des centres de référence.

Le Festival de rue multi-ethnique comptait d'ailleurs au nombre de ses participants de nombreux bénévoles du projet Genèse depuis trois, quatre ou cinq ans.

«Ce qui compte, c'est l'assistance aux concitoyens ne sachant, par exemple, se débrouiller en français ou en anglais, ou incapables de remplir un formulaire compliqué», a dit l'une de ces dames bénévoles.

A travers la musique du groupe rock hébreu *Habalagan* ou de la québécoise Syvie Paquette, devant les performances des Break Dancers, de mimes ou de la troupe folklorique mexicaine, un dialogue inter-ethnique a eu cours. Un peu plus loin, dans un coin de rue, les adultes s'étaient joints aux enfants. S'ils ne se sont pas prêtés aux séances de maquillage usuelles, ils ont assisté avec grand plaisir au spectacle du magicien et jongleur Mark B. Littman et à la représentation du *Toad Stool and Trifle Theater*.

23 juillet

par la PC et l'AP

1983: Téhéran annonce qu'une grande offensive a été lancée en territoire irakien, dans les montagnes Kurdes, et que 3.000 militaires irakiens ont été tués ou blessés.

1977: le régime des colonels grecs annonce un retour à un gouvernement civil: Constantin Caramanlis rentre d'exil.

1973: le Pérou rompt les relations diplomatiques avec Paris, à la suite d'essais nucléaires français dans le Pacifique.

1954: le règlement indochinois est approuvé par l'Assemblée nationale française.

1950: manifestations socialistes à Bruxelles contre Léopold III.

1945: ouverture du procès du maréchal Pétain.

1914: l'Autriche-Hongrie lance un ultimatum à la Serbie après l'assassinat de l'archiduc Ferdinand, à Sarajevo.

1913: une seconde révolution éclate en Chine.

1894: les Japonais occupent le palais royal de Séoul.

1793: la Corse est occupée par les Anglais.

1588: une armée anglaise se masse à Tilbury pour repousser un débarquement de l'armada espagnole.

RÉAction

Les frais de gestion ont augmenté depuis 1979

PAUL DURIVAGE

Les frais de gestion relatifs au Régime d'épargne-actions du Québec ont généralement augmenté depuis l'introduction du régime en 1979, de façon à refléter les coûts élevés qu'encourent les courtiers pour offrir ce service à leur clientèle. Il s'agit néanmoins d'une contrainte plus sérieuse pour le petit investisseur pour qui, tout compte fait, le REAQ n'est peut-être pas si profitable que cela.

Une enquête effectuée par LE DEVOIR auprès de différentes firmes de courtage révèle en effet que le montant annuel minimal pour assurer la garde des valeurs et les services connexes dans les comptes REAQ s'élève maintenant à \$50, soit le même niveau que le montant maximal trouvé par la Bourse de Montréal lors d'une première évaluation du régime il y a quatre ans. C'est notamment le tarif pratiqué par les firmes Lévesque, Beaubien Inc. et McLeod Young Weir. Rappelons que les courtiers mini-marge n'offrent pas pareil service et qu'il n'y a donc pas lieu de chercher une aubaine de ce côté.

Ces frais couvrent les services d'ouverture de compte, de maintien du compte en fichiers, de garde des valeurs, de préparation et envoi de l'état récapitulatif REAQ et de préparation et d'envoi du relevé 7-Revenu Québec, en fin d'année. Certaines firmes, comme la Fiducie du Québec, évaluent de plus de façon trimestrielle le portefeuille de ses clients selon la valeur au marché des actions inscrites.

Dans la majorité des cas, ces charges annuelles s'établissent à \$75. C'est notamment le tarif pratiqué par Richardson Greenshield, Wood Gundy, Geoffrion Leclerc, Tassé et Associés et de la Fiducie du Québec. Notons que Geoffrion Leclerc demandait encore plus jusqu'à récemment. La firme montréalaise demandait en effet jusqu'à \$84 par année, payables trimestriellement, précédemment au 1er avril dernier.

Il existe aussi des tarifs mi-

toyens entre ces deux extrêmes comme chez McNeil Mantha, Inc. où les frais annuels pour la garde des titres et l'administration du régime ont été établis à \$60. La firme de courtage comptait 140,000 comptes REAQ dans ses filières en 1983.

Selon M. Gilles Archambault, vice-président de l'administration et directeur des ventes de McLeod Young Weir, \$50 représentent le strict minimum que peuvent offrir les courtiers à leurs clients, compte tenu des frais importants qu'impliquent pour eux la gestion de ces régimes: « Il ne s'agit en aucun cas d'une source de profits. Tout au plus cherchons-nous à couvrir nos frais ».

Par ailleurs, selon Mme Jocelyne Dionne de Wood Gundy, compte tenu des frais et des risques qui y sont reliés, un investisseur qui ne pourrait y déposer un minimum de \$2,000 par année ne devrait pas ouvrir de comptes REAQ.

Le courtier estime qu'à ce niveau de revenu, l'économie d'impôt que réaliserait l'investisseur dans ce dernier cas, soit environ \$400, n'est pas suffisante pour couvrir les frais de service annuels de \$50 à \$75, les frais de courtage d'environ \$60 à la vente, les coûts comptables supplémentaires pour la préparation de la déclaration de revenu, et surtout, le temps qu'il devra lui-même y mettre pour surveiller ses placements, lesquels ne sont d'ailleurs pas sans risques financiers.

Concernant le nouveau Régime de placements en titres indexés, il existe un ensemble assez disparate de politiques de tarification, chaque courtier ayant pratiquement une grille de tarification distincte.

C'est ainsi que McLeod Young Weir offre le service gratuitement d'ici la fin de l'année afin de susciter l'intérêt des investisseurs pour cette autre formule d'amaigrissement fiscal. Il ne s'agit pas d'une bien grande perte pour le courtier, puisque le régime n'a encore suscité que peu d'intérêt depuis son entrée en vigueur, le premier octobre 1983, de l'aveu même de M. Archambault.

Chez Lévesque, Beaubien, les

frais relatifs au RPTI représentent une charge fixe de \$100 par année. Un compte jumelé REA-RPTI ne coûtera cependant que \$100 au total, c'est à dire que le service du REA est offert gratuitement aux détenteurs d'un compte RPTI. Wood Gundy et Tassé et Associés demandent de même \$100 pour le compte RPTI mais n'offrent pas de rabais pour un compte jumelé REA-RPTI. Chez Richardson Greenshield, ces frais sont de \$75 pour le RPTI auxquels s'ajoutent les \$75 pour la gestion du compte REA.

Compte tenu de ces diversités et de toutes les variables qui entrent en ligne de compte dans l'évaluation du gain fiscal à réaliser, il est difficile de déterminer le seuil de rentabilité du Régime de placements en titres indexés. On s'attend toutefois à dire que l'investisseur québécois est de loin favorisé par rapport à l'investisseur ontarien mais que le plus grand avantage est encore pour l'investisseur disposant d'un portefeuille substantiel. Selon les fiscalistes, avant d'investir dans un RPTI, il convient de s'assurer d'abord d'obtenir les déductions maximales en vertu des autres abris fiscaux disponibles comme le Régime enregistré d'épargne-retraite et le REA.

Notons au bénéfice des contribuables que ces frais sont déductibles aux fins de l'impôt à titre de frais financiers. Le fisc canadien ne reconnaît cependant pas les frais financiers inhérents à l'achat d'un REAQ.

Signifions encore que le coût ne doit pas être le facteur prédominant dans le choix d'une institution financière pour la gestion de ses régimes d'investissements boursiers. La qualité du service est sûrement le facteur le plus important à considérer. L'institution doit être en mesure de répondre adéquatement aux besoins d'information du client, le conseiller dans le choix des titres, s'occuper de la gestion de son portefeuille et si elle effectue les commandes, elle devra les exécuter au meilleur prix et en apportant rapidement la confirmation.

Selon son nouveau président Robert Harel

La voie de la rentabilité est chargée d'obstacles pour Premier Choix/TVEC

ANDRÉ BOUTHILLIER

Soudainement, le visage du nouveau président de Premier Choix/TVEC pâlit. L'image du petit écran, ouvert à son canal de télévision payante, se met à zizaguer. Et, pour comble de malheur, en présence d'un journaliste! « Ah! non, lance-t-il, ça recommence... » Aussitôt, il appelle son technicien en chef pour connaître la raison de cette interruption de la diffusion du film en cours. Mais l'image réapparaît très vite. Soulagé, Hubert Harel peut poursuivre l'entrevue.

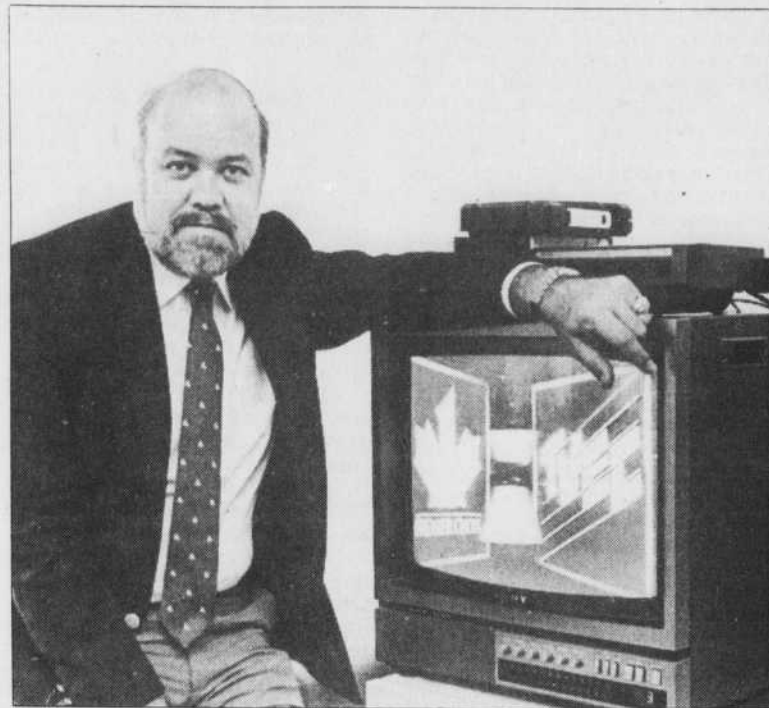
« Avant, raconte-t-il, la qualité du signal des canaux Premier Choix et TVEC était atroce. Plusieurs abonnés de ces deux anciennes compagnies distinctes se plaignaient chaque jour. Aujourd'hui, après la fusion des deux canaux, les problèmes techniques sont moins nombreux. Mais il y a encore beaucoup à faire... »

Au début du mois de mai, Robert Harel quittait la vice-présidence — mise en marché — de la Banque Nationale du Canada pour accepter la présidence de Premier Choix/TVEC. Cette nouvelle compagnie est née en janvier 84, de la fusion des deux malheureuses victimes des insuccès de la télévision payante francophone au pays.

Enthousiasmé par son nouveau défi, M. Harel demeure tout de même conscient des obstacles qui empêchent encore la télé payante d'acquiescer ses lettres de noblesse dans le marché québécois des communications. Ces barrières sont nombreuses: mauvaise mise en marché du produit; concurrence des nouveaux produits vidéo, de la télévision conventionnelle et câblée, des salles de cinéma... Autre souci à ne pas oublier: la création prochaine d'une nouvelle chaîne de télévision privée au Québec, annoncée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), qui intéresse fortement Cogeco, l'un des principaux actionnaires de Premier Choix/TVEC.

« J'hérite d'une situation moribonde », reconnaît-il en rappelant les débuts désastreux de la télé payante au Canada. En février 1983, le CRTC donnait le feu vert à six compagnies de télé payante, dont une bilingue (First Choice et Premier Choix) pour le réseau national. Mais, très rapidement, les compagnies pionnières accumulèrent des pertes. Avant la fin de 1983, le canal culturel C-Channel et Star Channel, des provinces de l'Atlantique, fermèrent leurs portes. Et le CRTC recommanda la fusion du diffuseur régional québécois TVEC avec Premier Choix. Le marché québécois s'était révélé trop petit pour deux compagnies.

Depuis la fusion, la direction de TVEC-Premier Choix a effectué quelques améliorations. Outre une diminution des pannes techniques, elle a recommencé à acquiescer des droits de film. Ainsi, au lieu d'être projeté neuf ou dix fois au cours d'un mois, le même film n'est présenté qu'à six reprises. D'autre part, pour diminuer l'importance des films et pour augmenter le contenu canadien, la compagnie a signé un contrat avec Spectrel, propriétaire du Spectrum de Montréal, pour la présentation de cinq spectacles exclusifs de vedettes québécoises (Corbeau, Claude Dubois, Daniel Lavoie...). Filmes au cours des dernières semaines, ces spectacles, commandités par La Presse, Molson et CKOI, seront télédiffusés au mois d'août.



M. Hubert Harel, le nouveau président de Premier Choix/TVEC, prépare un plan de relance pour sauver l'industrie de la télévision payante au Québec. (Photo Réjean Meloche)

Toutefois, selon M. Harel, cela ne suffira pas à augmenter la part du marché de la télé payante au Québec. Depuis la fusion, le nombre d'abonnés est même passé de 85,000 à environ 68,000. « On avait sans doute gonflé les chiffres lors du regroupement de TVEC et Premier Choix. Une fois la fusion faite, nous avons vérifié les abonnements des deux compagnies », de dire M. Harel pour expliquer ce grand écart. « Notre seuil de rentabilité, c'est entre 100,000 et 120,000 abonnés, selon le prix que nous paierons pour les nouveaux films. Un objectif que nous atteindrons avant la fin de notre exercice financier, soit en janvier », ajoute-t-il.

Le nombre d'abonnés actuel de TVEC-Premier Choix est décevant. Selon les prévisions présentées devant le CRTC, en janvier, l'entreprise devrait perdre \$4.4 millions au cours de ses trois premières années, à la condition toutefois qu'elle augmente de 150 % le nombre de ses abonnés...

Pour relancer TVEC/Premier Choix, la stratégie de M. Harel prévoit un changement du nom de la compagnie, un changement de logo, un changement de programmation, l'établissement de créneaux d'écoute (présentation de programmes spéciaux à des heures précises et régulières) et la diffusion en stéréo des émissions. Et tout cela dès septembre.

Entretiens, les 20 employés de TVEC-Premier Choix ont entrepris une étude de marché. « Car, curieusement, de signaler M. Harel, nous ne savons pas quelle peut être notre clientèle, quels peuvent être ses désirs, ses besoins... Par exemple, lorsqu'un consommateur achète un meuble, ce produit correspond à un positionnement dans son esprit. Dans le cas de la télé payante, l'image est floue. Que pense le consommateur de la TVP à part de dire qu'elle coûte cher et qu'elle ne présente que des films de fesse? Rien... »

« Au début de la télé payante, poursuit-il, on pensait que le consommateur allait délaisser les canaux de la télévision conventionnelle et cesserait d'acheter ou de louer des cassettes vidéo pour devenir un incon-

ditionnel de ce nouveau produit, sept jours sur sept. C'était une utopie. Car la télé payante est un produit complémentaire. Il faut donc offrir un programme varié et différent ».

Dans sa décision de fusionner TVEC et Premier Choix, le CRTC posait deux conditions: que le tarif mensuel diminue (environ \$17 aujourd'hui), que la proportion des films passe de 80% à 60%, et que des francophones hors-Québec siègent au conseil d'administration. De plus, toute compagnie de télé payante doit, selon le CRTC, inclure dans sa programmation au moins 30 % de contenu canadien. Or, note M. Harel, aucune de ces conditions ne pourra être remplie. Du moins, par pour l'instant. « Nous mettons toute notre énergie pour retomber sur nos pieds. Nous verrons un peu plus tard », déclare-t-il en ajoutant qu'il attend avec impatience les résultats de son étude de marché pour en dire davantage.

M. Harel attend avec autant d'impatience la venue des deux nouveaux canaux spécialisés de télé payante, Much Music (vidéoclips) et The Sport Network, qui diffuseront à partir de septembre. Les téléspectateurs câblés auront accès gratuitement aux programmes de ces nouveaux canaux en s'abonnant à TVEC/Premier Choix, de préciser M. Harel.

Enfin, le nouveau président de TVEC/Premier Choix ne croit pas que les principaux actionnaires de sa compagnie aient à investir du nouveau capital avant l'an prochain. Ces actionnaires sont First Choice (40 %), de Toronto, le groupe Cogeco (30 %) de Trois-Rivières et la Société de développement des industries culturelles et des communications (SODICC — 30 %). Ensemble, ils ont injecté \$8 millions pour lancer la nouvelle compagnie.

La relance de télé payante au Québec s'annonce difficile. Et il est encore trop tôt pour savoir si TVEC/Premier Choix pourra tenir sa promesse d'investir \$47 millions, ou 45 % de tous ses revenus d'ici 1989, dans la production et l'achat de droits de films québécois et canadiens (LE DEVOIR du 14-18).

L'affaire des canettes de métal

L'UMRCQ appuie Biron

MONTREAL (PC) — Le président de l'Union des municipalités régionales de comté du Québec (UMRCQ) et maire de Ste-Emilie-de-l'Énergie, M. André Asselin, donne un appui inconditionnel au ministre de l'Industrie et du Commerce Rodrigue Biron afin que la loi 87 sur la récupération et le recyclage des canettes de métal soit appliquée dans toutes ses modalités.

M. Asselin demande au ministre de ne reculer sur aucun aspect de cette loi malgré la forte opposition affichée cette semaine par certains intervenants de l'industrie, de l'alimentation et de l'emballage.

Le président de l'UMRCQ soutient

que pour la première fois au Québec une politique concrète a été mise sur pied dans le domaine de la récupération et du recyclage et qu'il ne faut pas la saborder. Cette politique, selon M. Asselin, va réduire le volume

des déchets sur les sites d'enfouissements des municipalités ce qui entraînera une économie pour celles-ci puisqu'on estime que la baisse des déchets à traiter sera de l'ordre de 10 à 15 pour cent.

Les salaires montent trop vite en URSS

MOSCOU (AFP) — Les salaires des Soviétiques augmentent trop vite par rapport aux cadences de production d'articles de grande consommation, a indiqué dimanche Radio-Moscou, dans un tour d'horizon sur la situation matérielle de la population soviétique.

Face à cet excédent d'argent dont disposent les salariés, les responsables de l'économie soviétique ont décidé, selon Radio-Moscou, de faire entrer en service, en 1984, 150 entreprises supplémentaires pour la production d'articles de première nécessité.

COMPAGNIES AYANT DISTRIBUÉ DES VALEURS ADMISSIBLES AU R.E.A.Q.

Date du prospectus	Émetteur	Déduction	Montant	Prix par action	Prix au 15-07-84	Prix au 21-07-84	Var.
07-12-82	U.A.P. Inc.	REAQ 100%	5 170 000 \$	22 \$	29 \$	28 \$	-1%
07-12-82	* Cascades Inc. (1)	REAQ 100%	5 000 000 \$	5 \$	9 \$	8 \$	-1%
16-03-83	* Guardian Trustco Inc.	REAQ 100%	1 250 000 \$	6 1/4 \$	8 1/4 \$	8 1/4 \$	—
22-03-83	Dufresnoy, société d'exploration minière Inc.	REAQ 100%	690 000 \$	60	53	53	—
08-06-83	Quebecor Inc. (2)	REAQ 100%	13 000 000 \$	26 \$	14 \$	14 \$	-1%
16-06-83	Mines Dumagami Inc.	REAQ 100%	19 053 470 \$	7 1/4 \$	490 \$	5 \$	+10
16-06-83	* Circuits Helix Inc.	REAQ 100%	7 100 000 \$	450	9 \$	9 \$	-1%
06-07-83	Sensormatic Canada Ltée	REAQ 150%	2 475 000 \$	8 1/4 \$	385	380	-5
27-07-83	Les Mines d'Or Kiena Ltée	REAQ 100%	25 000 000 \$	25 \$	23 \$	22 1/4 \$	-1%
31-08-83	* Ressources Aiguebelle Inc.	REAQ 150%	10 000 000 \$	12 \$	6 \$	6 \$	-1%
14-09-83	Donohue Inc.	REAQ 100%	42 537 000 \$	20 1/4 \$	30 \$	30 \$	+1%
14-09-83	* Pro-Optic Inc.	REAQ 150%	2 000 000 \$	200	210	195	-15
01-11-83	Banque d'Épargne	REAQ 100%	22 200 000 \$	18 50 \$	18 1/4 \$	17 1/2 \$	-1%
08-11-83	* La Société minière Louvem Inc.	REAQ 100%	10 062 500 \$	450	240	170	-70
21-11-83	* Le Groupe Forex Inc.	REAQ 100%	5 000 000 \$	5 \$	250	210	-40
24-11-83	Gaz Métropolitain Inc.	REAQ 100%	15 500 000 \$	7 1/4 \$	7 1/4 \$	7 1/4 \$	-1%
08-12-83	* Les Communications par Satellite Canadien Inc.	REAQ 150%	20 000 000 \$	5 \$	430	420	-10
08-12-83	* Les Magasins Château du Canada Ltée	REAQ 150%	10 125 000 \$	11 1/4 \$	11 1/4 \$	11 1/4 \$	+1%
08-12-83	Bytec-Comtern Inc.	REAQ 150%	28 462 500 \$	8 \$ *	199	199	—
08-12-83	Les Explorations Muscocho Limitée (actions privilégiées convertibles)	REAQ 150%	4 000 000 \$	8 \$	8 \$	8 \$	+1%
12-12-83	* Tembec Inc.	REAQ 100%	10 050 000 \$	6 \$	405	400	-5
16-12-83	* Amusecor Inc.	REAQ 150%	2 400 000 \$	200	125	135	+10
22-12-83	Guardian Trustco Inc. (actions privilégiées convertibles B)	REAQ 150%	8 000 000 \$	10 \$	8 \$	7 1/2 \$	-1%
22-03-84	Montreal Trustco	REAQ 100%	27 500 000 \$	12 50 \$	10 \$	10 1/4 \$	-1/4
22-03-84	* CB Pak Inc.	REAQ 75%	2 700 000 \$	12 1/2 \$	10 1/4 \$	10 1/4 \$	+1/4
27-03-84	* Morgan Trustco Inc.	REAQ 100%	6 000 000 \$	6 \$	410	415	+5
09-04-84	* McNeil, Mantha Inc.	REAQ 150%	3 000 000 \$	300	290	290	—
09-04-84	* Allgro	REAQ 150%	3 500 000 \$	5 \$	5 1/4 \$	5 1/4 \$	—
25-05-84	* Canam Manac Inc. (actions ordinaires)	REAQ 100%	9 500 000 \$	9 50 \$	9 1/4 \$	9 1/4 \$	—

PROGRAMME DE RÉINVESTISSEMENT ET D'ACHAT D'ACTIONS

Prochaine date limite	Émetteur	Réduction	Montant trimestriel maximal	Dividende annuel	Prix du 20-07-84	Prix au 27-07-84	Var.
15-09-84	Alcan	REAQ 75%	6 000 \$	1 56 \$	34 \$	33 \$	-1%
24-08-84	Banque de Montréal	REAQ 75%	5 000 \$	1 96 \$	22 1/2 \$	21 1/2 \$	-1
24-08-84	Banque Royale	REAQ 75%	5 000 \$	2 00 \$	27 \$	25 1/2 \$	-1 1/2
15-08-84	Entreprises Bell Canada	REAQ 75%	20 000 \$	2 18 \$	31 \$	31 1/4 \$	-1/2
20-08-84	Dominion Textile	REAQ 100%	4 000 \$	0 72 \$	14 \$	15 \$	+1%
14-09-84	Domtar	REAQ 75%	4 000 \$	1 40 \$	30 \$	31 \$	+1%
28-09-84	Québec Téléphone	REAQ 75%	3 000 \$	2 60 \$	30 \$	29 1/4 \$	-1/4

(1) Le 5 juillet 1984, la compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.

(2) Le 31 janvier 1984, la compagnie a subdivisé son capital sur la base de 2 pour 1.

* : Première distribution publique pour la compagnie, avec inscription simultanée à la cote de la bourse.

Compilation par LE DEVOIR

VOTRE MEILLEURE ASSURANCE C'EST ENCORE LA SOLVABILITÉ DE VOTRE ASSUREUR.



LE GROUPE COMMERCE
Compagnie d'assurances

Une présence rassurante... depuis 77 ans.

Chrysler misera sur l'électronique de l'ère spatiale

L'AUTOMOBILE

DANIEL HÉRAUD
(collaboration spéciale)

Actuellement l'électronique compte pour 4 à 5 % du prix d'une automobile, soit \$200 à \$600, selon le modèle. Mais en 1990, ce pourcentage passera à près de 10 % et représentera alors quelques \$1,400.

Chrysler a dernièrement dévoilé dans ses laboratoires de Hunsville en Alabama certaines des merveilles qui vont changer nos rapports avec l'automobile. En hiver par exemple lorsqu'il fait près de moins 10 degrés et que votre voiture est couverte de neige et de glace, vous la regardez de votre fenêtre en retardant le moment où vous devez sortir pour la démarrer et la laisser réchauffer.

Le dispositif multiplex de Chrysler qui ressemble beaucoup à la télécommande de l'ouvre-porte automatique de votre garage vous permettra bientôt de faire démarrer le moteur à distance et, si vous avez réglé la veille les commandes adéquates, de faire réchauffer l'habitacle et dégivrer les vitres, sans quitter la tièdeur de votre foyer.

À côté du multiplex, Chrysler a dévoilé le « Class », qui est le « Chrysler laser Atlas and satellite system », qui permettra à tout automobiliste de situer sa position sur une route ou dans une ville des États-Unis sur un écran de télévision installé à bord. Ces deux systèmes seront disponibles à partir de 1987 sur les modèles C et en 1988 sur les modèles J qui seront les futures voitures à prix moyen du

troisième constructeur américain.

Afin de développer ces produits de haute technologie, Chrysler investira \$20 millions de nos dollars dans l'équipement et l'installation de son usine de Hunsville dans les trois prochaines années. Dix huit robots General Electric seront installés sur la chaîne de montage au coût de \$4 millions.

Ces robots fabriqueront les microprocesseurs qui contrôlent l'allumage des moteurs montés sur les modèles 1985, qu'ils soient à 4, 6 ou 8 cylindres, à la cadence de 8,500 unités par jour sur deux quarts de travail.

La phase suivante de cet investissement concernera un système de contrôle automatique de l'intégration des composants électroniques dans le circuit électrique de la voiture qui se fera au rythme de 122 opérations à la minute. Il y a déjà 17 de ces machines en opération et 11 y seront ajoutées avant la fin de l'année. Ces dispositifs révolutionnaires issus de l'ère spatiale ne manqueront pas de poser des problèmes aux mécaniciens de demain.

Pour y remédier chaque voiture sera équipée d'une prise distincte qui permettra de faire un diagnostic complet de l'ensemble et la vérification de systèmes connexes comme l'éclairage, la fermeture centralisée des portes, les lève-vitre, etc...

Le multiplex présente l'avantage de minimiser le nombre de fils électriques composant le filage d'une automobile, en faisant « partager » le temps d'utilisation de chaque fils par



Monté dans une Dodge 600 ES le dispositif multiplex développé par la division électronique de Chrysler regroupe au centre du volant les principales commandes d'accessoires. Grâce à un ordinateur le système multiplex envoie dans les fils électroniques des impulsions de bas voltage, ce qui permet d'utiliser un conducteur pour plusieurs fonctions.

plusieurs fonctions. Cette technique est depuis longtemps utilisée par les systèmes téléphoniques ou plusieurs conversations peuvent simultanément partager le même conducteur. On a équipé de manière expérimentale une Dodge Daytona et une 600 ES du système multiplex. Sur ces deux modèles, on a regroupé au centre du volant la plupart des commandes qui sont normalement situées sur la colonne de direction ou le tableau de bord.

Le deuxième dispositif développé

est un système de guidage rattaché aux satellites Navstar et comporte celui utilisé par les vaisseaux spatiaux. Un écran de télévision de 30 cm de diagonale est monté entre les sièges avant du véhicule. Un ordinateur possède en mémoire 13,249 cartes en couleur de AAA (American Auto Association) sur un disque lu par un laser. L'échelle des cartes peut varier de 80 à 5,120 km2 et il y a assez d'espace sur le disque pour y conserver les curiosités touristiques et autres centres d'intérêts comme

l'emplacement des hôtels, motels, restaurants, etc...

En fonction, l'ordinateur doit trouver la carte qui correspond aux coordonnées du trajet et à la position du véhicule qui apparaît sur l'écran, marqué par l'étoile à cinq branches de Chrysler. En touchant l'écran, le conducteur peut obtenir l'agrandissement d'un secteur donné pour plus de détails.

Le système Class combine les signaux reçus du satellite Navstar avec la mémoire du lecteur au laser.

Le satellite diffuse constamment ses informations qui sont captées par le récepteur du véhicule qui peut les comparer avec les signaux de trois autres satellites pour en tirer des conclusions trigonométriques et faire le point. Il y a actuellement 5 satellites Navstar en orbite et d'ici 1988 la navette spatiale américaine en lancera 18 autres, ce qui sera largement suffisant pour permettre à un véhicule de situer sa position n'importe où à la surface du globe.

En attendant l'introduction en série de ces dispositifs (auxquels Chrysler travaille depuis maintenant 18 ans) qui se fera vers 1988, les visiteurs de l'exposition universelle de la Nouvelle-Orléans en Louisiane auront un avant-gout de ce procédé révolutionnaire puisque le stand Chrysler en fera la démonstration.

Initialement développé à des fins militaires le système Class-Navstar a une capacité suffisante pour pouvoir être utilisé à des fins civiles comme moyen d'orientation pour le trafic aérien et maritime ou pour l'exploration pétrolière. D'ici 1990 les responsables de la division électronique de Chrysler sont persuadés qu'ils parviendront à miniaturiser ces équipements de façon spectaculaire pour les rendre d'un usage très facile.

Les installations de Hunsville qui fabriquent 257 produits différents ont doublé leurs effectifs au cours des deux dernières années pour les porter à 3,600 employés, ce qui représente un volume de paie annuel de \$153.4 millions (can).

Importation de voitures Les quotas prendront fin lorsque les Japonais investiront au Canada

OTTAWA (PC) — Le contingentement des importations d'autos japonaises au Canada se terminera « dans un avenir rapproché », lorsque les fabricants étrangers investiront leur juste part dans l'économie canadienne, a déclaré le ministre de l'Industrie Ed Lumley.

Et, dans un autre ordre d'idée, M. Lumley a admis qu'il n'appréciait guère toutes les récentes nominations, qualifiées d'actes de favoritisme, effectuées par le premier ministre Turner. Mais il n'a pas voulu élaborer sur le sujet ni nommer de personnes en particulier.

Il a souligné que les fabricants d'autos japonais avaient investi dans d'autres pays mais « n'en avait pas fait autant au Canada. Nous croyons donc qu'après avoir obtenu notre juste part, vous verrez disparaître les contingentements ».

L'ancien ministre du Commerce international, M. Gerald Regan, avait annoncé en juin que les Japonais pourraient exporter plus d'automobiles au Canada cette année que l'an passé.

La compagnie Honda Canada a annoncé en juin qu'elle dépenserait \$100 millions dans la construction d'une usine d'assemblage, dans la localité ontarienne de Alliston. Plus tôt cette année, Toyota Canada a indiqué qu'elle construirait une usine de fabrication de roues en Colombie-Britannique.

La Peugeot 205 s'est mieux vendue que la 5

Les ventes de la Peugeot 205 en France ont dépassé celles de la Renault 5 pour la première fois en mars dernier. La R5, qui était en tête des ventes depuis son lancement, verra sa relève assurée dès septembre par l'entrée en lice de la Super 5, qui tentera de ravir à nouveau le flambeau à la petite Peugeot.

DES PIÈCES DE QUALITÉ VOLVO POUR FAIRE PLAISIR À VOTRE VOLVO

Plaquettes de frein \$25⁵³ la paire

Amortisseurs \$34⁷⁸ chaque

Silencieux \$44⁰⁸ (garantie à vie)

Filtre à huile \$3⁸⁵

Faites appel aux pièces d'origine Volvo pour assurer le rendement exceptionnel de votre Volvo. Volvo les assure par une garantie* limitée de 12 mois sur les pièces de rechange. Consultez-nous dès maintenant pour assurer à votre Volvo ce qu'il a de mieux.

Prix sujets à changements sans préavis.

up-town
automobiles ltée

400, boul. Décarie, St-Laurent
METRO DU COLLEGE 748-8807

À partir du 9 juillet 1984

Nous sommes en avance d'un an de retard!

Voici pourquoi:

Nous sommes en avance d'un an de retard parce que vous pouvez maintenant acheter une Renault Alliance 1984 (modèle de base) au prix du modèle de 1983.

Nous, les concessionnaires AMC/Jeep/Renault, avons en stock toutes les Renault Encore et Alliance que le manufacturier avait en inventaire.

Ainsi, nous pouvons vous offrir de meilleurs prix et un choix vraiment supérieur.

Encore et Alliance: deux voitures populaires et performantes.

Économie d'essence
53 MPG—5.4 l/100 km (Transport Canada) grâce à son système d'injection électronique.

Conduite exceptionnelle
Une traction avant et une direction à crémaillère qui font toute la différence.

Confort
La route devient un plaisir grâce aux sièges monotraces exclusifs à Renault et aux barres de torsion totalement efficaces.

Passez nous voir. On est là pour discuter affaires.

6845\$*

Chez les concessionnaires AMC/Jeep/Renault du grand Montréal

AMC | Jeep | RENAULT

Île de Montréal
À Ma Baie Automobile Inc.
9790, boul. Gouin ouest
Pierrefonds 684-4400
Automobile Montréal
Dauphine Ltée
12,050, boul. Laurentien
Montréal 331-6130
Automobiles Newman Ltée
7200, boul. Newman
Ville LaSalle 363-7210
Automobiles Ville-Marie Inc.
2995, rue Hochelaga
Montréal 527-8525
Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373

Laval
Auto Gibraltar (1981) Inc.
2032, boul. Labelle
Chomedey 687-3123
Auto Volsin Inc.
1215, boul. des Laurentides
Vimont 668-9222
Houle et Frères Inc.
401, boul. des Seigneurs
Terrebonne, 471-4647
Garage H. Fortin Ltée
148, boul. Labelle
Ste-Rose 625-2491
Laval Auto Inc.
4650, boul. Dagenais
Laval ouest 627-4731

Banlieues
Auto Montréal Sud Inc.
2066, Chemin Chambly
Longueuil 670-8410

Garage Eddy Doyle Inc.
2280, boul. St-Joseph
Lachine 637-7511
Garage Spécial Service Inc.
10, Auto Plaza
Pointe-Claire 694-4841
Lareau Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 937-7785
Le Cartier AMC/Jeep Ltée
10,300, boul. Pie IX
Montréal 323-4330
Micor Auto Inc.
12,305, rue Sherbrooke est
Pointe-aux-Trembles 645-1611

Auto Stop A.C. Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay 692-1242
Automobiles Segal Inc.
665, boul. Clairevue ouest
St-Bruno 653-3333
Automobile de St-Lambert Inc.
860, boul. Taschereau
Greenfield Park 676-7901
Rendez-vous Auto Ltée
9000, boul. Taschereau
Brossard 659-7603
Roger Bernard Automobiles Inc.
134, 1^{re} avenue
Ile Perrot 453-5850
André Fortin Auto Inc.
1201 Bourgogne
Chambly 447-1234

RENAULT
ENCORE RENAULT

Le professeur Anthony Frayne la préconise pour Montréal

La déréglementation pourrait stimuler l'industrie du taxi

JEAN-PIERRE LANGLOIS

« A Montréal, le problème n'est pas tellement au niveau du surplus des permis de taxi, mais plutôt de la surabondance de chauffeurs. Cette situation est la conséquence de la détérioration de l'activité économique au Québec, de l'immigration, etc. », soutient M. Anthony Frayne, professeur d'économie des transports à l'Université McGill de Montréal.

Partisan déclaré de la déréglementation dans le domaine de l'industrie du taxi, M. Frayne constate avec regret qu'on se dirige à Montréal sur une autre voie: le resserrement de la réglementation.

Québec a décidé récemment de racheter 2000 permis de taxi auprès des 5260 détenteurs de permis qui sont membres de la Ligue des propriétaires de taxis de Montréal (A-11). Cette décision a été prise à la suite de pressions des propriétaires de taxis de Montréal, qui considèrent leur situation économique comme très difficile. Moins de permis assureraient des revenus plus élevés aux propriétaires restants. M. Frayne est d'accord: « la nouvelle réglementation aidera les propriétaires, mais pas nécessairement les chauffeurs (ceux qui louent un taxi muni d'un permis) ».

Cependant, il n'est pas du tout certain que les usagers sortiront gagnant de l'opération. « Ayant profité de tarifs relativement moins élevés qu'ailleurs au Canada, ce qui s'est reflété dans le niveau élevé d'utilisation des taxis », affirme M. Frayne, les passagers montréalais pourraient se sentir plus frustrés à l'avenir, en conséquence du décret du ministère des transports du Québec.

Même si ce resserrement est pour l'instant circonscrit à la conurbation montréalaise, où la tendance est nettement à une réglementation accrue, on est encore loin au Québec et au Canada d'un assouplissement des lois régissant l'industrie du taxi comme c'est devenu le cas aux États-Unis.

Après avoir débuté il y a 5 ans sur la côte ouest américaine, l'évolution est définitivement vers la déréglementation dans l'industrie du taxi au sud de notre frontière. Jusqu'à maintenant, c'est 24 villes américaines qui se sont engagées résolument dans la voie de la déréglementation. Exemple: à San Diego, en Californie, trois ans après qu'on eut déréglementé, le nombre de permis est passé de 409 à 752, une augmentation de 84%. En plus d'avoir vu augmenter le nombre de compagnies de taxis, la part des permis détenus par les plus grosses compagnies est passée dans cette ville de 68% à 37%.

La déréglementation chez les Américains n'a pas fait que multiplier les taxis, elle a aussi contribué à améliorer le service, à augmenter le nombre de passagers, à rendre l'industrie plus efficace et plus innovatrice. A preuve d'innovations, à Phoenix, en Arizona, les taxis font le service dominical sur les trajets non desservis par les autobus. Toujours à San Diego, au sud de Los Angeles, les taxis assurent une certaine forme de transport collectif. Plusieurs économistes américains considèrent que la déréglementation revitalisera cette industrie, qui représente quelque \$3,4 milliards de revenus aux États-Unis.

Aux États-Unis, comme au Canada, ce sont les municipalités qui ont avant tout juridiction dans le domaine du taxi. Cette généralisation est d'autant plus vraie que le gouvernement du Québec a modifié en décembre 1983 la loi du transport du taxi, qui assure maintenant aux municipalités québécoises une plus grande autonomie dans ce domaine. Par cette modification à la loi, le Québec retourne vers la situation qui prévalait dans cette industrie jusqu'en 1972, soit avant le rapport Bossé. En 1972, Québec a resserré son emprise dans ce domaine du transport, contrairement à la situation prévalant dans l'ensemble du Canada.

Les avis sont partagés sur la tendance de l'industrie au Québec. Un fonctionnaire du ministère du Transport à Québec, qui a tenu à garder l'anonymat, a déclaré au DEVOIR qu'en plus de décentraliser, le gouvernement a introduit dans sa nouvelle loi de décembre dernier des éléments de déréglementation. Exemple: si je veux me faire transporter régulièrement entre mon domicile et mon lieu de travail, je pourrai dorénavant m'entendre avec un chauffeur de taxi sur un prix fixe que lui et moi aurons négocié mutuellement. Autre exemple: il est désormais permis aux taxis de transporter plusieurs passagers dans un taxi.



Selon le professeur Anthony Frayne, la surabondance de chauffeurs constitue le principal problème de l'industrie du taxi à Montréal.

(Photo Réjean Meloche)

Mais cette déréglementation est encore bien loin d'une déréglementation à l'américaine. Le gouvernement québécois a décidé de ne pas

lever le contingentement qui s'applique au nombre de permis au Québec. Pas question d'augmenter leur nombre, bien au contraire.

Les Canadiens sont-ils prêts à suivre le modèle américain dans le domaine du taxi? Il semble que la con-

tagion de la déréglementation attendra encore quelque temps pour s'étendre à l'industrie du taxi canadienne. « A l'exception de Montréal, la situation est relativement stable au Canada », confirme l'économiste Frayne.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Le 14 septembre prochain, LE DEVOIR publiera un cahier spécial sur la Bourse de Montréal.

Cette institution montréalaise suscite de plus en plus l'intérêt, non seulement des gens du milieu, mais aussi des néophytes. Cet intérêt provient de l'engouement accru des gens face à l'économie et aux affaires, de la popularité des REA et des REER ainsi que de la vitalité de la Bourse elle-même.

Ce cahier spécial du DEVOIR traitera des objectifs de la BOURSE DE MONTRÉAL, de l'importance croissante des marchés à terme et des options, du marché canadien du courtage mobilier et, bien entendu, des courtiers.

Ce cahier spécial sera un excellent véhicule publicitaire pour toutes les entreprises financières.

Pour informations sur les tarifs publicitaires et pour réservations, contactez MICHELLE ALIE au 844-3361.

PARUTION le 14 septembre.

NOUVEAUX TITRES SUR LE MARCHÉ

Cette rubrique a pour but de renseigner le lecteur sur la disponibilité possible de nouveaux titres sur le marché financier et, conséquemment, elle ne doit pas être interprétée comme une offre publique. Les prospectus offrant ces valeurs sont disponibles auprès du chef de file de l'émission et/ou d'autres courtiers en valeurs mobilières.

Comme le but principal du prospectus provisoire est d'évaluer le marché éventuel d'une émission, il peut arriver que les titres décrits ne soient pas, par la suite, offerts au public.

Lors de la semaine se terminant le 19 juillet 1984, la Commission des valeurs mobilières du Québec a approuvé son visa aux prospectus provisoires soumis par les entreprises suivantes.

La Commission des valeurs mobilières du Québec n'a approuvé cette semaine son visa à aucun prospectus portant sur des titres admissibles au Régime d'épargne-actions du Québec (REA).

AUTRES TITRES

Droits de souscription

Cineplex Corporation

La Société s'occupe principalement de la distribution de films et de l'exploitation de salles de cinéma dans l'ensemble du pays. Par le biais de sa filiale à part entière, Toronto International Studio, la Société exploite aussi un des plus importants centres de production de film au Canada.

Chaque détenteur de 2,5 droits pourra souscrire à une action privilégiée pour un prix de \$3 chacune jusqu'à une certaine date. Les détenteurs de tels droits pourront, après souscription et s'il reste des actions privilégiées non souscrites, souscrire à d'autres actions privilégiées, au même prix. L'offre est au montant de \$17,062,506.

Ces droits de souscription sont offerts par l'entremise d'un syndicat de vente dirigé par Merit Investment Corporation ou peuvent être obtenus en s'adressant directement à la Compagnie de Fiducie Guardian à ses bureaux de Montréal, Toronto et Vancouver. Dans ce dernier cas, aucune commission ne sera versée par la Société.

Le contenu de cette rubrique est compilé à partir du Bulletin hebdomadaire de la Commission des valeurs mobilières du Québec et à partir du contenu des prospectus visés.

Mission commerciale américaine en Chine

PEKIN (AFP) — Une délégation d'hommes d'affaires américains et de représentants de l'administration Reagan est arrivée samedi à Pékin, a-t-on appris de source diplomatique.

Parmi les membres de cette mission commerciale présidentielle, dont la création avait été annoncée à l'issue de la visite à Pékin du président américain en avril dernier, figurent dix représentants de l'industrie aérospatiale américaine ainsi que le président de la Chambre de commerce des États-Unis.

Recevant avant leur départ ces messages commerciaux présidentiels, le président Reagan a souligné la grande importance que les États-Unis attachaient à la poursuite et à l'amélioration des relations commerciales avec la Chine.

Tous les dossiers importants de la coopération sino-américaine dans le domaine spatial, aéronautique et électronique seront abordés, indique-t-on toujours de source diplomatique.

L'INVESTISSEMENT

Qui offre le maximum de sécurité et un rendement supérieur aux dépôts garantis:

LES BONS DU TRÉSOR DU GOUVERNEMENT DU CANADA

TAUX COURANTS:

30 jours — 11½ %

60 jours — 12 %

90 jours — 12¾ %

minimum 10 000 \$. Prix et rendement sujets à changement sans pré-avis.

Walwyn Stodgell Cochran Murray Limited

bureau 1400
1200 ave. McGill College,
Montréal,
Québec H3B 4G7
(514) 879-1500

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juin, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à NASRI NAS-MODES LTÉE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28e jour de juin 1984, sous le numéro 3492580.

Ce 10e jour de juillet, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 4 mai, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à DIESEL TECH LTÉE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Joliette le 28e jour de mai 1984, sous le numéro 245362.

Ce 10e jour de juillet, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 mai, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MAGASINS DE VENTES AU DÉTAIL BEDO INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28e jour de juin 1984, sous le numéro 3492577.

Ce 10e jour de juillet, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 18 avril, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 113661 CANADA INC., faisant affaire sous le nom d'ATELIER DE PROTECTION ANTIROUILLE/OIL TECH a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19e jour d'avril 1984, sous le numéro 3465344.

Ce 10e jour de juillet, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DAI VINH HUYNH
PRENEZ AVIS QUE DAI VINH HUYNH domicilié et résidant au 3601 de la rue Ste-Famille, app. 1005, dans la ville et le district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MANON MARION.

Ce certificat n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

LONGUEUIL, le 10 juillet 1984
LAMOREUX, MORIN, LAMOREUX
Avocats

CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que GERMAINE MARION, ménagère, domiciliée et résidant au 75 Desrochers dans la ville de St-Hilaire et district de St-Hilaire, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MANON MARION.

Ce certificat n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

LONGUEUIL, le 10 juillet 1984
LAMOREUX, MORIN, LAMOREUX
Avocats

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante 107693 Canada Ltée, détentrice du permis M-601393, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial de modifier l'adresse du service de location à court terme qu'elle exploite afin qu'elle se lise: 4590 rue St-Denis, Montréal, province de Québec. La présente demande est devenue nécessaire suite à une expulsion des lieux occupés.

La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 23 juillet 1984
2ème publication: 24 juillet 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante 107693 Canada Ltée, détentrice du permis M-601393, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial de modifier l'adresse du service de location à court terme qu'elle exploite afin qu'elle se lise: 4590 rue St-Denis, Montréal, province de Québec. La présente demande est devenue nécessaire suite à une expulsion des lieux occupés.

La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 23 juillet 1984
2ème publication: 24 juillet 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante 107693 Canada Ltée, détentrice du permis M-601393, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial de modifier l'adresse du service de location à court terme qu'elle exploite afin qu'elle se lise: 4590 rue St-Denis, Montréal, province de Québec. La présente demande est devenue nécessaire suite à une expulsion des lieux occupés.

La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 23 juillet 1984
2ème publication: 24 juillet 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 mai, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 124248 CANADA LIMITEE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 19e jour d'avril 1984, sous le numéro 3465343.

Ce 10e jour de juillet, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 mai, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES MODÈS LEOPARDI LTÉE, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28e jour de juin 1984, sous le numéro 3492578.

Ce 10e jour de juillet, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 mai, 1984 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à MAGASINS DE VENTES AU DÉTAIL BEDO INC., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28e jour de juin 1984, sous le numéro 3492579.

Ce 10e jour de juillet, 1984.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

DAI VINH HUYNH
PRENEZ AVIS QUE DAI VINH HUYNH domicilié et résidant au 3601 de la rue Ste-Famille, app. 1005, dans la ville et le district de Montréal, Province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MANON MARION.

Ce certificat n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

LONGUEUIL, le 10 juillet 1984
LAMOREUX, MORIN, LAMOREUX
Avocats

CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que GERMAINE MARION, ménagère, domiciliée et résidant au 75 Desrochers dans la ville de St-Hilaire et district de St-Hilaire, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de MANON MARION.

Ce certificat n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

LONGUEUIL, le 10 juillet 1984
LAMOREUX, MORIN, LAMOREUX
Avocats

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante 107693 Canada Ltée, détentrice du permis M-601393, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial de modifier l'adresse du service de location à court terme qu'elle exploite afin qu'elle se lise: 4590 rue St-Denis, Montréal, province de Québec. La présente demande est devenue nécessaire suite à une expulsion des lieux occupés.

La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 23 juillet 1984
2ème publication: 24 juillet 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante 107693 Canada Ltée, détentrice du permis M-601393, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial de modifier l'adresse du service de location à court terme qu'elle exploite afin qu'elle se lise: 4590 rue St-Denis, Montréal, province de Québec. La présente demande est devenue nécessaire suite à une expulsion des lieux occupés.

La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 23 juillet 1984
2ème publication: 24 juillet 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante 107693 Canada Ltée, détentrice du permis M-601393, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial de modifier l'adresse du service de location à court terme qu'elle exploite afin qu'elle se lise: 4590 rue St-Denis, Montréal, province de Québec. La présente demande est devenue nécessaire suite à une expulsion des lieux occupés.

La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 23 juillet 1984
2ème publication: 24 juillet 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

AVIS
PRENEZ AVIS que la requérante 107693 Canada Ltée, détentrice du permis M-601393, s'adressera à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation par voie de permis spécial de modifier l'adresse du service de location à court terme qu'elle exploite afin qu'elle se lise: 4590 rue St-Denis, Montréal, province de Québec. La présente demande est devenue nécessaire suite à une expulsion des lieux occupés.

La requérante demande de plus l'application de l'article 85 du règlement 2 afin que la décision devienne exécutoire à la date où elle sera rendue.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 23 juillet 1984
2ème publication: 24 juillet 1984
CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
Procureurs de la requérante

la fierté à une ville

montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

AVIS en vertu des dispositions de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

À sa séance du 20 juin 1984, le Comité exécutif a approuvé la description des rues et ruelles suivantes afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu des dispositions de l'article 36a de sa Charte:

- 1—les ruelles formées des lots 7-91 et 8-668 du cadastre du Village de la Côte-Saint-Louis.
- 2—la partie de ruelle formée du lot 14-374, située au sud de la rue de Rouen, entre le boulevard Pie IX et l'avenue Desjardins, soit: la partie du lot 14-374 (ruelle), du cadastre officiel du Village de Hochelaga, bornée vers le nord-ouest par le lot 14-390B, vers le nord-est par une partie du lot 14-395 (ruelle), vers le sud-est par une autre partie dudit lot 14-374 (ruelle) et vers le sud-ouest par le lot 14-288A (ruelle).
- 3—les parties de rues ci-après mentionnées: les parties de la rue Larivière situées entre les rues Fullum et Dufresne du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie) étant:
 - a) une partie du lot 1359-138 (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une autre partie du lot 1359-138, au nord-est par une partie du lot 1359-137 (rue Larivière), au sud-est par une partie du lot 1359-R (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie du lot 1356 (rue Larivière).
 - b) une partie du lot 1359-136 (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une partie des lots 1359-136 (rue) à 1359-138 (rue Larivière) et 1359-115 (rue Larivière), au nord-est par le lot 1359-P (rue Dufresne), au sud-est par une autre partie du lot 1359-R en partie propriété de R.J.R. Macdonald Inc. et au sud-ouest par le lot 1355-23 (rue Larivière) et par une partie du lot 1356 (rue Larivière).
 - c) une partie du lot 1359-115 (rue Larivière), bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 1359-115 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au nord-est par le lot 1359-P (rue Dufresne), au sud-est par une partie du lot 1359-R (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie du lot 1359-136 (rue Larivière).
- 4—d'autres parties de la rue Larivière situées entre les rues Dufresne et d'Iberville étant:
 - a) le lot 171-64 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga;
 - b) une partie du lot 172-6 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 172-6 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au nord-est par une partie du lot 172-22 (rue Larivière), au sud-est par une partie du lot 172-5 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie du lot 1359-110 (rue Larivière) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie);
 - c) une partie du lot 1359-109 (rue Larivière) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie), bornée au nord-ouest par une partie du lot 1359-110 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 172-5 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, au sud-est par le lot 1640 propriété de R.J.R. Macdonald Inc. et au sud-ouest par le lot 1359-P (rue Dufresne);
 - d) une partie du lot 172-5 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une partie du lot 172-6 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 172-22 (rue Larivière), au sud-est par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc. et au sud-ouest par une partie du lot 1359-109 (rue Larivière) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie);
 - e) une partie du lot 172-22 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 172-22 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au sud-est par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au nord-est par une partie des lots 171-1 (rue Larivière), 171-3 (rue Larivière) et par le lot 171-2 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie des lots 172-5 (rue Larivière) et 172-6 (rue Larivière);
 - f) une partie du lot 171-1 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par le lot 171-2 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 171-25 (rue Larivière), au sud-est par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc. et au sud-ouest par une partie du lot 172-22 (rue Larivière);
 - g) une partie du lot 171-25 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie du dit lot 171-25 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au sud-est par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au nord-est par une partie des lots 171-26 (rue Larivière), 171-28 (rue Larivière) et par le lot 171-27 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie des lots 171-1 (rue Larivière), 171-3 (rue Larivière) et par le lot 171-2 (rue Larivière);
 - h) une partie du lot 171-26 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par le lot 171-27 (rue Larivière), au nord-est par une partie du lot 171-65 (rue Larivière), au sud-est par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc. et au sud-ouest par une partie du lot 171-25 (rue Larivière);
 - i) une partie du lot 171-65 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par le lot 171-64 (rue Larivière), au nord-est par le lot 171-67 (rue d'Iberville), au sud-est par une partie du lot 170 (rue d'Iberville) et par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., et au sud-ouest par une partie du lot 170 (rue d'Iberville) et par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., et au sud-ouest par une partie du lot 171-26 (rue Larivière) et par le lot 252 propriété de R.J.R. Macdonald Inc.;
 - j) une partie du lot 1359-110 (rue Larivière) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie), bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 1359-110 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au nord-est par une partie du lot 172-6 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, au sud-est par une partie du lot 1359-109 (rue Larivière) et au sud-ouest par le lot 1359-P (rue Dufresne);
 - k) une partie du lot 171-3 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie du dit lot 171-3 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au nord-est par une partie du lot 171-25 (rue Larivière), au sud-est par le lot 171-2 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie du lot 172-22 (rue Larivière);
 - l) une partie du lot 171-28 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie dudit lot 171-28 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au nord-est par une partie du lot 171-63 (rue Larivière), au sud-est par le lot 171-27 (rue Larivière) et au sud-ouest par le lot 171-25 (rue Larivière);
 - m) une partie du lot 171-63 (rue Larivière) du cadastre du Village de Hochelaga, bornée au nord-ouest par une autre partie du dit lot 171-63 propriété de R.J.R. Macdonald Inc. et par une partie du lot 171-62 (rue d'Iberville), au nord-est par le lot 171-67 (rue d'Iberville), au sud-est par le lot 171-64 (rue Larivière) et au sud-ouest par une partie du lot 171-28 (rue Larivière) et par une autre partie dudit lot 171-63 propriété de R.J.R. Macdonald Inc.

- 5—Une partie du lot 1359-S (rue) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie), bornée au nord-ouest par les lots 1359-142 propriété de R.J.R. Macdonald Inc. et 1359-T (rue Dufresne), au nord-est par une autre partie dudit lot 1359-S propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au sud-est par les lots 1359-P (rue Dufresne) et 1359-112 propriété de R.J.R. Macdonald Inc., au sud-ouest par une autre partie dudit lot 1359-S propriété de la Fabrique de la paroisse de Saint-Eusèbe de Montréal.
- 6—des parties de la rue Dufresne, situées entre les rues Ontario et de Rouen étant:
 - a) le lot 1359-P (rue Dufresne) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Marie);
 - b) le lot 172-18 (rue Dufresne) du cadastre du Village de Hochelaga.

Le droit à une indemnité en égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 23 juillet 1984.

Maurice Brunet
Greffier de la Ville

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Appel d'offres no. 134-2-01-41-03
Pour 15h00
Le vendredi, 10 août 1984

La Société québécoise d'assainissement des eaux requiert des offres pour des travaux de réhabilitation qui comprennent sommairement la fourniture et la pose d'environ 1064 mètres de conduites d'égout de diamètre variant de 300 mm à 2400 mm, et environ 63 mètres de conduite d'aqueduc de 200 mm de diamètre avec les accessoires habituels ainsi que la réfection de la voirie des rues existantes du secteur concerné, dans la ville de Longueuil.

DOCUMENTS DISPONIBLES
Lieu de vente: Société québécoise d'assainissement des eaux, Service de l'approvisionnement, 1055, boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal (Québec) H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7471.

Prix: 75,00\$, non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société québécoise d'assainissement des eaux.

Lieux de consultation: Hôtel de ville de Longueuil; Association de la Construction de Montréal et du Québec; Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec; Bureaux de la Société à Montréal; Bureaux de la Société à Longueuil, au 300, rue Longueuil, Longueuil.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS:
Lieu: Hôtel de ville de Longueuil, a/s M. Claude Gauthier, Greffier, 300, rue St-Charles ouest, C.P. 5000, Longueuil (Québec) J4K 4Y7.

Date et heure: Vendredi, le 10 août 1984 à 15h00.

DÉPÔT DE SOUMISSION
Montant: 119,000,00\$

Forme: Chèque officiel ou visé tiré sur une banque à chartre du Canada ou sur une caisse populaire ou un cautionnement de soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnie, et corporations, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société québécoise d'assainissement des eaux sont admises à soumissionner.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Francine Constantineau, ing.
Directeur, approvisionnement et contrats

la fierté à une ville

montréal

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS
APPELS D'OFFRES

SOUMISSION: 8669
CONDUITE D'EAU DE 2100m DANS LE BOULEVARD VILLE-MARIE, DE LA RUE FULLUM À LA RUE MARLBOROUGH ET
TRONÇON NOTRE-DAME DU COLLECTEUR MONT-ROYAL (CONTRAT A-195-3-3, S-99-10)

Date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de \$600 000,00 devra accompagner chaque soumission.

SOUMISSION NUMÉRO 8670
MODIFICATION AUX OUVRAGES DE CONTRÔLE DU LAC ST-LOUIS ET À ROCKFIELD (CONTRAT S-57-8)

Date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de
Sous forme de chèque visé à l'ordre du

Un chèque visé ou un cautionnement de 40 000\$ devra accompagner chaque soumission.

SOUMISSION NUMÉRO 8672
PAVAGE ET TROTTOIR, C/S:

Boulevard HENRI BOURASSA (voie de service sud), de l'avenue de Bois de Boulogne à l'avenue Marcelin Wilson.

PAVAGE, TROTTOIRS ET CONDUITS D'ÉCLAIRAGE: GROUPE «63»

Rue EMILIE DAOUST, côté sud, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois.

Rue FRANÇOIS AUDET, 2/c, là où requis, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois.

Rue PAUL COMTOIS, côté est, d'un point au sud de la rue François Audet à la rue Emilian Daoust.

Rue RENÉ BAUSET, de la rue François Audet à la rue Emilian Daoust.

GROUPE «64»

41e AVENUE, de l'avenue Joliot Curie au boulevard Perras.

Avenue JOLIOT CURIE, côté nord, de la 41e Avenue.

Rue DE JUMONVILLE, côté sud, là où requis, de la rue Dickson à la rue Turanne.

RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS

Rue WAVERLY, deux côtés, de la rue Sauriol à la rue Fleury.

Date d'ouverture des plis
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir au

Contre un dépôt de

Un chèque visé ou un cautionnement de 40 000\$ devra accompagner chaque soumission.

SOUMISSION NUMÉRO 8672
PAVAGE ET TROTTOIR, C/S:

Boulevard HENRI BOURASSA (voie de service sud), de l'avenue de Bois de Boulogne à l'avenue Marcelin Wilson.

PAVAGE, TROTTOIRS ET CONDUITS D'ÉCLAIRAGE: GROUPE «63»

Rue EMILIE DAOUST, côté sud, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois.

Rue FRANÇOIS AUDET, 2/c, là où requis, de la rue René Bauset à la rue Paul Comtois.

Rue PAUL COMTOIS, côté est, d'un point au sud de la rue François Audet à la rue Emilian Daoust.

Rue RENÉ BAUSET, de la rue François Audet à la rue Emilian Daoust.

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 10 h 30 heure de Montréal

RRU-84-19202 le mardi 14 août 1984 Région Richelieu AMÉNAGEMENT CHUTE HEMMINGS Comté de Drummond	RMS-84-19207 le mardi 14 août 1984 Région Maisonneuve	EPE-84-19177 le mardi 21 août 1984
ENLEVEMENT DES SÉDIMENTS AC- CUMULÉS DANS LE LIT DE LA RIVIERE A L'AMONT DE LA CENTRALE	REMPLACEMENT DE CÂBLES DE GARDE ET DE PORTIQUES EN BOIS SUR UNE LIGNE À 120 kV EN- TRE LE POSTE LES CEDRES ET LA CEN- TRALE CARILLON	FOURNITURE ET INSTALLATION DE QUINZE (15) AUTOCOMMUTATEURS TELE- PHONIQUES ÉLEC- TRONIQUES DANS DIVERS ENDROITS
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 20 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 40 000 \$	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec Garantie de soumission: 200 000 \$

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON-REMBOURSABLE de 25 \$ pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
SERVICE CONTRATS
BUREAU 809
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTREAL, QUÉBEC, CANADA
H2Z 1A4

Pour renseignements: Téléphone: (514) 289-2895

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé tiré par le soumissionnaire sur une banque à chartre du Canada ou sur une caisse populaire ou un chèque officiel d'une banque à chartre du Canada, payable à l'ordre d'Hydro-Québec, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Le directeur, Approvisionnement
Roger A. Labrie

LUTTEZ CONTRE LES
MALADIES DU REIN.

Donnez
à la
Fondation Canadienne
des Maladies du Rein.

VOTRE FORME PHYSIQUE

JO MALLÉJAC
(collaboration spéciale)

Les exercices avec opposition humaine présentent un avantage: ils évitent aux pratiquants de se creuser les ménages pour trouver le petit matériel qui autoriserait un travail similaire, mais individuel. Mais il y a un inconvénient à cette formule, nous l'avons déjà signalé: l'entraînement avec opposant humain n'est vraiment efficace que lorsque les partenaires peuvent être disponibles en même temps, et ceci deux ou trois fois par semaine. Car les empêchements répétés de l'un ou de l'autre finiront par nuire au rendement à longue échéance.

Or ce qui importe le plus dans une préparation musculaire bien conduite, c'est de la faire régulièrement. Lorsqu'on prend la décision de s'adonner à une gymnastique d'entretien de ce genre, il vaut donc mieux se procurer le « petit matériel » auquel nous faisons allusion ci-dessus. Et en dehors des ballons lestés (ou médecine-ball), dont nous vous avons entretenu il y a deux semaines, les objets les plus utiles sont les sacs de sable et les haltères pédestres.

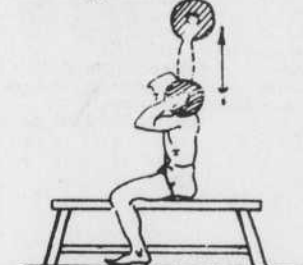
Pour ce qui est des sacs de sable, on peut les confectionner soi-même avec de la toile très résistante... et un peu d'habileté à la machine à coudre. On pourra ainsi en fabriquer plusieurs de différents poids: de cinq en cinq livres environ pour disposer d'une série comprise entre 10 et 30 livres pour les femmes, et une autre étagée de 10 en 10 livres de 10 à 50 livres pour les hommes. Il est conseillé de confectionner ces sacs en y ajoutant deux poignées solides, fixées aux extrémités de chacun d'eux, de façon à pouvoir les manipuler facilement.

Les exercices avec sac de sable accorderont une prédominance à la partie supérieure du corps (bras, épaules et thorax); mais ils peuvent intéresser également le bas du corps, alors que les exercices avec haltères pédestres (dont nous nous entretiendrons la semaine prochaine), viseront essentiellement le renforcement des muscles abdominaux, fessiers, et des jambes.

Ces influences expliquent pour une bonne part pourquoi il ne faut pas dissocier les exercices avec sac de sable et haltères pédestres, qui sont réellement complémentaires. Ils autorisent par ailleurs une très grande variété de mouvements. Nous donnons ci-dessous un aperçu des exercices qui peuvent être pratiqués avec les sacs de sable, toujours en fonction des besoins particuliers à chacune et chacun d'entre nous.

Cette position est préférable à la position debout, car elle supprime toutes les compensations du bassin et des jambes. Prise normale (en pronation) des mains. Le sac développé de la nuque permet en plus de l'action sur les muscles des bras, un travail sur les masses musculaires du haut du dos. Charge de départ (début d'entraînement): 10 livres pour les femmes, et de 20 à 30 livres pour les hommes. Procéder par séries de huit à 15 répétitions. Redimensionner le nombre de répétitions par série à chaque fois qu'on augmente la charge, pour les réajuster graduellement ensuite au fur et à mesure que l'adaptation s'affirme sur cette nouvelle charge.

Développé assis

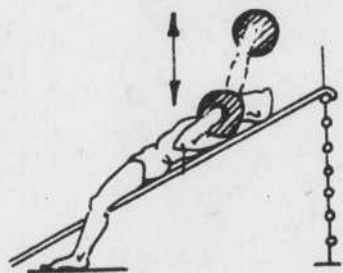


répétitions par série à chaque fois qu'on augmente la charge, pour les réajuster graduellement ensuite au fur et à mesure que l'adaptation s'affirme sur cette nouvelle charge.

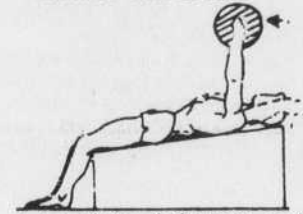
Cette façon de procéder s'appliquera pour la grande majorité des exercices que nous présentons ci-dessous.

Développé couché

L'influence de celui-ci va s'appliquer, et aux muscles brachiaux, et aux muscles des épaules. On peut d'ailleurs varier la position des mains dans la prise du sac, soit en pronation, soit en supination, pour développer tantôt le biceps, tantôt le triceps. Le poids du sac ainsi que le nombre de séries-répétitions sont identiques à ceux recommandés pour le développé de la nuque assis.



Paumes vers le bas



et les séries-répétitions sont à respecter.

Pour les bras et les omoplates

Cet exercice sollicite également la musculature des bras, et les muscles fixateurs des omoplates, surtout si les coudes sont dégagés loin vers le haut en fin de tirade des bras pour amener le sac à la poitrine. L'appui du front sur la table est nécessaire, si on veut éviter de solliciter la musculature lombaire ce qui est déconseillé. Nous avons expliqué, (il y a de cela quelques semaines), pourquoi ces exercices en flexion du tronc avant sont à proscrire.



Pour les cuisses



Ce dernier exercice vise au développement des muscles de la face antérieure des cuisses. C'est la jambe gauche en appui sur le banc (pas plus d'un pied de haut), qui fait le travail, tandis que la droite se contente de donner une légère impulsion au sol pour aider l'exécutant à s'élever sur la gauche. Cet exercice peut être débuté avec des charges de 20 livres pour les femmes, et 40 pour les hommes. On pourra répéter des séries (deux à quatre pour chaque jambe) de huit à 10 répétitions chacune. À chaque fois que le pied droit revient au sol, marquer un temps d'arrêt de deux à trois secondes, de façon à bien s'équilibrer, de telle sorte que le sujet soit bien stable pour effectuer son extension sur la jambe gauche.

La guerre Iran-Irak et le pétrole

La paix entraînera une guerre des prix

(Reproduit de L'Expansion)

L'incroyable guerre du Golfe — incroyable par sa durée (bientôt quatre ans), sa violence (des centaines de milliers de morts), son coût (\$60 milliards en armements) et son influence quasi nulle sur le marché mondial — tire-t-elle à sa fin?

Notons au moins qu'en Arabie saoudite, où l'on est aux premières loges, on observe que les péripéties nouvelles — la riposte iranienne aux attaques irakiennes d'objectifs pétroliers — ne traduisent pas une perte de contrôle des événements par les belligérants; elles pourraient être une simple prise de gages précédant le règlement, au moins provisoire, d'une guerre reconnue sans issue.

Au début du mois de juin, la tentative irakienne de blocus aérien du port pétrolier iranien de Kharg ne s'était guère traduite que par une envolée des primes d'assurances maritimes. La réplique iranienne contre des tankers de pays alliés de l'Irak (Arabie saoudite, Koweït) avait entraîné, elle, une chute brutale — mais éphémère — du trafic dans le Golfe. Après être tombé de 400 à 250 millions de tonnes/an, le débit est remonté à la mi-juin à 300 millions de tonnes. Le sang-froid des opérateurs s'explique, malgré la reprise de la

consommation des pays industriels (+ 3 % au premier trimestre 1984 par rapport au premier trimestre 1983).

La part des pays du Golfe dans le cocktail des fournisseurs des pays occidentaux est tombée, après le second choc pétrolier de 1979, de 50 à 25 % (France: 33 % encore l'an dernier). Le Japon, le plus mal loti (65 % de dépendance vis-à-vis du Golfe l'an dernier), s'emploie activement depuis le printemps à desserrer le garrot.

En cas de gel du détroit d'Ormuz, l'énorme capacité d'ajustement de l'Arabie saoudite pourrait être faiblement réduite à l'utilisation de ses stocks flottants hors Golfe (environ 60 millions de tonnes) et au plein emploi de l'oléoduc Petrolina débouchant sur la mer Rouge. En revanche, les surcapacités de production immédiate hors Golfe sont proportionnellement plus importantes qu'il y a cinq ans, aussi bien dans les pays de l'Opep (qui plafonnent sagement leur production) qu'ailleurs. Quant aux stocks, ils ne sont pas supérieurs à ceux d'il y a cinq ans (environ 95 jours de consommation globale), mais les États-Unis se sont constitués depuis lors une réserve stratégique où puiser — en cas de rupture grave des approvisionnements — quelque 75 millions de ton-

nes par an. Autrement dit: les États-Unis, qui n'importent actuellement presque plus de pétrole du Golfe (environ 5 % de leurs besoins), ont considérablement renforcé leurs atouts dans la partie pétrolière mondiale.

Cette tendance à la mainmise publique sur les stocks, observée dans d'autres pays, est de nature à contenir les sautes de prix qu'entraînerait un assèchement provisoire du Golfe. Mais on peut se demander si l'extraordinaire sang-froid des opérateurs pétroliers mondiaux, depuis quatre ans, sera égal en cas de crise aiguë à celui des banquiers mondiaux face à leurs débiteurs défaillants.

L'avenir est aujourd'hui tellement ouvert qu'il faut envisager désormais les conséquences d'un retour à la paix, une paix de compromis — sauf submersion de l'Irak par les combattants de la foi iraniens. En matière d'énergie liquide, l'hypothèse est qu'en échange de la levée du blocus aérien de Kharg l'Irak obtiendra la levée du siège de son seul port pétrolier sur le Golfe, Fao. La remise en état des installations détruites par l'Iran dès les premiers jours de l'agression irakienne demandera du temps. Elle devrait permettre, à terme, le rétablissement d'un flux d'une centaine de millions de tonnes par an.

Autre question pendante: celle de

l'oléoduc irakien Kirkouk-Baniyas, fermé par les Syriens, frères ennemis des Irakiens, durant l'été 1982. Sa réouverture mettrait 60 millions de tonnes supplémentaires sur le marché. La reprise de la demande pétrolière mondiale permettrait théoriquement d'absorber, dans une large mesure, le surcroît d'offre d'un pays qui aura besoin de vendre, ne serait-ce que pour payer une fraction de l'indemnité de guerre que l'Iran fixait naguère à \$100 milliards!

Mais une nouvelle pression forte à la baisse des prix (dont le déclin avait été limité par la guerre) est vraisemblable, et le jeu de l'Opep, dont les exportations de pétrole ont encore décliné de 17 % en 1983, n'en sera pas facilité.

Une conséquence sûre du retour à la paix serait la multiplication des efforts de l'Irak pour court-circuiter le Golfe, où il a failli se noyer. Bagdad devrait, selon toute vraisemblance, s'activer pour obtenir un accès à la mer Rouge via la Jordanie et le golfe d'Akaba, et surtout à l'océan Indien en se branchant sur un oléoduc saoudien collectant le pétrole des Émirats et débouchant en Oman. Les événements récents postulent la réalisation de ce projet qui avait été remis du temps où le feu chah d'Iran s'était imposé comme le gendarme du Golfe.

Selon une étude de l'Agence internationale de l'énergie

Les pays industrialisés vont augmenter leurs importations de pétrole

PARIS (AFP).—Tombées en 1983 à leur plus bas niveau depuis 1968, avec 728 millions de tonnes, les importations de pétrole des pays industrialisés vont s'accroître à nouveau d'ici l'an 2000 en raison d'une baisse de la production de brut aux États-Unis et en Mer du Nord britannique, d'après une étude de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

La consommation de pétrole, en baisse en 1983 pour la quatrième année consécutive (-1,7 % sur 1982), devrait rester stable en dépit d'une augmentation d'un tiers de la consommation totale énergétique entre 1982 et 2000 (de 3,33 à 4,48 milliards de Tonnes d'Équivalent Pétrole ou TEP) pour les 21 pays de l'AIE provoquée par la reprise économique en cours.

Selon les prévisions gouvernementales des pays de l'Agence — les 24 membres de l'OCDE moins la France, l'Islande et la Finlande — la reprise des importations de pétrole ne sera pas suffisamment forte pour atteindre le niveau record de 1981, 901,5 MTEP.

L'AIE engage toutefois les pays industrialisés, qui ont consommé en 1983 14,5 % de pétrole de moins qu'en 1973 (1460 millions de tonnes contre 1709 MT), à ne pas relâcher leurs efforts notamment pour développer la production de charbon et d'électricité nucléaire. L'instabilité actuelle au Moyen-Orient démontre combien les approvi-

sionnements en pétrole demeurent fragiles, estime l'Agence.

De surcroît, avertit l'AIE, dans une allusion évidente à l'URSS, premier producteur mondial de gaz, les pays occidentaux doivent se prémunir contre le nou-

veau risque pour la sécurité que susciterait une dépendance trop élevée vis-à-vis d'un seul fournisseur de gaz naturel.

Pour le gaz, les pays de l'AIE devraient accroître sensiblement leurs importations, de

34,7 MTEP en 1982 à 90 MTEP en 1990 et 182 MTEP en l'an 2000. Les perspectives apparaissent meilleures que l'an dernier pour la sécurité de l'approvisionnement, les pays prévoyant une croissance moins forte de leur consommation.

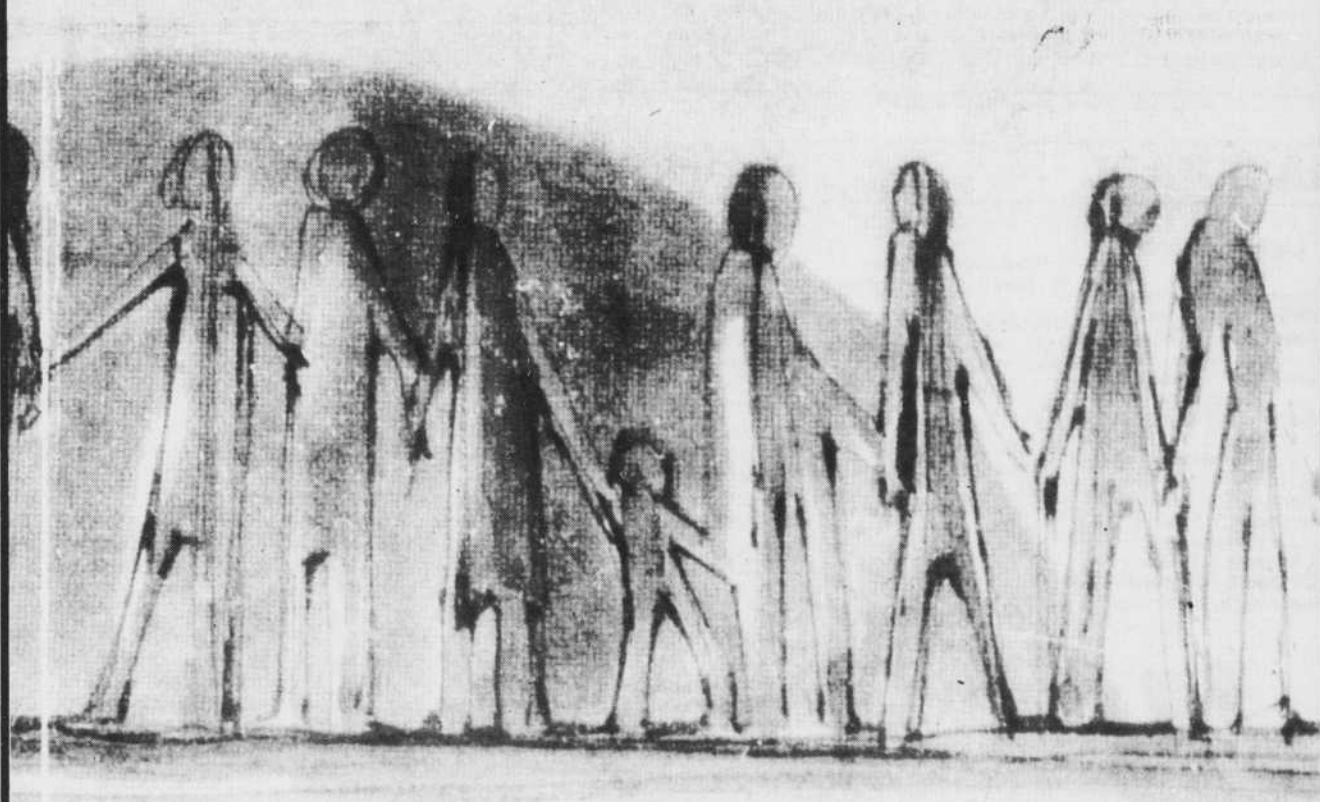
Ce bilan annuel confirme que le pétrole n'est plus l'énergie dominante en occident. Sa part dans la consommation totale d'énergie pour la zone AIE, déjà passée de 51,4 % entre 1973, date du premier choc pétrolier, à 43,5 %

en 1983, et atteindrait 33 % en l'an 2000.

Énergie la plus abondante dans le monde, le charbon compterait en revanche en l'an 2000 pour 30 % de la consommation totale d'énergie dans la zone AIE, contre 25 % en 1983.

Les cahiers spéciaux du Devoir

Les communautés culturelles à l'école



L'ÉDUCATION

La croissance rapide du nombre d'enfants issus des communautés culturelles dans les écoles françaises du Québec, et dans celles des régions de Montréal en particulier, constitue l'une des mutations les plus importantes du monde scolaire des cinq dernières années.

L'école québécoise est donc en train de prendre un virage socio-démographique et socio-culturel important. Ce fut là un choix politique délibéré. Il reste maintenant à l'assumer pleinement. Ce virage n'est pas nécessairement facile à négocier ni pour l'école, ni pour les communautés culturelles.

LE DEVOIR entend donc dans son prochain cahier spécial sur l'éducation faire l'examen de ce changement social. On donnera d'abord largement la parole aux représentants des diverses communautés culturelles. Ils diront comment ils voient le devenir de leur communauté.

Des journalistes mais aussi des témoins directs des changements en cours dans les écoles examineront comment sur le plan pédagogique comme sur le plan social et culturel, l'école québécoise tâche d'intégrer (peut-être même d'assimiler, croient certains) les enfants non francophones à une société dorénavant résolument française.

Pour informations sur les tarifs publicitaires, contactez

Francine Gingras 844-3361

Parution: le 24 août 1984

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Avis est, par les présentes, donné aux actionnaires de LA LAURENTIENNE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires se tiendra au 507 Place d'Armes, 5e étage, Montréal, Qc., le mardi 7 août 1984 à 16.45 heures, dans le but de:

- Considérer et, s'il y a lieu, approuver un projet d'organisation de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le Secrétaire
Jean Bard
Montréal, le 23 juillet 1984
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LA LAURENTIENNE
COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Avis est, par les présentes, donné aux actionnaires de LE BOUCHIER LAURENTIEN, COMPAGNIE D'ASSURANCES qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires se tiendra au 507 Place d'Armes, 5e étage, Montréal, Qc., le mardi 7 août 1984 à 16.45 heures, dans le but de:

- Considérer et, s'il y a lieu, approuver un projet d'organisation de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le Secrétaire
Jean Bard
Montréal, le 23 juillet 1984
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LE BOUCHIER LAURENTIEN
COMPAGNIE D'ASSURANCES

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Avis est, par les présentes, donné aux actionnaires de LA PRÉVOYANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCES qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires se tiendra au 507 Place d'Armes, 5e étage, Montréal, Qc., le mardi 7 août 1984 à 16.45 heures, dans le but de:

1. Considérer et, s'il y a lieu, approuver un projet d'organisation de la Compagnie;
2. Procéder à l'obtention de lettres patentes supplémentaires en vue d'augmenter le montant du capital-actions de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le Secrétaire
Jean Bard
Montréal, le 23 juillet 1984
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LA PRÉVOYANCE
COMPAGNIE D'ASSURANCES

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE

Avis est, par les présentes, donné aux actionnaires de LES PRÉVOYANTS DU CANADA - ASSURANCE GÉNÉRALE qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires se tiendra au 507 Place d'Armes, 5e étage, Montréal, Qc., le mardi 7 août 1984 à 16.30 heures, dans le but de:

- Considérer et, s'il y a lieu, approuver un projet d'organisation de la Compagnie.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le Secrétaire
Jean Bard
Montréal, le 23 juillet 1984
LE GROUPE LA LAURENTIENNE
LES PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE GÉNÉRALE

SPORTS

Les Jeux de Los Angeles

Beaucoup d'or pour l'équipe américaine

NEW YORK (REUTER) — La puissante sélection américaine est promise à une domination quasi absolue des Jeux olympiques de Los Angeles et se moque éperdument de l'absence de l'URSS et de ses alliés, dont la RDA, menace de tenir cette deuxième ruée vers l'or californienne.

À une semaine de l'ouverture des Jeux, les athlètes américains n'ont qu'une idée en tête: remporter les médailles, de préférence d'or, dont les avait privés le boycottage des Jeux de Moscou imposé par Jimmy Carter à la suite de l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

Lors des Jeux de Montréal, en 1976, dernière confrontation olympique entre les États-Unis, l'URSS et la RDA, les États-Unis avaient dû se contenter de la troisième place au tableau des médailles d'or.

Boycottage soviétique oblige, les Jeux de Los Angeles les replaceront sans nul doute à la première place et il n'est pas farfelu d'envisager que la moitié des médailles d'or mises en jeu sous le soleil californien resteront sur le territoire américain.

La razzia devrait être particulièrement remarquable en athlétisme, discipline dans laquelle Carl Lewis, Ed Moses et Mary Decker seront les chefs de file de l'équipe américaine.

À 23 ans, Lewis, champion du monde en titre du 100 m et du saut en longueur, rêve d'égaliser l'exploit de Jesse Owens qui avait remporté quatre médailles d'or — 100 m, 200 m, longueur et relais 4 x 100 mètres — aux Jeux olympiques de Berlin en 1936.

Lors des épreuves de sélection américaines qui pour ces disciplines sont au moins aussi dures que les finales olympiques, Lewis a obtenu sans coup férir sa qualification en alignant une série de performances proprement écoeuvrantes pour ses rivaux dont un 19,86 au 200 m avec vent contraire, et 8 m 71 à la longueur.

La tâche de Carl Lewis a en outre été facilitée par la défaillance de son compatriote Calvin Smith qui n'est pas parvenu à se qualifier pour le 100 et le 200 mètres et devra donc se contenter de participer au relais.

La suprématie de Moses fait encore moins de doute. Dans une discipline où les Soviétiques et les Allemands de l'Est brillent par leur

absence, Moses règne sans partage. Détenteur du record du monde, champion du monde, médaillé d'or à Montréal, il n'a pas été battu une seule fois au cours de ses 102 dernières courses et a prouvé au cours des sélections américaines qu'il n'avait pas perdu l'envie de vaincre.

Des têtes d'affiche de l'athlétisme américain, celle qui bénéficiera le plus du boycottage de l'Europe de l'Est sera Mary Decker. Celle-ci a soudain été libérée de ses vieilles adversaires soviétiques Svetlana Ulmasova, détentrice du record du monde du 3,000 m, Kazankina, recordwoman du monde du 1,500 m, et Zaitseva.

Aux Championnats du monde d'Helsinki, en 1982, Mary Decker avait réussi un exploit fabuleux, le double 1,500 m — 3,000 m pour cause de chevauchement de programme et de légère blessure au tendon d'achille, elle a renoncé à tenter de rééditer cet exploit à Los Angeles et se consacrera au 3,000.

Sa principale rivale sera la Sud-Américaine naturalisée britannique Zola Budd. Auteur de temps exceptionnels sur les longues distances mais qui en raison de son jeune âge et de l'ostracisme dont est frappée l'Afrique du Sud n'a jamais participé à une compétition impliquant plusieurs courses en quelques jours.

En natation, la présence américaine risque d'être tout aussi étouffante avec notamment John Moffet, Pablo Morales et Rick Carey qui ont tous trois amélioré le record du monde de leurs spécialités, respectivement 100 m brasse, 100 m papillon et 200 m dos au cours des épreuves de sélection.

Quatre autres nageurs, Tracy Caulkins, Susan Rapp, George DiCarlo et Mike Heath, ont en outre battu des records des États-Unis. Cette série de performances ont fait dire à l'entraîneur national Don Gambriel que l'équipe alignée à Los Angeles était sans doute la meilleure formation américaine de tous les temps et pouvait prétendre enlever 20 médailles d'or sur les 29 mises en jeu à Los Angeles.

Le boycottage des pays socialistes devrait également faciliter la tâche des boxeurs qui n'ont plus rien à craindre des Cubains qui avaient fait jeu égal, cinq titres à cinq, avec eux aux Championnats du monde 1983.

Une troisième défaite, 6 à 1, à Houston

Les Expos pratiquement éliminés

GUY ROBILLARD

HOUSTON (PC) — Les Expos sont rentrés à Montréal aux petites heures ce matin, à neuf parties et demie des Mets de New York et à toutes fins utiles éliminés de la course au championnat puisqu'ils sont aussi largement devancés par les Cubs de Chicago et les Phillies de Philadelphie.

Ils ont subi hier une troisième défaite en quatre soirs à Houston, une quatrième à leurs cinq dernières rencontres, une sévère correction de 6-1, portant leur fiche saisonnière à 47-48.

Le lanceur partant Bryn Smith (8-8) ne l'avait pas du tout. Il n'a duré que deux manches et un tiers, allouant cinq points, tous mérités, sur sept coups sûrs, deux buts sur balles et une feinte illégale. Smith a été frappé solidement.

Les Expos ont de plus commis deux erreurs et permis deux vols de but au cours de bref séjour de Smith

au monticule. En moins d'une heure, sa moyenne de points mérités a grimpé de 2.66 à 2.98. À l'exception d'un match qu'il a dû quitter à cause d'une blessure, c'était la première fois en 19 départs qu'il ne franchissait pas au moins cinq manches. C'était aussi la 10e fois à ses 11 derniers

départs (13 en 15) que l'offensive ne lui accordait pas plus de trois points.

«Je tirais toujours de l'arrière dans le compte, je ne pouvais trouver le marbre; dans ces cas-là, c'est généralement ce qui arrive», a confessé Smith, qui s'est encore reproché le but sur balles à Bill Doran,

Montréal		Houston		Hier		Montréal		Houston	
ab	p	cs	pp	ab	p	cs	pp	ab	p
Raines cc	3	0	0	Doran 2b	3	1	0	000	010
Rose 1b	3	0	0	CRenolds oc	4	1	1	104	010
Schultz 1	0	0	0	Walling 3b	4	1	1	000	000
Rogers 1	0	0	0	Cruz cg	4	1	2	1	000
Whitford 1	1	0	0	Mughray cc	3	2	2	0	000
Reardon 1	0	0	0	Knigh 1b	4	0	1	0	000
Dawson cd	4	0	0	Puhl cd	3	0	2	0	000
GCarter r	4	1	1	Ashby r	3	0	0	0	000
Wallach 3b	4	0	1	Niekro 1	4	0	1	0	000
TSchott cg	2	0	0						
Thomas ac	3	0	2						
Flynn 2b	3	0	1						
ASolaz ac	0	0	0						
BSmith 1	1	0	0						
McGiffen 1	0	0	0						
Dilone fs	1	0	0						
Ramos r	1	0	0						
Totaux	30	1	5	Totaux	32	6	10	6	

ML—BSmith, D—2.13, A—1.5, 112.



Victoire des soeurs Puntous

Les jumelles Sylviane et Patricia Puntous, de Montréal, franchissent ensemble le fil d'arrivée du triathlon de Chicago en un temps de deux heures, sept minutes et 16 secondes, hier. Elles ont ainsi remporté l'épreuve qui comprenait une compétition de natation de 1,5 kilomètre, une course cycliste de 40 kilomètre et une épreuve de course à pied de 10 kilomètres. Du côté masculin, Scott Molina, de San Diego, a pris la première place en une heure, 54 minutes et une seconde. Au total, 1,465 participants venus de 34 États américains, du Canada, et des Îles Vierges ont participé au triathlon de Chicago. (Photolaser AP)

puis sa feinte illégale dès le début de la rencontre.

Andy McGaffigan, Dan Schatzeder, qui entreprendra le match de jeudi contre les Pirates de Pittsburgh, Steve Rogers, à sa première présence en relève depuis la série de championnat en 1981, et Jeff Reardon lui ont succédé et ont limité les dégâts.

McGaffigan a alloué le sixième point aux Astros mais a de nouveau retiré quatre frappeurs au bâton en seulement deux manches et un tiers.

Le vétéran Joe Niekro (10-8) s'est moqué de l'attaque des Expos, à l'exception de Gary Carter, qui a réussi son 19e circuit et produit son 69e point de la saison.

Montréal		Houston	
ab	p	cs	pp
Raines cc	5	1	1
Rose 1b	4	0	1
Dawson cd	4	0	1
GCarter r	4	1	1
Stenhouse cg	2	0	1
TSchott cg	1	1	1
Wallach 3b	4	1	1
Thomas ac	4	0	2
ASolaz ac	0	0	0
Flynn 2b	4	0	1
Palmer 1	3	0	0
James 1	1	0	0
Totaux	36	4	11
Montréal	000	004	000
Houston	000	100	100

Produit victorieux — Wallach (6).

DJ—Montréal 1, Houston 1, LSB—Montréal 8,

Houston 8, 2B—Walling, Wallach 2, 3B—Raines,

GCarter, S—MSchott, BS—Dawson.

Montréal

Palmer G, 4-3

James 5, 6

Houston

MSchott F, 4-8

Ruhle

Solano

Palmer a affronté deux frappeurs en 7e.

APL—Stenhouse par MSchott, D—2.42.

A—22,347

Brillant retour de Leconte

STUGGART (Reuter) — Le Français Henri Leconte a remporté le Grand Prix de tennis de Stuttgart en défaisant, hier, en finale l'Américain Gene Mayer 7-6, 6-0, 1-6, 6-1.

Leconte, dont on avait pu apprécier l'excellente forme lors des récents quarts-de-finale de Coupe Davis où il avait battu Ivan Lend, a confirmé qu'il traversait une période faste.

BASEBALL

Ligue Nationale

Vendredi

Houston 8, Montréal 4
cd55, Fran. 3, Chicago 2
Pittsburgh 4-2, S. Diego 3-3

New York 3, Cincinnati 2
(11 manches)

Atlanta 13, Philadelphie 1
St. Louis 10, L. Angeles 5

Samedi

Montréal 4, Houston 2

Atlanta 5, Philadelphie 3

Chicago 4, S. Francisco 3

(11 manches)

L. Angeles 3, St. Louis 1

S. Diego 6, Pittsburgh 4

New York 2, Cincinnati 1

Ligue Américaine

Vendredi

Toronto 12, Seattle 7

Cleveland 6, Chicago 3

Detroit 3, Texas 1

New York 4, Minnesota 3

Boston 4, Californie 3

Kansas City 4, Baltimore 3

Milwaukee 9, Oakland 7

Samedi

Seattle 9, Toronto 3

Baltimore 4, Kansas City 3

Chicago 4, Cleveland 3

Minnesota 5, New York 2

Boston 16, Californie 4

Milwaukee 7, Oakland 4

(10 manches)

Detroit 7, Texas 6

Hier

Toronto 5, Seattle 3

Detroit 2, Texas 0

Cleveland 4, Chicago 1

New York 6, Minnesota 5

Kansas City 8, Baltimore 5

Boston 3, Californie 0

Oakland 5, Milwaukee 4

Aujourd'hui

Toronto, Leal (11-2) et

Gott (5-2) à Kansas

City, Black (10-8) et

Wills (0-1), 17 h 35

Detroit, Morris (12-6) à

Cleveland, Blyleven

(9-3), 19 h 05

Seattle, Moore (4-8) à Ca-

lifornie, Witt (10-7),

20 h 20

New York, Guidry (8-7) à

Milwaukee, Sutton (8-

8), 20 h 30

Baltimore, Boddicker (10-

8) à Texas, Mason (6-

8), 20 h 35

Oakland, Burris (9-4) à

Minnesota, Butcher

(7-8), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Section Est

NEW YORK..... 55 37

CHICAGO..... 54 41

PHILADELPHIE..... 53 42

MONTRÉAL..... 47 48

ST. LOUIS..... 47 50

PITTSBURGH..... 42 56

Section Ouest

SAN DIEGO..... 56 40

ATLANTA..... 50 48

LOS ANGELES..... 49 50

HOUSTON..... 47 51

CINCINNATI..... 41 57

SAN FRANCISCO..... 37 58

Victoire des Rough Riders au Stade olympique, samedi

Les Concordes s'inclinent devant J.C. Watts, 31-28

(PC) — L'ailier espacé Tyron Gray a capté trois passes de touché du quart J.C. Watts, et les Rough Riders d'Ottawa ont repoussé une remontée tardive de l'équipe montréalaise pour l'emporter 31-28 contre les Concordes au Stade olympique, samedi.

Gray, qui a d'abord capté une passe de neuf verges de Watts au premier quart, s'est faufilé au troisième quart entre les demis défensifs Preston Young et Harry Skipper, pour attraper une passe de 32 verges, portant le compte 24-17.

Cinq minutes plus tard, Gray s'est placé devant son couvreur, Young, dans la zone des buts pour enregistrer son troisième majeur de la soirée.

Dean Dorsey a transformé les trois touchés de Gray, ainsi que celui de Dave Newman, survenu au premier quart sur une passe de cinq verges de Watts. Dorsey a également réussi un placement de 31 verges pour aider son équipe à porter sa fiche à trois victoires en quatre matches.

Les Concordes, qui ont une victoire à leur crédit en trois rencontres, ont réduit l'avance de 14 points à l'issue du troisième quart, en vertu d'un placement de 38 verges de Sweet, et d'un touché sur une course de trois verges de Chuck McMann. Les Riders avaient alors commis une échappée à la porte de leur but et l'attaque montréalaise n'a pris qu'un

jeu pour marquer. La tentative de transformation double a été réussie par les Concordes, pour le compte final de 31-28.

Un touché de sureté concédé par Dorsey, un simple de 46 verges de Sweet et une passe de 21 verges de Turner Gill à Nick Aragki ont procuré les autres points aux perdants.

L'entraîneur des Concordes, Joe Galat, espérait pouvoir se servir d'une attaque au sol efficace, mais son vœu ne s'est pas exaucé. L'attaque au sol des Concordes n'a amassé que 27 verges en première demie.

Le quart Gill a cependant obtenu du succès avec ses passes. À la suite d'une interception de William Hampton, qui plaçait le ballon à la

ligne de 54, Gill n'a eu besoin que de quatre jeux pour inscrire les premiers points des Concordes.

Le prochain match des Concordes aura lieu samedi prochain, au B.C. Place, château fort des Lions de la Colombie-Britannique.

« Je suis déçu du résultat, a dit l'entraîneur des Concordes, Joe Galat. Des changements devront être apportés. Les joueurs n'ont pas bien compris notre message.

« La pression sur le quart et la couverture des joueurs de la troisième devra s'améliorer. Je sais pertinemment que si l'attaque peut passer plus de temps sur le terrain, les points s'inscriront au tableau.

Mais pour ce faire, la défensive doit remettre rapidement le ballon. Si nous ne gagnons pas le premier jeu, nous devons attendre un quart entier avant de récupérer le ballon ».

« Nous avons eu le temps de passer à volonté, et l'exécution était souvent sans accrochage », a d'ailleurs confirmé Watts à l'issue de la rencontre.

« Nous avons joué un bon match, a ajouté l'entraîneur George Brancato, le doyen de la LCF. Mais nous nous sommes presque battus en fin de match ».

De son côté, Galat s'est cependant réjoui du travail de Gill, qui a complété 23 passes en 36 tentatives pour des gains de 322 verges.

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Vendredi

Calgary 23, Hamilton 18

Samedi

Ottawa 31, Montréal 28

Toronto 43, Edmonton 26

Winnipeg 25, C.-B. 3

LIGUE CANADIENNE

Section Est

OTAWA..... 4 3

TORONTO..... 4 2

HAMILTON..... 4 1

MONTRÉAL..... 3 1

Section Ouest

C-BRITANNIQUE..... 3 2

WINNIPEG..... 3 2

EDMONTON..... 4 2

CALGARY..... 4 2

SASKATCHEWAN..... 3 0

BASEBALL

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

DETROIT..... 66 29

TORONTO..... 57 38

BALTIMORE..... 53 44

BOSTON..... 48 46

NEW YORK..... 45 49

MILWAUKEE..... 43 54

CLEVELAND..... 41 53

Section Ouest

CALIFORNIE..... 49 47

CHICAGO..... 48 48

SPORTS

Ballesteros fait échec à Tom Watson

ST. ANDREWS, Ecosse (AFP et AP) — Severiano Ballesteros, en remportant hier à St. Andrews, sa seconde victoire, après celle de 1979, a

fait échec au rêve de l'Américain Tom Watson qui espérait à l'occasion de cette 113e édition, égaliser le record du Britannique Harry Var-

don, vainqueur à six reprises entre 1896 et 1914.

Watson, avec 205, possédait un avantage de deux coups au départ du quatrième et dernier parcours sur Ballesteros, 207. L'Espagnol a refait son retard au 16e trou et l'Américain a fait une faute au suivant, permettant alors à Ballesteros de prendre la tête. Le vainqueur a ensuite terminé le tournoi en réussissant un spectaculaire birdie au 18e trou, ramenant une carte de 69, soit trois coups sous la normale, contre 73 pour Watson.

Pour Ballesteros et Watson, le tournoi s'est joué au 17e trou lorsque Watson a commis un bogey pendant que Ballesteros réussissait la normale.

Le birdie sur le dernier trou a procuré à Ballesteros son deuxième titre à l'Omnium britannique et sa première victoire de l'année. Il a terminé avec une avance de deux coups et a battu par deux coups le record du parcours établi par l'Australien Ken Nagle, en 1960.

Ils étaient à égalité — comme ils l'ont été presque tout l'après-midi — lorsque Ballesteros s'est présenté sur le 17e trou à normale quatre qui est considéré comme le plus difficile au golf.

Il a admirablement réussi son coup d'approche pour se placer à son deuxième coup sur le vert, réussissant après deux coups roulés la normale.

Après que Ballesteros eut joué au 18e, Watson s'est présenté sur le terre de départ du 17e trou. Il a alors échoué pour laisser le chemin libre à Ballesteros.

Watson accusait alors un retard de deux coups avec un seul trou pour se racheter, mettant ainsi un terme à son règne de deux ans sur le titre britannique et retardant par la même occasion son rêve de rejoindre Harry Vardon.

Ballesteros, qui avait gagné cet omnium en 1979, a ramené une fiche cumulative de 276, 12 coups sous la normale.

L'Allemand de l'Ouest Bernhard Langer, qui n'a pas laché prise malgré un poteur qui a refusé de coopérer, en a finalement réussi pour un birdie au 18e trou et, avec une carte

de 71, il partage la deuxième position avec Watson à 278.

A cinq coups du vainqueur, Lanny Wadkins et Fred Couples sont ex-aequo à 281. Couples a calé un birdie sur le dernier trou pour compléter la journée avec une fiche de 68 tandis que Wadkins réussissait 69.

L'Australien Greg Norman et l'Anglais Nick Faldo ont terminé à 282, un coup devant Mark McCumber.

À Rochester, Kathy Whitworth a devancé Sam Snead au sommet des golfeurs ayant remporté le plus de victoires en carrière lorsqu'elle a réussi une normale au premier trou de prolongation pour ainsi l'emporter devant Rosie Jones.

Mlle Jones, qui a perdu la semaine dernière l'Open des États-Unis alors qu'elle avait inscrit un bogey au 18e trou, a placé son coup d'approche dans l'herbe haute, à proximité du vert au 16e trou, premier parcours de la prolongation. Son approche sur le vert l'a placée à sept pieds de la coupe, mais son coup roulé pour une normale a raté de quelques pouces.

Jones, qui a ramené une carte de 68, a effacé un déficit d'un coup pour prendre une priorité de quatre coups à un moment, hier. Mais Whitworth, avec l'expérience et une précision légendaire, a joué un 69 pour égaliser Jones à -7 après 72 trous.

Membre du temple de la renommée du golf, Whitworth, âgée de 44 ans, remporte ainsi un premier succès depuis sa victoire au Kemper en 1983. Sa 85e victoire en carrière éche-lonnée depuis 1958, la place au premier rang de tous les temps pour le nombre de victoires sur le circuit de la PGA.

Whitworth avait commencé la dernière ronde avec une priorité d'un coup sur Jones et Cathy Marino, qui menait à l'issue des deux premières rondes. Whitworth a enregistré des rondes de 73-68-71 et 69 pour mériter sa victoire record.

Marino a finalement réussi une ronde de 72 pour prendre seule le troisième rang avec un total de 285 (68-69-76 et 72). Pat Bradley et la Canadienne Lisa Young ont terminé sur un pied d'égalité à 287.

Kathy Whitworth a encaissé la première bourse de \$30,000.

L'arrivée de la flamme crée un embouteillage monstre à Los Angeles

LOS ANGELES (Reuter, AFP) — La flamme olympique est arrivée samedi à Los Angeles, siège des Jeux de 1984, attirant une foule énorme sur son passage et créant des embouteillages olympiques.

Des dizaines de milliers de personnes ont envahi les rues de Los Angeles pour voir la flamme, qui, depuis le 8 mai dernier, a traversé 33 États, portée pas plus de 4,000 coureurs en relais.

La flamme sera portée jusqu'en Californie du Sud avant d'être ramenée à Los Angeles pour l'ouverture des Jeux, samedi prochain.

Alors que les coureurs approchaient des banlieues de Los Angeles vendredi soir, des foules de badauds se sont retrouvées bloquées en entrant chez eux, et ont ainsi eu un avant-goût des embouteillages qui vont marquer la quinzaine des Jeux dans la ville où l'automobile est reine.

Les coureurs, qui se sont relayés pour porter la flamme ont de cinq à plus de 75 ans. Ils ont dû acquitter la somme de \$3,000 pour avoir le droit de porter la flamme pendant un kilomètre. Des aveugles, des handicapés et un membre des Hell's Angels ont porté la flamme.

Du côté québécois, les frères Pierre et Jacques Caplette ont fait leur part dans ce relais en parcourant dans la deuxième semaine du mois de juin chacun un kilomètre dans la région de West-point, dans l'Etat de New York.

Les responsables des Jeux n'ont pas révélé qui porterait la flamme pour son dernier voyage jusqu'au stade du Colisée, pour la cérémonie d'ouverture. La décision sera prise par la Comité d'organisation des Jeux de Los Angeles, présidé par M. Peter Ueber-roth.

Par ailleurs, Nadia Comaneci,



Nadia Comaneci

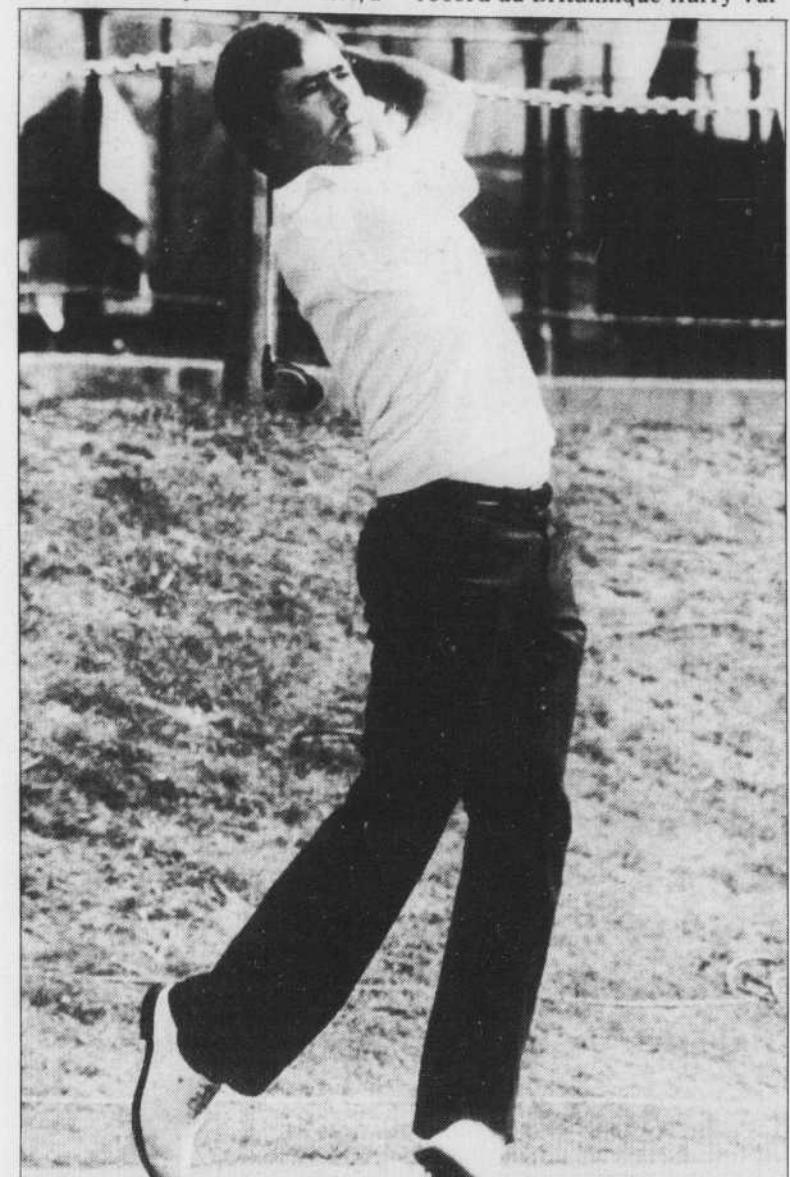
la reine des Jeux de Montréal en 1976, a été invitée à assister aux Jeux de Los Angeles.

Agée maintenant de 22 ans, la gymnaste roumaine, qui s'est mariée récemment avec une des vedettes de l'équipe de Roumanie de football, a pris sa retraite sportive et prépare un diplôme d'éducation physique à Bucarest.

Le comité organisateur des Jeux, qui a prévu qu'elle logerait avec la délégation roumaine à l'Université de Californie du Sud, souhaite l'utiliser comme conseillère technique pendant toute la durée des compétitions de gymnastique, du 29 juillet au 6 août.

En principe les autorités roumaines ont donné leur accord et Comaneci, apprend-on de bonne source, pourrait arriver à Los Angeles dès aujourd'hui. Le secrétaire général du comité national olympique roumain, M. Septimiu Todea, s'est toutefois refusé à accorder une signification particulière à la venue éventuelle de Comaneci à Los Angeles.

« Elle a été invitée par les organisateurs, a-t-il confirmé hier matin. Elle doit passer des examens d'éducation physique à Bucarest, où elle s'occupe également de notre équipe junior. Sa venue à Los Angeles dépend de son programme. »



Severiano Ballesteros effectue son coup de départ au 1er trou, hier. L'Espagnol a ramené une carte de 69 pour remporter l'Open de Grande-Bretagne pour la deuxième fois de sa carrière.

(Photolaser AP)

Grand Prix d'Angleterre

Lauda et McLaren, aisément

BRANDS HATCH (AFP) — L'Autrichien Niki Lauda (McLaren) a aisément remporté le Grand Prix d'Angleterre de Formule un, hier après-midi, sur le circuit de Brands Hatch. Un seul adversaire aurait pu l'empêcher de vaincre: le Français Alain Prost, son coéquipier.

En effet, le leader du championnat du monde avait effectué une formidable démonstration dès le départ de la deuxième partie de la course, prenant rapidement le large avant d'abandonner au 27e tour, victime de son sélecteur de boîte de vitesses.

« Après les essais libres d'hier matin, je savais que la victoire ne pouvait se jouer qu'entre Alain Prost et moi, a mentionné Lauda après la course. Je n'imaginai pas toutefois que mon coéquipier aurait des ennuis de boîte de vitesses. »

Seule la première partie avait vu une autre

voiture qu'une McLaren faire la course en tête, la Brabham BMW du Brésilien Nelson Piquet. Toutefois, ce dernier avait été dépassé par les deux McLaren de Prost et Lauda, lorsque les organisateurs décidèrent d'arrêter le Grand Prix par mesure de sécurité.

Au 12e tour, en effet, le Britannique Jonathan Palmer était victime d'une sortie de piste spectaculaire. « Quelque chose a cassé à l'avant gauche et j'ai perdu le contrôle de ma voiture », déclarait Palmer, indemne. Pour dégager la Ram, le Grand Prix avait donc été interrompu près de trois quarts d'heure.

Durant ces 12 tours, les incidents avaient été nombreux. Accident de Gartner (Osella) et de Alliot (Ram), problèmes pour Cheever (Alfa Romeo), Rosberg (Williams Honda), Johansson (Tyrrell) et Winkel-hock (ATS). Avec Palmer, cela faisait déjà sept abandons. Puis huit

avec celui de Teo Fabi peu après le deuxième départ.

Après que Prost eût dominé près de la moitié de la deuxième moitié de la course de 60 tours, Lauda prenait donc le relais devant Nelson Piquet et le Britannique Derek Warwick (Renault-Elf). Mais à moins de quatre tours de l'arrivée, la Brabham-BMW du Brésilien passait au ralenti. Tout comme la Ligier et la Lotus-Renault des Italiens Andrea de Cesaris et Elio de Angelis. Le jeune Ayrton Senna (Toleman Hart) en profitait pour prendre pour la deuxième fois de sa carrière (dix Grands Prix) une place sur le podium. Juste devant de Angelis, et les Ferrari de Michele Alboreto et René Arnoux, Piquet parvenant à conserver une septième position décevante.

« Toute l'équipe a été super, a souligné Senna. Car ici, la voiture était très compétitive. Ma troisième place ne m'é-

tonne donc pas, alors que la deuxième à Monaco était moins attendue... »

La bonne affaire avait été réalisée par Niki Lauda qui, maintenant, talonne Alain Prost au championnat du monde, les deux hommes n'étant séparés que d'un petit point et demi. Et aussi par Elio de Angelis (troisième), pour la dixième fois à l'arrivée, dont neuf fois dans les points.

« Maintenant, pour autant que je sache, a dit Lauda, Alain et moi pouvons faire ce que nous voulons dans les prochaines courses. A moins que Ron Dennis en décide autrement. »

...

Le Français Alain Prost (Marlboro McLaren) conserve sa première place au classement du championnat du monde. Toutefois, Prost voit son coéquipier revenir à un point.

Le classement du championnat du monde de Formule Un, après 10 épreuves, est le suivant:

1. Alain Prost (Fra) 34,5 pts
2. Niki Lauda (Aut) 33
3. Elio de Angelis (Ita) 26,5
4. René Arnoux (Fra) 23,5
5. Keke Rosberg (Fin) 20

remporté qu'une seule victoire d'étape.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1992
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934-0272, Téléc.: 05-268656, Cable: MARION

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER

(Ci-devant ALAN SWABEY & CIE)
Agents de Brevets et de Marques de Commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Téléc. 05-2355
Fac-simile (514) 288-8389
(CCITT I-II-III)

Samson Belair

Comptables agréés

Montréal Bureau 3100
Tour de la Bourse
H4Z 1H8
(871-1515)

Laval Bureau 510
2 Place Laval
H7N 5N6
(668-8910)

Longueuil Bureau 300
125, Boul. Ste-Foy
J4J 1W7
(670-4270)

Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada

Affiliation internationale: Moore, Stephens & Co.

LES ANNONCES CLASSEES

286-1200

■ Antiquités

BUREAU + EASTLAKE, 4 x 2 x 3, acajou, excellent état, 600 \$. 524-5982 25-7-84

■ Ameublement

Liquidation de succession, appartement de 7 pièces, meubles "Pistone", table à dîner avec 12 chaises, lit king size, table à café, tables de bout, service à café et thé sterling, 2 paires de bougeoirs sterling, lampes, miroirs, peintures, livres, disques, 7 platons, cabinet chinois, bibelots, etc., 3495 rue de la Montagne, apt. 701, 842-2997 de 10 à 18 heures. 25-07-84

■ App./Logements

PLATEAU MONT-ROYAL, 4444 Berri, 100' mètre M.R., 4 1/2 rez-de-chaussée,

renové, chauffage électrique, entrée lavasse/sècheuse, cuisine moderne, s.d. luxueuse, boiserie décapée, céramique/parquets, cours arrière gagnée, emplacement pour auto 500 \$/mois non chauffé. Libre août 844-0667 (soir), jour libre pour visite. 26-7-84

HAUT DE DUPLEX, 7 1/2, près métro Côte St-Catherine, chauffage, 1 1/2 s.b., frigo, cuisinière, foyer, garage, 1er septembre. 750 \$ 738-6085. 27-7-84

COURT TERME, meublé, superbe app. ou maison, tout inclus, 2 à 12 mois. Troc-Vacances 875-2577. 26-07-84

CDN Lennox 6410, coin. Libre immédiatement. Luxueux, chauffé, 7 1/2, Duplex, entièrement équipé. 775 \$. Tél. 738-6773, 735-6771. 7-8/84

CDN, Edouard-Montpetit et Decelles, 5 1/2, non chauffé, 3e étage — 1er étage. 450\$ - 550\$. — 665-2184. J.N.O.

LA METEO



Situation générale: la crête de haute pression qui a dominé du Québec, hier, continue à se déplacer vers l'est pour se retrouver sur le bas du fleuve ce matin, suivie d'un système dépressionnaire en provenance du nord de l'Ontario qui provoque une circulation d'air chaud et humide sur la plupart des régions. Quelques averse et orages dispersés sont prévus dans la plupart des régions vers la fin de la journée. Les températures demeurent nettement au-dessus des normales saisonnières. Mardi le temps chaud et humide se poursuit avec un peu plus de nuages. Les averse ou orages deviendront plus fréquents dans toutes les régions.

MONTREAL

Chaud et humide avec quelques averse ou orages dispersés en fin de journée. Vents modérés. Max.: 30. Précipitations: 30 %. Mardi: ciel variable avec averse dispersées. LEVER DU SOLEIL: 5 h 08 COUCHER: 20 h 38

QUEBEC

Abitibi et Témiscamingue: ciel variable avec averse ou orages dispersés. Vents modérés. Max.: 27. Précipitations: 60 %. Mardi: ciel variable et averse dispersées. Réservoirs Cabonga et Gouin: pluie nuageux avec averse ou orages dispersés. Vents modérés. Max.: 27. Précipitations: 50 %. Mardi: pluie nuageux et quelques averse. Pontiac, Gatineau, Lièvre, Lauren-

■ App./Logements

C.D.N. Edouard-Montpetit coin Decelles, grand 4 1/2, moderne, renové, chauffage électrique 500\$. — 665-2184. J.N.O.

Outremont, 50 Willowdale, 2 1/2, 3/4, ascenseur, épreuve du feu. Occupation maintenant ou plus tard. 849-7061. J.N.O.

PARIS, 15ème, 2 1/2, meublé, 50 m, 22ème étage, piscine sur toit, 3650 francs, tout compris. 737-1955. 30-07-84

OUTREMONT, grands 5 1/2 (725 \$), 6 1/2 (800 \$), 5 1/2 (425 \$) s.s. Libre immédiatement, chauffés, cuisinière/réfrigérateur, dans immeuble de classe. 272-5961. 02-08-84

QUERBES près Laurier, 6 1/2, renové à neuf, libre septembre, 700\$/mois. 276-9431. 2-08-84

OUTREMONT (adjacent) 6 1/2, 2 chambres à coucher, haut duplex, ensoleillé, rue tranquille près Côte St-Catherine, foyer, 675\$ chauffé. Libre immédiatement. Jour. 735-6361, poste 215. Soir/fin semaine: 738-9158. 26-07-84

PLATEAU MONT-ROYAL, grand 5 1/2 sur 2 étages, complètement meublé, lavasse/sècheuse, lave vaisselle, chauffage, électricité et taxes inclus 950\$/mois. Appelez entre 5h et 6h. o.m. 845-7720. J.N.O.

■ Bureaux à louer

452 p.c., 2ième étage, refait à neuf, système d'alarme, 650\$, chauffage/taxe d'eau non inclus 113 Laurier ouest. 25-07-84

BUREAU/STUDIO, 1200 p.c., 500 \$/mois, renové, puits de lumière, murs de brique, vue sur cours boisés. 811 Ontario, 522-0211 ou 731-5513. J.N.O.

■ Copropriétés à vendre

GRANDS 8 1/2 et 7 1/2 à vendre en copropriété indivise, non renové mais en très bon état, 1650 p.c., Hutchison près Villeneuve. Le soir: 276-4166. 26-7-84

■ Déménagement

A BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisine, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète 253-3275. J.N.O.

■ Gardiennes

CHERCHONS GARDIENNE, très disponible, bon salaire. 521-9960. 25-7-84

■ Maisons de campagne à vendre

CHARLEVOIX - Maison 11 pièces, donne sur plage St-Jérôme, \$86,000. 452-3387. 25-07-84

RENDEZ-VOUS...

Agence de rencontre professionnelle établie depuis 1966. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée: cadres, professionnels, femmes et hommes d'affaires. Brochure disponible.

282-0058

1117 ouest, rue St-Catherine

Suite 108, 100 P.M. à 8:00 P.M.

17-7-84

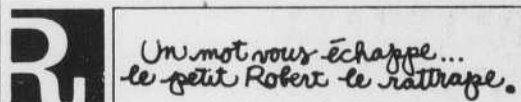
■ Terrain à vendre

BORD DE L'EAU, Brossard, 22 000 p.c., services, 480 le pi. 465-3694. 26-07-84

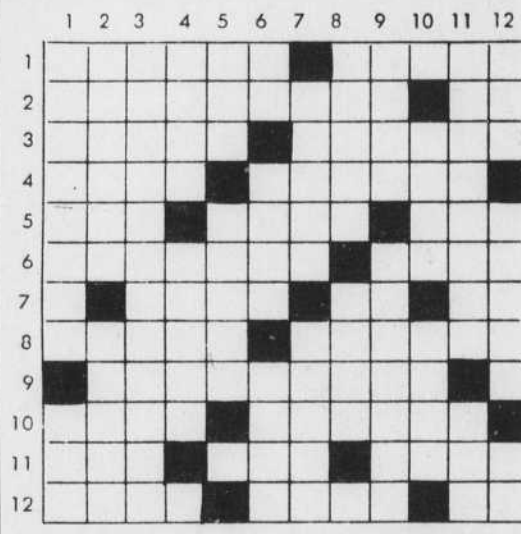
BORD DU LAC, terrain sacrifié pour 3 000 \$, régulier 5 000 \$, prêt pour construire. Rawdon, 37 m. de Montréal, 656-5126. 26-7-84

■ Voyages

EXPEDITION, Afrique Noire, Sahara, Niger, Haute Volta, Mali, Sénégal. 8 à 22 semaines. Départ de Bruxelles, 1er décembre 84. Inf. 653-3608. 25-7-84



LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

- 1—Mis à la poste. — Objet abandonné en mer.
- 2—Blessé. — Sert à lier.
- 3—Fait connaître par un récit. — Détache le grain de l'épi.
- 4—Souci. — Genre de cryptogrammes vasculaires vivant dans les lacs et les étangs.
- 5—Tragédie de Corneille. — Loi, ordonnance. — Recueil de bons mots.
- 6—Choquer. — Altier.
- 7—Femelle du sanglier.
- 8—Six. — Patrie d'Abraham.
- 9—Action de ruer. — Met en état de décontraction.
- 10—Jeune débutante, au cinéma.
- 11—Joindre. — Atteint le rivage.
- 12—Nouveau. — Épais, serré. — Changea l'air.

Verticalement

- 1—Composer d'éléments divers. — Sans inégalités.
- 2—Voisin du phoque. — Lichen filamentueux.
- 3—Crissement aigu que produit le criquet.
- 4—Préfixe qui multiplie. — Dispositif permettant de déterminer la

- position et la distance d'un obstacle.
- 5—Cri de douleur. — Canal qui conduit l'eau de mer dans les marais salants.
- 6—Étain. — Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Nom des dieux protecteurs du foyer domestique, chez les Romains.
- 7—Souhait. — Ce qui est rejeté.
- 8—Pointe de corne derrière la patte du coq, du chien. — Refus.
- 9—Papa. — Liquide filtré dans lequel ne subsiste aucune matière en suspension.
- 10—Grosse pièce de bois pour soutenir provisoirement une construction. — Poète grec de l'époque primitive.
- 11—Se dit d'un aliment qui renferme du poison. — Genre de légumineuses.
- 12—Saison. — Lieu où s'arrête un véhicule public. — Or.

Solution d'hier

1. POROSITE VER
2. UNIVOCITE
3. CREMAGE
4. LE RETIER
5. RE OTITE TOC
6. E QUIET PENE
7. NEURONE
8. ODEON
9. VELU
10. EPI CERA
11. ETE DI RECTE
12. ZEUFERE ECRU

MONTREAL-PARIS-MONTREAL

GRAND SPECIAL

PARIS-WARDAIR \$489 Can
SPECIAL AIR-AUTO SUR DEMANDE

TOURING CLUB DE FRANCE

2050 rue Mansfield, Mezzanine B

Métro Peel — Tél.: 281-1040 Permis du Québec

PORTTRAITS

La directrice du comité d'accueil inter-ethnique *L'hirondelle* me reçoit de bon matin dans la fraîcheur de son bureau qui loge au sous-sol du 118 ouest boulevard Saint-Joseph, à l'abri de l'activité déjà bourdonnante des lieux.

Chilienne, Adriana Nunez a quitté son pays en 1975, peu de temps après le coup d'état. Elle et son mari ont décidé de venir s'établir au Québec en pensant surtout à leurs enfants qui avaient alors cinq et six ans.

« Nous avions tous les deux un bon emploi, mais nous refusions pour eux cette éducation très rigide, très militaire qui les attendait. Et puis, pour tout dire, nous commençons nous aussi à trouver la situation générale de plus en plus difficile à vivre. »

Diplômée en administration, Mme Nunez travaillait au département du personnel du ministère de l'Agriculture. Le couple a choisi Montréal comme port d'attache y ayant déjà de la famille.

Comme pour beaucoup d'autres immigrants, leur première année ici a été pénible. « Je n'en n'aime pas le souvenir », dit Adriana Nunez: il y avait le froid, les problèmes de langue et de communications, l'isolement dans une ville où tout est nouveau, où tout est différent.

Dans son pays, la jeune femme avait toujours eu de l'aide. Ici, en plus d'aller au COFI pour y suivre des cours de français, elle a dû apprendre à tenir maison, à cuisiner. Elle ne pouvait plus compter sur les autres. Puis ça été la course au travail.

Dans l'impossibilité de trouver un emploi dans sa profession, elle a dû se résigner à tra-

FÉMININ PLURIEL

RENÉE ROWAN

vailler dans une manufacture de plastique, à Ville d'Anjou. « Huit heures par jour debout en face d'une machine que je devais ouvrir et fermer, j'ai pensé devenir folle. Pour m'occuper intellectuellement, je faisais des statistiques sur les gestes que j'avais à poser. Chaque fois que je devais aller aux toilettes, je devais appeler quelqu'un pour me remplacer: je trouvais cela humiliant. Je n'avais jamais été habituée à un horaire aussi strict. C'est sûrement l'époque de ma vie où j'ai le plus pleurer », confie-t-elle.

Elle éprouvait beaucoup de difficulté à saisir la mentalité des travailleurs d'ici: « A la pause café ou à l'heure du repas, ils parlaient de leur fin de semaine de ski, des achats qu'ils avaient faits, de la nouvelle auto, ou du nouveau téléviseur-couleurs. Dans mon pays, l'image que j'avais de l'ouvrier était bien différente: c'était une personne qui devait lutter chaque jour pour sa survie. Je ne comprenais pas ».

Après huit semaines en manufacture qui lui ont paru interminables, elle est allée voir un conseiller de la main-d'œuvre pour lui demander de retourner dans un COFI pour y perfectionner son anglais, ce qui lui a été accordé.

Puis elle a travaillé comme auxiliaire familiale au CLSC Saint-Louis-du-Parc. Six mois plus tard, elle était responsable de l'équipe des auxiliaires familiales. « C'est là où j'ai vraiment commencé à connaître le Québec, où j'ai vu la pauvreté. Chez nous, c'est la misère, on s'habitue à la côtoyer chaque jour, à voir des gens dans la rue qui mendient, des enfants qui ont faim. J'ai vite compris ce que cela voulait dire d'être défavorisé dans un pays riche: la solitude des personnes âgées, leur manque d'argent, le chômage, le manque d'instruction, tous ces biens de consommations étalés partout et que l'on ne peut acheter... »

Après trois ans au CLSC, elle a senti le besoin d'aider tous ces immigrants qui arrivent ici sans aucun bagage: « Même si au départ toutes les portes me semblaient fermées, je suis venue ici avec une certaine instruction, des possibilités... Les femmes qui n'ont jamais travaillé dans leur pays d'origine, qui souvent ont très peu de scolarité, sont tellement plus démunies ».

Elle a d'abord travaillé comme volontaire auprès du comité inter-églises qui s'occupait de l'accueil des nouveaux arrivés. Un groupe de bénévoles a conçu le projet d'une maison d'accueil. C'était au moment de l'arrivée massive des Chiliens et des sud-asiatiques.

Adriana Nunez assume la responsabilité du comité d'accueil inter-ethnique *L'hirondelle* depuis janvier 1979. « Notre objectif général, précise-t-elle, est de favoriser dans un climat de chaleur humaine l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivés à la société québécoise. »

La maison du boulevard Saint-Joseph est

□ Adriana Nunez



Mme Adriana Nunez
(Photo Claire Beaugrand-Champagne)

ouverte à tous les immigrants à qui le comité offre un éventail de services: écoute, accueil de première ligne, orientation et information, références, démarches, accompagnements, visites à domicile.

Sous forme de dépliants, on leur fournit une information de base pratique sur une foule de sujets: logement, travail, services et organismes gouvernementaux ou municipaux, etc. Il y a, par exemple, un dépliant sur tout ce qu'il faut savoir sur l'hiver au Québec: comment

se vêtir, comment se nourrir, la nécessité d'écouter la radio pour prévoir les changements de température, etc.

A ces services se greffent des activités socio-culturelles et communautaires: rencontres d'amitié, rencontres d'information, soirées folkloriques, sorties et excursions, rencontres où les femmes peuvent discuter entre elles de leurs problèmes, rencontre avec des couples québécois.

« Cette participation des gens d'ici est indispensable, remarque Mme Nunez: « Il est important pour mieux se comprendre de connaître les différences et les similarités des valeurs, des habitudes, des coutumes des uns et des autres. »

Quatre permanents travaillent à plein temps à *L'hirondelle*, plus des occasionnels qui travaillent à des projets particuliers. « Sans l'équipe de bénévoles qui comprend entre 30 à 35 personnes - « d'anciens » immigrants et des Québécois - il nous serait impossible de fonctionner », précise la directrice.

Le comité reçoit en outre, tous les ans, trois stagiaires en travail social ou en animation qui viennent soit de l'Université du Québec ou de l'Université de Montréal, soit des cégeps. Ces jeunes iront à leur tour faire connaître les immigrants dans leur milieu.

Favoriser et développer les échanges entre les différentes communautés; favoriser la connaissance et la participation des immigrants aux organismes de leur quartier, susciter la rencontre entre les Québécois de nouvelle et de vieille souche en vue de développer des actions collectives dans leur milieu, tels sont à moyen terme les objectifs de *L'hirondelle*, conclut Mme Nunez.

LES CAHIERS SPÉCIAUX DU DEVOIR

LA RELIGION

Le Devoir publiera le 8 septembre prochain, à quelques jours de l'arrivée du pape Jean-Paul II au Canada, un cahier spécial qui se veut une réflexion à l'occasion de cette visite historique.

Ce cahier spécial traitera du Vatican, aux plans politique, historique, de son évolution récente, de la papauté comme institution, de la personne de Jean-Paul II et de son influence à travers le monde. On y traitera aussi de l'Église canadienne et québécoise, de ses rapports avec Rome, à travers l'histoire, et aujourd'hui.

Tant pour le grand public que pour les communautés chrétiennes, ce cahier devrait être un important instrument d'information et de réflexion.

Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, contactez Francine Gingras à 844-3361 jusqu'au 1er août 1984.

Parution le 8 septembre 1984